

## Chapitre 8 Le fait autonymique dans le champ de la RDA

« Prenez un signe, parlez-en, et vous aurez un autonyme » : la « recette » proposée par J. Rey-Debove est bien à l'œuvre dans

- (1) Je pensais en vous écoutant à la formule de Nietzsche : « Ce n'est pas le doute qui rend fou c'est la certitude » [R.P. Droit, *Des idées qui viennent*].
- (2) Il est vrai qu'à l'heure actuelle, pour reprendre une expression de la jeune génération, certains patrons « s'éclatent » en faisant de la politique [...] [J. Delors, R.T.L., 29-11-1981, cité in *Le Monde*, 1-12-81].

L'accompagnement métalinguistique (*la formule de Nietzsche, une expression de la jeune génération*), marque explicitement que, en effet, dans cette représentation d'un discours autre au DD, (1), comme dans cette boucle d'auto-représentation du dire en MAE, (2), il est *question de mots*<sup>1</sup> – ce qui est ici présenté entre guillemets. À travers le statut sémiotique de l'autonyme du premier ou la configuration sémiotico-énonciative de la modalisation autonymique du second, le signe au lieu de s'effacer – comme transparent – dans sa fonction médiatrice de renvoi au monde, s'impose dans sa matérialité signifiante (signifiant et signifié) comme un objet du dire.

Pour ces deux modes de RDA, le DD et la MAE, l'autonymisation apparaît comme une propriété définitoire : le DD, en effet, se caractérise, différenciellement, dans l'ensemble des modes de RDA, par le strict statut autonyme du *e* donné comme image de  $e^0(a^0)$  ; la MAE s'oppose, comme un cas particulier de la modalisation autonymique<sup>2</sup>, à l'autre mode de modalisation du dire par RDA, la MAS (*selon l, pour l...*). Mais, si essentielle soit-elle dans le champ de la RDA, l'autonymisation – pas plus que la paraphrase ou la catégorisation – n'est une opération métalangagière propre au champ de la RDA : on tentera, ici encore, de faire apparaître, à partir du fonctionnement général de l'autonymisation, comment s'y inscrit la spécificité de la dimension de la RDA.

Pour autant, le jeu de l'autonymie n'est pas circonscrit, dans la RDA, à ces deux modes : il convient de leur adjoindre le Biv-DIL, à même, lui aussi, à côté de (1), (2), d'expliciter sa dimension autonymique :

---

<sup>1</sup> C'est à cette caractérisation « basique » que renvoie le titre d'un recueil parcourant « le fait autonymique en discours » (Authier-Revuz et al. (dir.) 2003) : « Parler des mots ».

<sup>2</sup> Cf. chap. 1.2.4, p. 32 et chap. 3.2, p. 95.

- (3) Dénégation totale de [X]. Il<sub>i</sub> a eu ces mots étonnantes : « Il<sub>i</sub>-n'a-jamais-eu-connaissance-de-ce-projet. A fortiori, il<sub>i</sub> n'a pas signé un document-dont-il<sub>i</sub>-ignorait-tout. » (!!!) [courrier électronique, après une réunion municipale, 30–11–2011].

Mais le fonctionnement autonymique du **e** de Biv-DIL qui présente une spécificité, induite par la bivocalité de ce mode de RDA, non ramenable aux structures de l'autonymie stricte et de la modalisation autonymique dont relèvent le DD et la MAE, incite à l'envisager séparément, après ceux-ci (*cf.* 5 ci-dessous).

Après (1) une présentation – succincte – de la conception sémiotique du fait autonymique dont relève ce qui suit, c'est à la question – fort débattue – du statut autonyme du **e** de DD qu'est consacré le point (2).

- Le signe autonyme, qu'il soit de *type* ou de *token*, est d'abord envisagé au triple plan du mécanisme, illimité, de sa production (2.1.1), de sa spécificité – sémiotique – de signe non arbitraire et hors synonymie (2.1.2) et de ses modalités d'insertion – grammaticales et discursives – dans la linéarité (2.1.3) ; la spécificité de l'autonyme de DD est alors abordée (2.2) comme celle – articulée à ce mécanisme général – de son référent, un *token* autre, qui joue de façon cruciale dans le fonctionnement du DD, notamment dans les « problèmes » – souvent soulevés en manière d'objections au traitement autonyme du DD<sup>3</sup> – de la (non)textualité du **e** (2.2.2), comme de son sens et de sa référence (2.2.3).
- Le point (3) précise, une fois rappelées quelques propriétés de la modalité autonymique (MA) en général (3.1), la place – celle d'une intersection de cette forme avec le champ de la RDA – qu'occupe la MAE, modalité autonymique d'emprunt (3.2) ; avant d'évoquer sa distinction d'avec le DD, et sa compatibilité avec tous les modes de RDA (3.3).
- Une brève note (4) récapitule des propriétés de ce signe, spécifiquement attaché à l'autonymisation, qu'est le guillemet.
- En (5), enfin, on tente de cerner la spécificité du fonctionnement de l'« autonymie bivocalisée » du Biv-DIL.

---

<sup>3</sup> La place faite à ce qui m'a paru constituer les principales objections à ce traitement autonyme explique la longueur des développements du 2.2.2 et du 2.2.3, que le caractère facultatif, au regard de la cohérence de l'argumentation, de nombreuses « remarques » vise – un tant soit peu – à « alléger »...

## 1 Autonymie et Modalisation Autonymique : les deux faces de l'autonymisation

De la propriété fondamentale du langage humain qu'est sa réflexivité – à savoir sa capacité à se prendre pour objet – l'autonymisation, assurant, en tout système de signes de langue naturelle, la possibilité de référer à ces signes mêmes, apparaît comme la pierre angulaire et un « universel » des langues.

Schématiquement, l'autonymisation, conduit à distinguer trois statuts pour le signe : (a) ordinaire, (b) autonyme, (c) avec modalisation autonymique. Si l'on s'attache, dans les énoncés qui suivent, aux occurrences – homonymes – de *chaussures* ou *surnage*, on opposera :

- le cas (a) du **signe ordinaire S** (ou, selon une autre approche, « en usage »<sup>4</sup>), dans
  - (4) Mes chaussures sont sales.
  - (5) C'est quelqu'un qui surnage en toute circonstance.

analysable comme alliance, sémiotiquement simple, d'un signifiant et d'un signifié (sa/sé), ou d'une expression et d'un contenu (E/C) selon la notation, dans la lignée de Hjelmslev, de J. Rey-Debove :

$$(6) \quad S = (\text{sa/sé}) \qquad \text{ou} \qquad E/C$$

et renvoyant « normalement » à un référent mondain : la « chose » chaussures, le fait de surnager.

- le cas (b) du **signe autonyme S'** (ou « en mention ») dans :
  - (7) « Chaussures » vient de « chausses ».
  - (8) *Surnage* fait une rime à *rivage*.

analysable comme présentant une structure sémiotique complexe<sup>5</sup>, « double », dans laquelle au plan du signifiant – homonyme du signifiant de S – répond un signifié constitué par le signe S tout entier :

$$(9) \quad S' = (\text{sa}/(\text{sa/sé})) \qquad \text{ou} \qquad E/(E/C)$$

et renvoyant ici au référent langagier qu'est le mot « chaussures », ou le mot « *surnage* », pris comme « objet ». Ainsi : en (a) l'énonciateur vise-t-il le monde « à travers » la médiation du signe « transparent » S ; en (b) c'est le signe S lui-

<sup>4</sup> Sur le rapprochement de ces deux traitements : (1) deux signes, ordinaire/autonyme, et (2) deux emplois pour un signe, en usage/en mention, cf. Remarque 1 ci-dessous.

<sup>5</sup> Notion élaborée par Hjelmslev (1943/1968), cf. Remarque 1 ci-dessous.

même qui, dans sa réalité de signifiant et de signifié, est signifié par S', et objet du dire.

- le cas (c) du ***signe avec modalisation autonymique S(+S')***, (« cumul d'usage et de mention »), dans
- (10) À chaque pas, le clown perdait ses « chaussures », si tant est que le mot convienne pour les bêrets qu'il avait enfilé à ses pieds.
  - (11) Une seule scène surnage, si l'on ose écrire, celle de la piscine [critique de film].

où l'on voit que les signes *chaussures* et *surnage* ont le même statut morpho-syntaxique, la même référence mondaine que dans le cas (a) du signe ordinaire S, mais que, à cette référence mondaine, s'ajoute une référence au signe par le moyen duquel s'effectue la première. L'énonciateur, ici, parle à la fois de la chose et du signe par lequel, *hic et nunc*, il parle de la chose. Dans le cas (c) l'énonciateur, comme en (a), vise le monde à travers le signe, mais le signe « résiste », si l'on veut, à l'effacement de la transparence, s'interposant comme objet sur le trajet de l'énonciation.

Un clivage est à souligner, au plan de l'énonciation, entre ce que j'appellerai le « mode de dire », impliqué dans les cas (a), (b), (c).

Entre les cas (a) et (b), il y a opposition sémiotique entre un signe simple et un signe à sémiotique complexe, mais, dans les deux cas, l'énonciation se donne comme simple. On peut, schématiquement, dire que avec *surnage*, par exemple, en (5) et en (8), on ne parle pas de la même chose, mais que de ces deux « choses » que sont d'une part le fait de surnager (5), d'autre part le mot *surnager* (8), on parle « de la même façon ». C'est-à-dire que (b) se distinguera de (a) comme présentant un signe (homonyme) de statut sémiotique autre, complexe, et non une modalité énonciative différente : c'est le signe qui, en (b), est « à deux étages », pas le mode du dire.

Au contraire, en (c), il y a, au niveau de l'énonciation, dédoublement – celui d'un dire qui, parlant du fait de surnager, se double d'une représentation de ce dire dans laquelle il est parlé du mot. (c) constitue donc une configuration énonciative de dédoublement incluant l'autonymie, ou, si l'on veut, relève d'un fonctionnement métá-énonciatif de l'autonymie. Ainsi, quels que soient les « effets de sens » en discours, implicites, seconds, que permet l'autonymie (on y revient en 2 ci-dessous), il importe de ne pas confondre l'autonymie (b) forme de réflexivité sémiotique, permettant de signifier des signes, et – distincte d'elle aux plans sémiotique, syntaxique et énonciatif – la modalisation autonymique (c) dont la première n'est qu'un élément constitutif, nécessaire mais non suffisant, puisque ce que requiert (c), c'est la mise en œuvre du statut autonyme dans la configuration énonciative particulière de l'auto-représentation du dire en train de se faire.

**Remarque 1 : Repères dans la diversité des conceptions de l'autonymie.** C'est dans la filiation Hjelmslev-J. Rey-Debove que se situe le traitement linguistique de l'autonymie proposé ici ; il trouve sa base dans la notion, proposée par Hjelmslev dans les *Prolégomènes à une théorie du langage* (1943), de « sémiotiques complexes » où l'un des plans du signe (expression ou contenu) est constitué par un langage, notion par laquelle il rend compte parallèlement

- de la *connotation* : un langage dont le plan de l'expression est un langage, EC/C
- et du *métalangage* : un langage dont le plan du contenu est un langage, E/EC.

De cette analyse qu'il reprend et fait travailler dans ses *Éléments de sémiologie* (1964, repris in 1965), R. Barthes propose pour le métalangage (et l'autonymie), en termes de signifiant/signifié, le schéma suivant :

sa		sé
sa		sé

Et c'est dans le cadre hjelmslénien que s'inscrit la description linguistique systématique de J. Rey-Debove (1978).

Il n'est pas question ici, même de la façon la plus schématique, de rendre compte du champ – immense et hétérogène – des réflexions suscitées par le fait de l'autonymie (voir, par exemple, dans Rey (1973–1976), tant dans l'histoire (notamment la distinction entre « signes de choses » et « signes de signes » de Saint Augustin et les discussions médiévales sur les *suppositio materialis* – « quand le mot suppose [...] pour le mot », comme dans *Homo est disyllabum*, homme est un dissyllabe – et *formalis* – quand le mot « suppose » pour son signifié, comme dans *Homo currit*, l'un homme court – (cf. Rosier-Catach (2003)), que dans le champ contemporain. Je me borne-rai à marquer que le traitement proposé ici, relevant de la linguistique structurale, en termes de signe saussurien bi-face, constitue une approche de l'autonymie qui se différencie de deux courants importants.

a) D'une part le courant logico-philosophique (Carnap, Quine, Tarski...), envisageant la question en termes de rapport mot/chose, de référence, de calcul de vérité et de traitement des ambiguïtés produites par l'autonymie. Proviennent de ce courant – via des transferts plus ou moins explicites (redéfinitions ou « glissements ») – les éléments, largement diffusés hors de la perspective proprement logique, que sont : le terme même d'*autonyme*, proposé par Carnap (1934/1937), avec la valeur, initiale, de « nom (*name*) de soi-même » (qui n'est pas celle de la structure sémiotique double évoquée ci-dessus), et l'opposition *mot en usage/en mention* de Quine (1951). Cette opposition, qui pose « deux emplois pour un seul mot », n'est pas équivalente à celle (suivie ici) de deux signes homonymes à signifiés différents – ce que souligne J. Rey-Debove (2003 : 338) dénonçant comme « à éviter » le recours à la terminologie *usage/mention*<sup>6</sup> relevant du « point de vue de philosophes qui ne disposent pas de la définition du signe ».

Cependant, l'utilisation, très commune aujourd'hui – dans les travaux de linguistique, analyse de discours, stylistique, amenés à « rencontrer » la problématique du « mot chien » qui « ne mord pas », sans en faire leur objet central – de l'opposition *usage/mention*, me paraît relever, plus que d'une véritable prise de position théorique, de la commodité – en deçà des alter-

---

<sup>6</sup> Tout en notant qu'elle l'a elle-même « emprunté[e] au début de [ses] travaux faute de meilleurs outils » et qu'elle « est restée vivante parce que facile à aborder ».

natives théoriques –, d'une formulation « parlante » : telle est l'image que donne un parcours des articles « autonymie » des dictionnaires, avec le recours régulier qui y est fait au terme de *mention* hors, me semble-t-il, d'une stricte obéissance quinienne.

C'est de cet « état des lieux » que je tiens compte quand je rapproche (en 1) les deux formulations et lorsque, occasionnellement, j'ai recours à cette formulation *usage/mention* largement partagée, sur un mode qui est, en toute rigueur, critiquable dans le cadre du signe autonome où je me situe, dans lequel, comme le rappelle pertinemment J. Rey-Debove, « l'autonyme est en usage comme les autres signes ».

b) D'autre part un courant, plus récent, de philosophie pragmatique du langage (dans la suite de Searle, notamment, Clark H.H. et Gerrig R.J. (1990), Recanati F. (2001)), traitant de l'autonymie dans le cadre général – non du signe saussurien et de sa « complexification » hjelmslevienne – mais d'une opposition entre *saying* et *showing* (« dire, énoncer » vs « montrer ») ; chez Clark et Gerrig, notamment, l'autonymie, dont le caractère langagier apparaît alors comme « contingent », ressortit au phénomène général de la « démonstration » (cf. « *Quotations as demonstration* »), inclus dans l'ensemble des « gestes qui imitent » – la façon de servir au tennis de J. Mac Enroe, une manière de tenir sa tasse de thé, un bruit quelconque... (cf. ci-dessous 2.1.3, Remarque 2, p. 261)

## 2 L'autonymie stricte dans la RDA : le DD

Comme la catégorisation ou la paraphrase, l'autonymie apparaît dans les trois régions de métadiscours<sup>7</sup> :

- A : *du discours sur la langue* où l'élément autonome renvoie à un élément du système, un *type*
- (12) « Sortez » est une phrase à l'impératif.
- B : *de l'auto-représentation du dire* (ARD) où l'autonymie renvoie à *ce token* en train de se produire, qu'il redouble
- (13) Je n'ai qu'un mot à vous dire: « Sortez ! ».
- C : *de la RDA* enfin, où l'autonyme renvoie à *un token autre*, produit dans un acte d'énonciation distinct

---

<sup>7</sup> Et non pas seulement dans la référence aux *types* de la langue – entrées de dictionnaire, phrases illustrant des règles dans les grammaires – où l'enferment volontiers les dictionnaires de linguistique. Jakobson (comme l'a noté J. Rey-Debove [1978 : 106]) participe de ce mouvement lorsque, dans son parcours des « structures doubles » (1963 : 177 sq.), c'est à la seule structure (M/C) du « message renvoyant au code » qu'il fait « correspondre » « le mode autonome du discours », tout en signalant cependant, après Bloomfield, que celui-ci est « étroitement lié à la citation, à la répétition du discours »... relevant, elle, de la structure (M/M) du « message à propos d'un message » envisagée précédemment.

(14) Roxane dit à Bajazet : « Sortez ! »

C'est d'abord (2.1) comme mécanisme unique, transverse à tout le métadiscours, et présentant quelques propriétés fondamentales, que le DD – mode de la RDA à *e* autonome – partage avec les autres régions extérieures au champ de la RDA, qu'on évoquera le fait sémiotico-grammatical de l'autonymie. Puis on envisagera (2.2) les implications, dans la mise en œuvre de l'opération d'autonymisation, de la différence des référents qu'elle vise : A *type*, B *token sui-référent* et, spécifique du DD, C *token autre*.

## 2.1 L'autonymie, mécanisme transverse au champ métadiscursif

### 2.1.1 Tout élément langagier peut être « autonymisé »

Il convient de souligner, en effet, ce qu'indique le terme d'« autonymisation » (utilisé ci-dessus concurremment à celui d'autonyme) : contrairement au lexique métalinguistique (*mot*, *adverbe*, *signifier*...) dont on peut dresser l'inventaire, aucune « liste » des autonymes possibles dans une langue ne peut être envisagée. L'autonymie relève, foncièrement, d'un *mécanisme* inhérent à la langue, à même de *convertir en autonome*, c'est-à-dire de produire, pour *n'importe quel segment langagier X*, « son » autonome, c'est-à-dire un signe de même signifiant que X et qui signifie ce signe X : « n'importe quel élément langagier »<sup>8</sup>, cela veut dire quels qu'en soient le niveau d'analyse (du phonème à la phrase), la catégorie morpho-syntactique, le type de fragmentation de la chaîne sonore ou graphique dont il procède, l'étendue (de l'élément insécable à la reproduction – au titre du « *e* » d'un DD – d'un texte entier), la grammaticalité (les exemples « à astérisque » des linguistes, ou les « ne dites pas... » des prescriptions de bon usage), la langue (celle dans laquelle l'élément est « autonymisé » ou toute autre), l'intelligibilité (de la chaîne la plus familière à la séquence inintelligible au *L* qui pratique l'autonymie), etc.

Pas de « signe autonome » en langue donc – sur le mode où « joli » est un adjectif et « donc » une conjonction –, mais un mécanisme langagier et linguistique d'une extrême puissance, produisant en discours des autonymes, ou, si l'on

---

<sup>8</sup> Et même para- ou infra-langagiers comme les « bruits » vocaux, « codifiés », comme *pst*, *tss*, *hm hm*, ou non qui, notamment introduits par « faire », forment une zone de recouvrement entre les mécanismes de l'autonymie (comportant des contraintes grammaticales et une dimension iconique) et de l'imitation corporelle – sonore, gestuelle...

veut, des segments contextuellement « autonymisés » en discours, et qui s'exerce, avec la même puissance et la même liberté, pour les *types* et les *tokens* : ainsi, pour les « éléments de langue », les formes suivantes :

- (15) On ne doit pas dire « malgré que » ; C'est de *mens, mentis* que vient le suffixe –ment des adverbes ; J'ai du mal avec les « i » de *ship* et de *sheep* ; Qu'est-ce ça veut dire « atropo-païque » ? ; Phrase interro-négative : N'a-t-il pas donné son accord ?...

et, pour les *tokens* autres, cet échantillonnage de « **e** », représentant phonèmes ou graphèmes :

- (16) C'est incroyable ce que les /es/ de cette fille peuvent m'agacer ! [oral, à propos du défaut de prononciation d'une présentatrice de télévision, janvier 2008].  
 (17) Tu as des barres de t qui feraient le bonheur d'un graphologue... [oral 17.3.1984].

– éléments infralangagiers ou onomatopées :

- (18) Pati-Pati gonfle [...] et profère à demi-voix quelque chose comme :  
 — Gou-gou-gou... Puis elle rengorge son cou de lutteur, sourit, attend les applaudissements, et ajoute, modeste :  
 — Oa [Colette, *La « Merveille »*, in *La Maison de Claudine*].  
 (19) Depuis la maladie de sa femme, il n'avait plus osé se servir de son terrible ta, ta, ta, ta ! [Balzac, *Eugénie Grandet*, II].

– morphèmes, syntagmes, énoncés incomplets ou complets :

- (20) Le Comte : Y a-t-il ET dans l'acte, ou bien OU ? [Beaumarchais, *Le Mariage de Figaro*, III, 15]  
 (21) En pensant à [...] nous atténuons le refrain du « Oui, mais si... » qui danse systématiquement dans nos têtes au rythme de la peur [C. Davis Kasl, *Danser avec la vie*, 1999, p. 213].  
 (22) Je déteste les sentences genre /l'homme est un loup pour l'homme, ça justifie n'importe quoi [conv. 6-9-2009].

– langue autre que celle dans laquelle le « **e** » est autonymisé, ou chaîne « hors langue » :

- (23) [...] j'ouvris les yeux, je vis un homme blanc et de bonne mine qui soupirait, et qui disait entre ses dents : *O che sciagura d'essere senza cognioni !* [Voltaire, *Candide*, chap. XI, idt]  
 (24) Voilà longtemps que j'ai oublié l'auteur d'une Encyclopédie habillée de rouge, mais les références alphabétiques indiquées sur chaque tome composent indélébilement un mot magique : Aphbicécladiggalhymaroidphorebstevanz [Colette, « Ma mère et les livres », in *La maison de Claudine*].

Au-delà de sa productivité illimitée, la spécificité du mécanisme d'autonymisation, commun aux *types* de langue et aux *tokens* autres du DD, doit être reconnue à un double plan :

- celui (2.1.2) *sémiotique*, d'un signe S' structurellement iconique, soustrait à l'arbitraire, comme à la synonymie du signe ordinaire S, et dont l'énonciation passe par la *présentation* formelle du signe S ;
- et celui (2.1.3) *linguistico-discursif* de l'*insertion* contextuelle du segment autonyme dans une construction syntaxique ou une organisation sémantico-discursive.

### **2.1.2 Un signe non-arbitraire, sans synonyme, à iconicité interne**

Dans les termes de l'analyse proposée ci-dessus, la structure sémiotique de l'autonyme tient à ce que le signe S' autonyme signifie le signe S tout entier, signifié et signifiant, dont il est le (méta-)homonyme. Ainsi le signe S' dont le signifiant est /Josyr/ a-t-il pour signifié le signe S associant le-même-signifiant /Josyr/ au signifié « chaussure ». De cette structure découlent des propriétés essentielles du signe autonyme, communes aux autonymes de *types* et aux *e* de DD

Le signe autonyme est soustrait à la loi saussurienne de l'arbitraire du signe linguistique : « l'idée de « *sœur* » n'est liée par aucun rapport intérieur avec la suite de sons *s-ö-r* qui lui sert de signifiant ; il pourrait être aussi bien représenté par n'importe quelle autre »<sup>9</sup>, mais le signifiant du signe autonyme S' est, lui, strictement prescrit, par un « rapport intérieur » avec son signifié : celui d'une identité au signifiant de celui-ci, qui fait du signe autonyme un signe *absolument motivé* : le signifiant du S' « chaussure » ne saurait être « autre » que celui /Josyr/ du S ordinaire qui est signifié.

Cette structure du signe autonyme le soustrait en même temps au jeu de la synonymie : le signifié du signe autonyme S' étant constitué du signe ordinaire S (signifié et signifiant), une relation de synonymie – équivalence sémantique entre des signes ayant des signifiants différents : les signes ordinaires *chaussures* et *souliers*, par exemple – est dans ce cas « algébriquement », pourrait-on dire, impossible. Selon l'heureuse formule de J. Rey-Debove, l'autonymie entraîne le « *blocage de la synonymie* ».

Cette propriété du signe autonyme peut être envisagée dans une perspective de sémantique logique de valeur de vérité : à la substituabilité *salva veritate* des signes ordinaires synonymes, susceptible de référer au même objet du monde, pour lesquels un prédicat sera également vrai ou faux :

(25) Mes chaussures sont sales.

Mes souliers sont sales.

---

<sup>9</sup> Saussure (1916 : 100).

s'oppose la non-substituabilité des autonymes correspondants, qui référant à des objets (mots) différents, ne sont pas susceptibles de porter le même ensemble de prédicats :

- (26) *Chaussures* vient de *chaussets*. (vrai)  
*Souliers* vient de *chaussets*. (faux)

De façon plus générale, l'autonymie peut être envisagée comme le mécanisme instituant, par l'inscription dans leur signifié de leur matérialité signifiante, une irréductible singularité des signes : au rebours de la « transparence » du signe ordinaire, perçu comme voué à s'effacer dans sa médiation avec le monde, le signe autonome impose – structurellement – sa « consistance » signifiante et son irremplaçabilité<sup>10</sup>.

Complètement motivé – puisque son signifiant est déterminé par son signifié (le signe S, homonyme de S') – le signe autonome présente une *dimension iconique*<sup>11</sup> : via le « geste » corporel de vocalisation (ou de description) du signifiant commun aux deux plans, l'énonciation du signe autonome S' est, indissociablement, monstration, présentation, affichage... du signe S donné à entendre/voir dans sa matérialité. Propriété sémiotique *interne* au signe S', son iconicité et la monstration de S que comporte son énonciation doit être reconnue *en deçà* de la variété des référents – *types*, *tokens*, cf. ci-dessous, auxquels, en discours, peut renvoyer un S'<sup>12</sup>.

Ainsi, mettant en œuvre cette structure sémiotique complexe, tout DD comporte-t-il une monstration de *cette chaîne S* (signifiant et signifié) par laquelle **L** qui en énonce l'autonyme « **e** » propose de représenter le *token* autre **e<sup>0</sup>(a<sup>0</sup>)**. On peut noter, d'une part, l'affinité spécifique, dans l'ensemble de la RDA, que présente ce mode avec les démonstratifs, qui apparaît comme une manifestation

**10** Les énoncés comme : « Soulier » est synonyme de « chaussure », « Il a dit “j'hésite un peu”, ce qui équivaut pour lui à “je ne veux pas” », ne s'opposent pas à cette analyse : la prédication d'équivalence (synonymie en langue ou paraphrase en discours) ne porte pas sur les signes autonymes S' qui y figurent– dont les signifiés s'opposent par les signifiants différents qu'ils incluent –, mais sur les signes ordinaires auxquels ils réfèrent.

**11** Cf. Rey-Debove (1997 : 155, 341), Tamba (2003).

**12** Par rapport aux deux plans que distingue Neveu (2004) à l'article *Iconicité* : (a) « Le terme désigne une propriété du signe iconique qui réside dans la ressemblance avec les objets du monde », et (b) : « Au-delà de cette perspective, l'iconicité conceptualise la problématique de l'arbitraire et de la motivation du signe linguistique, autrement dit celle de la similitude entre les formes de la langue et leurs significations. ». C'est au sens (b) qu'est posée ici l'iconicité inhérente au signe autonome ; au-delà celle-ci débouche – au DD notamment – sur la *possibilité*, non la contrainte, pour le signe autonome d'un rapport iconique (a) de ressemblance aux objets (langagiers) du monde auquel le signe autonome *réfère*.

de cette dimension de monstration propre au DD : associé au signe complexe S' – signifiant et « réalisant » à la fois le signe S – le jeu massif des démonstratifs :

- (27) Il a dit ces mots/ceci/comme ça... : « **e** ».  
 « **e** ». Ces mots/cette formule/ceci...

apparaît comme relevant à la fois d'un fonctionnement de type anaphorique (cataphorique) co-référentiel en rapport avec S', la séquence autonyme, et d'un fonctionnement de type déictique (référentiel) en rapport avec le S « présenté » sur la chaîne.

D'autre part on verra (*cf. ci-dessous 2.2.2 (i), 2.2.3 (ii)*) comment la spécificité de l'objet (*token autre*) induit, relativement à l'iconicité – structurelle – du signe autonyme, un fonctionnement référentiel propre.

### **2.1.3 L'intégration de l'autonyme à la linéarité : un double fonctionnement**

Comment ce signe à la sémiotique complexe qui, par son iconicité interne « présente » matériellement l'objet langagier homonyme, se construit-il sur la chaîne, c'est-à-dire s'inscrit-il parmi les signes « ordinaires » ? L'insertion dans la linéarité langagièrde de l'autonyme emprunte deux voies, selon que le contexte – langagier – où il se trouve intégré est une construction grammaticale ou une organisation discursive<sup>13</sup>.

Dans le premier cas (a), il vient s'inscrire dans un déroulement linéaire réglé d'une combinatoire morpho-syntactique où il reçoit un statut *nominal*. Dans le deuxième (b), syntaxiquement autonome, il prend place, sans assignation catégorielle, dans une cohérence discursive – interphrastique, sémantique, textuelle, générique, paginale,... – où l'opération de présentation (S') d'un objet langagier S trouve sens.

#### **(a) Les autonymes « construits » : un mécanisme grammatical de « recatégorisation nominale »**

On a noté le caractère radicalement disparate des éléments susceptibles d'être autonymisés : leur insertion régulière dans une construction grammaticale passe, en français, par leur recatégorisation nominale, qui constitue, de ce fait, la marque formelle de l'autonymisation.

---

<sup>13</sup> Je suis redevable à F. Gachet de discussions à partir de son article (2011) et à des échanges avec I. Tamba qui m'ont amenée à préciser ce qui suit – sans qu'ils en partagent nécessairement tous les aspects.

Ainsi, le guillemet n'est-il nullement nécessaire pour reconnaître un autonyme (« *type* » (a) ou « *token e* » de DD (b)) dans des chaînes comme :

- (28) (a) Le ne pas est aujourd'hui souvent réduit à pas.  
 (b) Son je suis heureux de vous voir sonnait faux.

C'est par le franchissement sémiotique opéré par la conversion d'une séquence S quelconque en son autonyme S', nominal, que des suites aussi a-grammaticales que *Déterminant+je*, par exemple, sont « régularisées », et par là même « marquées » comme autonomies<sup>14</sup>.

Le statut nominal « *acquis* » de l'autonyme – « nom de discours », « nom *a posteriori* » dit J. Rey-Debove (1978) – se manifeste tant au plan de la structure interne du syntagme nominal, qu'à celui des fonctions qu'il occupe dans la phrase<sup>15</sup>. Qu'il réfère à un *type* (a) ou à un *token* (b), l'autonyme peut constituer à lui seul un SN, à la façon d'un nom propre :

- (29) a « Très faim » est condamné par la norme qui préconise « grand faim ».  
 b « C'est indécent » a été son seul commentaire.

ou entrer en composition avec un déterminant (28 a et b) et recevoir les diverses expansions du SN, adjetif (30), syntagme prépositionnel (31), relative (32) :

- (30) (a) Le *ou* adversatif commute avec *ou bien*.  
 (b) Auparavant Alain Claeys, tête de liste PS, avait tenté de résumer la situation par un périlleux « Nous ne mesurons pas la chance que nous avons ! » [Libération, 16–03–1992].
- (31) (a) Les *âmes*, *âtes* du passé simple déroutent les élèves.  
 (b) Laisse-les s'embarquer sur un *nous verrons* du père Grandet, et tiens toi tranquille, mon petit [...] [Balzac, Eugénie Grandet, idt].
- (32) (b) [...] le juge obéit et fut assailli par ce : —N'avais-je pas raison, mon ami ? que les femmes disent aussi quand elles ont tort, mais moins doucement [Balzac, Le Cabinet des Antiques].

En termes de fonction nominale occupée par les autonymes, notons, parmi les plus courantes, le sujet (28, 29), l'apposition (directe ou liée par *de*) (33), stéréotypique dans le discours grammatical, et d'une grande fréquence au DD

**14** Le guillemet (ou toute autre marque typographique ou intonative) est donc, dans ce cas, redondant par rapport à la combinatoire morpho-syntaxique, ne donnant lieu qu'à quelques cas d'ambiguïté. Cf., parmi les exemples donnés par J. Rey-Debove (1978 : 62) : *Démystifier est à la mode* (l'action ou le mot ?), *Elle écrit toujours* (incessante écriture, ou mot « toujours » ?), etc.

**15** Esquisse ici à très grands traits, le fonctionnement en français de la recatégorisation nominale comporte de nombreux aspects dont la description demanderait à être affinée : les variations *Det N/N* et *Det défini/indéfini*, notamment en rapport avec les fonctions occupées dans la phrase par l'autonyme, les types de prédicats métalinguistiques, la nature *type/token* du référent visé, etc.

- (33) (a) Le verbe *savoir* est très irrégulier ; la conjonction *si* ne doit pas être confondue avec l'adverbe *si*.  
 (b) Rien de tout cela ne serait survenu [...] si tout n'était pas livré [...] à la déplorable maxime du « laissez faire, laissez passer » ! [Flaubert, *L'Éducation sentimentale* II 2].

et le complément d'objet direct de verbe transitif (34), avec toutes les possibilités de transformations grammaticales qui le caractérisent : passivation (35), topicalisation (36), focalisation (37) :

- (34) (a) On construit *paraître* avec les deux auxiliaires *être* et *avoir*.  
 (b) [...] Louis Dreyfus, qui lâchait un « je suis contrarié » pour dire qu'il était ivre de rage [*Libération*, 05–05–1997].
- (35) (a) *Quelque* est obligatoirement placé avant le nom qu'il détermine.  
 (b) Gyf semblait un habitué du lieu ce qui ressortait du comme d'habitude interrogatif lancé par Monsieur Louis derrière son bar [J. Rouaud, *Le Monde à peu près*, Ed. de Minuit, 1996 p. 156].
- (36) (b) Non /je ne suis pas candidat, il l'a dit après les salades de M..., avant, il hésitait [conversation 14–03–2008, élections municipales avec deux tours, au sujet du poste de maire].
- (37) (a) C'est /après qu'il EST arrivé, qu'on doit dire, pas /après qu'il SOIT... ceci dit, c'est vraiment un combat d'arrière garde [oral, à l'écoute de la télévision, 20-1-2008].  
 (b) Je crois que c'est /peu d'eau mais régulièrement qu'elle a dit [conversation, 03–06–2000, après l'achat d'une plante verte].

Ainsi la structure sémiotique « double », à deux étages, du S' autonyme signifiant le signe S homonyme, rend-elle compte du double comportement morpho-syntactique des séquences autonymes – « types » de langue ou « *e* » de DD – : celui, interne à la séquence autonyme, qui est celui de S, complètement autonome par rapport à l'environnement phrasistique, et celui, « externe », du mode d'insertion de S' comme constituant nominal<sup>16</sup> de la construction où il apparaît.

Pour récapituler, dans le cas du DD, les observations faites ci-dessus, on distingera

- le plan S d'une séquence *Entrez donc !*, relevant quant à sa composition interne de la phrase injonctive ;
- le plan S' où cette séquence S autonymisée reçoit, comme constituant *e* d'une phrase **E**, un statut nominal en termes de combinatoire et de fonction :

---

<sup>16</sup> Les oppositions éventuelles de genre des éléments S sont neutralisées en S' dans le seul genre masculin : *La solidarité est précieuse* vs « *solidarité* » *est inadapté ici* ; et S' varie en nombre indépendamment de la catégorie du nombre affectant éventuellement S : cf. « *chevaux* » **est** un pluriel (cité par J. Rey-Debove), ou **les** « *choeur* » **sont** à corriger (*il y a un h !*).

- (38) Le « Entrez donc ! » de Marie était hésitant (*N dans un SN sujet avec S prep*) ; Les premiers mots de Marie ont été « Entrez donc ! » (*SN attribut du sujet*) ; C'est un pauvre « Entrez donc ! » qui a été articulé à contre-coeur par Marie (*N de SN avec adjectif, sujet focalisé de verbe passif*) ; À regret, Marie a dit « Entrez donc ! » (*COD*) ; Il a entendu « Entrez donc ! » (*COD*) ; Ce pauvre « Entrez donc ! », Marie l'a prononcé à regret (*N de SN COD détaché, pronominalisé*).

Le fonctionnement syntaxique de « la phrase de DD » apparaît, seul dans l'ensemble des modes de RDA, dont la syntaxe relève de la « grammaire » commune, comme posant des problèmes spécifiques<sup>17</sup> – ceux de la tension entre autonomie interne d'un « *e* » relevant de « n'importe quoi » et intégration de cet « *e* » à la construction régulière de *E*. La mise en parallèle des DD avec – hors RDA – les autonymes de « *types* » de langue, permet de reconnaître, en deçà de la différence entre secteurs de métadiscours, le fonctionnement commun, général, de l'opération de production d'autonyme, et de rendre compte par celui-ci de la syntaxe de la phrase de DD – sinon inexplicable ou requérant des solutions *ad hoc*.

#### **(b) des autonymes éléments d'une cohérence discursive**

Les autonymes apparaissent aussi en dehors d'une structure phrastique insérante, soustraits à la recatégorisation nominale des autonymes « construits » : objets langagiers décatégorisés, ces S', syntaxiquement autonomes, reçoivent un statut, une fonction, *en discours*.

C'est le cas ainsi – s'opposant aux autonymes « construits » des énoncés ci-dessus (a) – pour des séquences autonymes référant à des *types* : mots, locutions, expressions détachés typographiquement en « entrée » de dictionnaire ; paradigmes de conjugaison, déclinaison, réunis en tableaux ; phrases ou syntagmes illustrant des règles de grammaire, liste d'expressions ou de phrases proposées dans les aides « pour la conversation » en pays étranger... Que l'on compare pour la même séquence autonyme les deux fonctionnements, comme sujet grammatical dans la structure phrastique (39) et la configuration (40), typique du discours grammatical, d'une assertion syntaxiquement complète, avec laquelle elle entre, discursivement, dans un rapport sémantique d'exemplification :

---

17 Ce dont témoignent, par exemple, dans le cadre des systèmes explicites de règles visés par la grammaire générative, les solutions proposées spécifiquement pour le traitement formel des DD, là où le DI est décrit par les règles générales, chez J.M. Sadock (1969) ou A. Banfield (1973), par exemple ; cf. Authier (1978) ou (1979), pour une présentation schématique de ces modèles.

(39) « La vitre est cassée » a le plus souvent une valeur d'état résultant.

(40) Le passif se construit avec être suivi du participe passé.

*La vitre est cassée.*

Il en va de même pour les **e** de DD présentés – non nominalisés – hors construction syntaxique : énoncés détachés en exergue, florilèges et dictionnaires de « citations » ; exemples « d'auteurs » dans les grammaires et les dictionnaires, illustrant une règle ou l'emploi d'un lexème ; titre d'articles de presse réduits à un propos entre guillemets. Et aussi tous les cas de **e** de DD qui, apparaissant dans la linéarité du discours, y sont interprétables comme tels (et non construits univoquement) en termes de cohérence discursive : ainsi – parallèlement à (39) vs (40) – s'opposent le **e** « introduit » par un verbe régissant de (41) et le **e** interprétable<sup>18</sup> comme « annoncé » par la proposition qui précède, qu'il viendrait préciser (42) :

(41) Il a lancé : j'en ai assez.

(42) Il<sub>i</sub> s'est fâché : j'<sub>i</sub>en ai assez.

Redondante, on l'a dit, lorsque l'autonyme est syntaxiquement « construit », la signalisation typographique ou intonative devient pertinente pour le marquage d'un autonyme syntaxiquement autonome. Ainsi, des guillemets, ou un tiret, autonymisant la deuxième phrase de (42) iraient-ils fortement<sup>19</sup> dans le sens de l'interprétation notée par les indices – celle de la représentation autonyme d'un message « annoncé » par la première phrase.

On est loin de la « simplicité » volontiers prêtée au DD : il importe, au contraire, dépassant le vague de la notion « d'introducteur », de faire apparaître la variété, la complexité et l'hétérogénéité des formes par lesquelles se réalise l'intégration dans le fil du dire de la séquence **e** autonyme. Il est aussi inadéquat d'ignorer, pour le DD, le volet proprement grammatical de l'insertion du **e** autonyme<sup>20</sup>, que

**18** La suite *Il s'est fâché : j'en ai assez* est interprétable aussi avec *Il<sub>i</sub>* différent de *je = L*, celui-ci commentant le fait relaté dans la première partie (*Paul<sub>i</sub> s'est encore fâché : j'en ai assez de son<sub>i</sub> attitude*).

**19** Sans la contraindre, cependant, car le contexte peut tout à fait rendre acceptable une interprétation où « j'en ai assez » serait énoncé par un *l<sub>2</sub>* distinct de *il*.

**20** Comme le fait Genette (1983 : 39) par exemple, posant que le DD « n'est par définition jamais régi mais seulement introduit par un verbe déclaratif et/ou signalé par des guillemets ou un tiret », et par conséquent qu'il n'est pourvu que de « marques sans incidence grammaticale ». C'est en soulignant ce défaut d'attention à la dimension syntaxique du DD, que Van Raemdonck (2002) propose un traitement syntaxique de la phrase de DD *Marie dit : « J'arrive »* : s'opposant aux descriptions par simple juxtaposition de deux phrases (Banfield), il rencontre, sans référer au statut autonyme de **e**, certains aspects de l'analyse développée ici.

de méconnaître l'importance des cas où c'est, hors syntaxe phrastique, discursivement qu'est mis en jeu le statut sémantique de l'autonyme « présentant » une séquence dans sa matérialité.

L'opposition entre constructions syntaxiques et configurations discursives ne va pas sans recouvrements : outre la délicate question du statut phrastique de l'incise<sup>21</sup>, on peut noter le jeu des anaphores entre le *e* autonyme et son contexte, ou l'occurrence répétée dans le roman classique de l'unité – syntaxique ? discursive ? – conjointant un *e* autonyme et un élément circonstanciel, phrastiquement incomplet, qui requiert le « complément » du *e*, sans le régir pour autant, sur le mode<sup>22</sup> :

- (43) Il s'assit ; et, tendant son verre : J'ai soif !  
 Il s'assit ; et, d'une voix impatiente : J'ai soif !

L'éventail des structures d'intégration du *e* autonyme au DD, qui demanderait un parcours systématique des formes de ce mode – entre plans syntaxique et discursif, avec et sans signalisation typographique (intonative) – ouvre, aux styles individuels, aux textes, aux genres, un espace de variation spécifique, distinct d'autres facteurs pertinents, tels le type de catégorisation, de contextualisation représentée ou, *cf.* ci-dessous, le rapport à la « textualité » de la représentation.

**Remarque 2 : Signe de langue et monstration.** Dans le cadre *linguistique* du traitement de l'autonyme comme signe à structure complexe développé ici, le mécanisme de conversion catégorielle des S quelconques en S' autonymes nominaux apparaît comme homogène à l'espace du linguistique ; la motivation et l'iconicité interne, impliquées par cette structure complexe, débouchent sur la dimension de monstration de S inhérente à l'énonciation de S' par laquelle le système linguistique interfère avec le champ hétérogène de la « gestualité ».

Au contraire, dans le cadre du traitement de l'autonyme comme relevant (*cf.* ci-dessus Remarque 1) d'un « *showing* », de la « *demonstration* », d'une gestualité générale, cette dimension de l'autonymie apparaît comme première, mais c'est alors la dimension proprement linguistique de l'autonyme – son fonctionnement syntaxiquement contraint comme « nominal » – qui va réclamer un « dispositif » hétérogène à l'approche en « *showing* », pour convertir « du geste » en unité linguistique. Ainsi en est-il du mécanisme proposé par Recanati (2001) selon lequel les séquences « montrées » en « *closed quotation* » – *i.e.* en contexte syntaxiquement contraignant – y sont « recrutées » linguistiquement (« incorporées » au sens militaire du terme, ou « enrôlées » dans l'ordre linguistique...) pour fonctionner régulièrement, comme un de ses éléments, dans la

**21** Qui, notons le, n'est en aucune façon, par elle-même, une marque de DD, mais marque de RDA, apte à se combiner, entre autres, à une séquence marquée ou interprétable comme un *e* de DD (*cf.* ci-dessous chap. 9.3.2 ex. (29) à (34), p. 351–352).

**22** Dont *L'Éducation Sentimentale* fournit des dizaines d'exemples comme celui cité note 12 du chapitre 6, p. 211.

phrase mentionnante, les « *closed quotations* » apparaissant dès lors comme un « phénomène authentiquement linguistique »<sup>23</sup>.

Ce qui apparaît, c'est la double appartenance de l'autonymie au système linguistique – catégorie, syntaxe... – et au registre de la monstration extra-linguistique : chaque traitement étant requis, à partir de la dimension qu'il priviliege, de tenir compte *aussi* de l'autre, faute de quoi il serait inadéquat au fonctionnement de l'autonymie en général, et du DD en particulier<sup>24</sup>.

L'approche en « showing », qui n'est pas celle que je suis, me paraît tout à fait recevable à la double condition (remplie chez Recanati (2001)) : - (1) qu'elle se soucie de la face linguistique du phénomène, et - (2) qu'elle maintienne la spécificité de l'autonymie en DD, sans fondre tous les modes de RDA (DI autant que DD) dans un même univers de la « démonstration » (comme le propose Perrin (2002) par sa mise en œuvre « étendue » de la « démonstration » englobant DD, DIL et DI)).

## 2.2 La représentation autonyme de *token autre* : spécificité du DD

### 2.2.1 Un mécanisme commun pour des référents divers

Comme précédemment pour la catégorisation et la paraphrase, qu'on a d'abord dégagées dans leur généralité de mécanisme langagier avant d'envisager leur mise en jeu dans les diverses « régions » du champ métadiscursif, et la spécificité qu'y apporte l'objet « *token autre* », il convient, pour l'autonymie, de distinguer et d'articuler ces deux plans – généralité du phénomène et particularité des référents.

C'est, en effet, en tant que mécanisme abstrait, transverse au champ métadiscursif, que l'autonymie a été posée, dans le double aspect de sa structure sémiotique comme signe complexe à dimension iconique interne, S' « présentant » de ce fait le signe S homonyme, et de son intégration à la linéarité, dans une construction syntaxique par recatégorisation nominale ou dans un déroulement discursif par mise en jeu de la cohérence de celui-ci. La reconnaissance de ce plan de l'analyse est nécessaire pour rendre compte d'aspects essentiels du fonctionnement du DD : l'insertion régulière d'un **e** quelconque dans une construction syntaxique, ainsi que la possibilité pour tout **L** d'énoncer des *je*, *tu*, *ici*, *etc.* qui, là encore de façon régulière (parce que signes autonymes S') ne renvoient pas déictiquement à la Situation de l'acte **A**, mais dont le signifié (les signes S homonymes *je*, *tu*...)

---

<sup>23</sup> Cf., compte-tenu de mes hésitations à traduire le terme « recruited », le texte original : « That happens whenever a quotation is closed, that is, linguistically recruited as a singular term in the mentioning sentence. Because it functions as a regular singular term, both syntactically and semantically, closed quotation undoubtedly is a genuine linguistic phenomenon ».

<sup>24</sup> Cette attention aux deux plans de la syntaxe et de la monstration est présente dans l'approche du DD de Gachet (2012), menée dans le cadre macrosyntaxique du « Groupe de Fribourg ».

peuvent trouver sens et référence dans le co-texte assurant la représentation de l'autre acte  $\alpha^{025}$ .

Mais s'il rend compte des propriétés sémiotiques et morpho-syntaxiques du **e** du DD, le statut autonome d'une séquence se situe en deçà de la diversité des référents langagiers que celle-ci représente, sans spécifier la nature du rapport de représentation qui unit ces deux plans – la séquence autonome et son référent.

Aussi importe-t-il, au delà de la reconnaissance, en DD, de son inscription dans le phénomène général de l'autonymie, de souligner *ce qui distingue*, dans les trois régions du métadiscours, *les référents* que représentent les autonymes : « types » de langue (12), *token* en train de se faire de l'ARD (13), *token* autre de la RDA (14) : on ne pourra pas ainsi étendre à l'ensemble des séquences autonomes – et donc aux « **e** » du DD – des propriétés relevant spécifiquement de *l'un* des types de référents. C'est, en effet, à l'extension abusive des caractéristiques des autonymes de *types* à ceux des *tokens* autres du DD que tiennent les principales « difficultés » – ou objections – que rencontre le traitement autonome des « **e** » de DD, touchant la question pour cet **e** en DD de sa « textualité-fidélité » (2.2.2) et celle de son « sens » dans l'économie du dire de **L** (2.2.3).

### 2.2.2 La question de la « textualité » du DD

#### (i) La séquence autonome **e** et son rapport au référent **e<sup>0</sup>**

Il existe, structurellement, un rapport d'identité matérielle – homonymique – entre ce signe S' et le signe S qu'il signifie, c'est-à-dire qui en est un élément constitutif : cette identité est, on l'a dit, une propriété *interne* au signe autonome – et, partant, à toute séquence autonome.

La question de ce qu'on appelle la textualité, ou la fidélité, l'exactitude, plus ou moins littérale du DD, relève d'un autre plan : celui du *rapport* entre le signe autonome S' et, extérieur à lui, *ce qu'il représente*. Le caractère « ouvert » de ce rapport dans le cas spécifique du DD – c'est-à-dire de la référence à un *token* autre – a été souvent masqué par le caractère, au contraire contraint, de ce rapport dans les deux autres régions du métadiscours.

Lorsque le référent est (« type ») un signe de langue, unité fixe, stable, identique à soi-même, comme en (7), (8), (12), (15), etc., ou :

(44) « N'y va pas » est une phrase injonctive et négative.

---

25 Cf. chap. 4.2.1, p. 119 *Désembrayage et hiérachisation*, et ci-dessous 2.2.3.

il y a stricte coïncidence, au plan des signifiants entre l'image autonyme  $S'$  – à signifiant « bloqué » par la non-synonymie – et le signe de langue auquel elle réfère. Aucun autre  $S'$  autonyme que « chaussure » ne peut représenter (*cf.* (7) et (26)) le référent qu'est le mot « chaussure ». Aucune explicitation de flottement n'est ici envisageable :

(45) \* La phrase, à peu près (en substance, en gros...), « N'y va pas » est injonctive et négative.

Avec les séquences autonymes référant à des *tokens*, on quitte l'univers stable des unités de langue pour celui des énoncés ouvrant – contexte et interprétation – sur le non-arrêtable de leur sens en situation. Cependant, dans le cas, très particulier, (ARD) du redoublement *d'un token en train de se faire* par son auto-représentation, comme en (13) ou

(46) Écoute-moi bien, mon conseil tient en trois mots, c'est /n'y /va /pas !

l'image, autonyme, du dire est co-extensive au dire auquel elle réfère : la superposition entre l'énoncé et sa représentation implique une stricte identité matérielle<sup>26</sup>.

En revanche, dans le cas de la RDA, ce qui est représenté – l'autre acte d'énonciation  $a^0$  – est un référent qui ne présente ni la fixité du *type*, ni la co-présence du *token* en train de se faire ; le rapport qu'entretient la séquence autonyme «  $e$  » avec le référent  $e^0(a^0)$ , tout à la fois inépuisable à interpréter et extérieur à la situation A du dire en train de se faire, est un *rappart ouvert*.

Contrairement au DI, formulant, en usage, une représentation *intégrée*, aux trois plans sémiotique, syntaxique, énonciatif, de l'énoncé autre dans son cadre  $a^0$ , le DD *présente* une séquence de mots, autonyme, *détachée*, aux mêmes trois plans, comme un objet isolable, *image de* – valant pour, mis pour – *l'énoncé autre*, ainsi *représenté*. La séquence «  $e$  » qu'énonce L présente des mots – ses mots – « bloqués » sur leur matérialité singulière par la non-synonymie des autonymes ; mais cet « arrêt sur signifiant » est une propriété sémiotique de la chaîne auto-

---

**26** Notons, contrairement à l'impossibilité de (45), l'occurrence, notamment, de *en gros* dans des formes en « je te dis » : leur apparition, en contradiction apparente avec l'identité posée entre dire et image auto-référentielle de celui-ci, fait passer le *je te dis* dans cette zone indécise entre ARD et RDA « de soi » qui a été évoquée chap. 1.2.3.2, p. 24, où le *je te dis en gros « X »* relève d'un « dire en train de se faire » qui est un résumé récapitulatif approximatif du dire immédiatement précédent, comme le serait : « Certes il y a [...], mais il faut voir aussi [...]. N'oublie pas le risque de [...] bref, je te dis, en gros : "n'y va pas" », voire, sans discours précédent, d'un dire auto-représenté comme formulation approximative d'une pensée complexe non explicitée (cet emploi étant facilité par des modalisations *je te dirais, plutôt, ...*) : « C'est compliqué, on peut hésiter, mais moi je te dis, en gros : "n'y va pas" ».

nyme, proposée comme image de l'énoncé autre  $e^0(a^0)$  qu'elle représente : il ne concerne pas le rapport, non contraint, entre les signifiants de cette image et ceux du référent<sup>27</sup>.

Il convient donc de distinguer les deux plans : celui du statut autonyme de la séquence « *e* » en DD qui relève du plan fixe, abstrait, de la langue ; et celui du rapport que cette chaîne « *e* » entretient avec l'énoncé autre  $e^0(a^0)$  auquel – « en emploi et en action » – elle réfère, qui relève, lui, du fonctionnement concret et mouvant du discours : pour le DD, lorsqu'on parle de textualité-conformité-fidélité, c'est au plan de ce rapport discursif, posé dans un acte d'énonciation, entre un signe et un référent singulier, qu'on se situe.

Certes, la spécificité langagièrre du référent – c'est-à-dire une homomorphie entre représentant et représenté, étrangère à la représentation d'un objet quelconque du monde – présente des spécificités essentielles telles que la *possibilité* d'une identité matérielle (ce qu'on appelle la « textualité ») entre le signe (« *e* ») et son référent ( $e^0(a^0)$ ) ; mais aucun rapport bi-univoque – du type qu'impliquerait un DD définitoirement « textuel » – ne saurait être posé entre le « *e* » de DD et l'énoncé  $e^0$  qu'il représente : l'image autonyme, *présentant* « ces mots là et pas d'autres », ouvre sur un espace ininventoriable de rapports au référent qu'elle *représente*, allant – explicités par L ou laissés à l'interprétation – de la reproduction matérielle la plus étroite aux reformulations paraphrastiques les plus éloignées au plan du signifiant (radicalement résumantes ou offensivement subversives). Au plan de la matérialité des manières de dire, le rapport entre un énoncé autre représenté et l'image qu'en présente une séquence autonyme – celui où se joue la question de la « textualité » – est absolument non contraint<sup>28 29</sup>.

---

**27** Je renvoie à la netteté des formulations par lesquelles – dans les termes de sa notation (cf. chap. 2 note 4 p. 36) – P. Von Münchow (2001 : 177) distingue les plans du référent et de son « image » en RDA, posant l'autonymie comme propriété de langue se prêtant aux effets discursifs les plus divers, notamment en ce qui concerne son rapport plus ou moins « fidèle » au référent.

**28** La nécessité de ne pas confondre autonymie et fidélité littérale est clairement formulée par G. Philippe (1997 : 216) qui, soulignant « la dimension autonymique » propre (par opposition au « DI conjonctionnel ») aux modes DD et DIL, précise : « Par *autonymie*, on ne doit pas entendre *littéralité* ou *textualité* », en notant que « l'on cède facilement à l'illusion de croire que le discours direct est une reproduction littérale de l'énoncé [...]. (idt)

**29** La seule contrainte formelle pesant sur la séquence « *e* » de DD est – propriété qui la *constitue* comme image d'énoncé, c'est-à-dire de chaîne énonciativement ancrée dans une structure d'énonciation – celle du nécessaire ancrage de ses marqueurs énonciatifs dans la situation **a** distincte de **A**. Mais l'émergence des formes référentielles et modales ancrées en **a**, dans « *e* », n'est pas nécessairement de l'ordre de la « reproduction textuelle » ; ils sont susceptibles d'apparaître, en « *e* », indépendamment de leur présence dans l'énoncé autre  $e^0$ , par le choix de **L** de marquer

(ii) *Le degré de textualité : une variable*

La disjonction des deux plans de la forme autonome et de son fonctionnement en discours comme représentation d'un référent est illustrée par le couple d'énoncés

- (47) Il lui a dit, avec ces mots : « Vous avez tort ».
- (48) Il lui a dit, pas avec ces mots : « Vous avez tort ».

explicitant les rapports opposés – en termes de « textualité » – à leur référent, d'une chaîne « *e* » dont le statut autonome est souligné, identiquement dans les deux cas, comme apposition à *ces mots*.<sup>30</sup>

Dans l'intervalle, entre les mots de l'énoncé auquel réfère **L** – le plus souvent inaccessibles – et les mots qu'il présente comme image de celui-ci, se joue cette part importante du sens d'un DD en discours qu'est son assignation à une place dans le continuum des rapports possibles entre les deux plans. D'un pôle à l'autre, entre ressemblance et dissemblance maximale, se combinent les mécanismes de l'explication et de l'interprétation.

La variété des formes *explicitant* le caractère textuel ou non du « *e* » de DD, comme la fréquence de leur usage témoignent de la sensibilité des énonciateurs à cette dimension du fonctionnement du mode.

L'adjonction familière des *textuellement, texto, je cite, sic*, dans les conversations courantes et la sphère médiatique, peut s'étoffer, emphatisant l'affichage des « mots eux-mêmes » pour leur conférer leur poids, souvent porté par le mouvement, critique vis à vis de *e<sup>0</sup>*, d'aller au devant des réactions d'incrédulité de *R*, comme en :

- (49) Vous savez ce qu'il a dit ? ah ! ... *faut que je vous répète exactement*, parce que... il a dit, / Nous avons pris connaissance récemment, avec la plus grande attention, des problèmes soulevés *etc. etc.* Récemment ! ah, il manque pas d'air ! [Conv. entre voisins après une réunion à la mairie, mai 2005].

---

le statut énonciatif hétérogène de « *e* ». Ainsi un *e<sup>0</sup>(a<sup>0</sup>)* : « Il est inutile de prolonger un échange stérile. » peut être représenté en DD par : Il lui a dit, en gros : « J'en ai assez, **tu dégages** ».

**30** C'est très largement que les données observables en discours variés (non exclusivement littéraires) infirment l'assertion de A. Banfield (1973, trad. française in *Change* : 193) – reposant sur un parti pris de « textualité » du « *e* » du DD – selon laquelle « dans des phrases au D.I. *les mots exacts* du locuteur peuvent être commentés, *ce qui est impossible au D.D.* » ; et les énoncés du type de ceux qui sont rejetés (avec un astérisque) au nom de ce principe, tels « Marx a écrit « La religion est l'opium du peuple », et ce sont là ses mots exacts. / Marx a écrit « La religion endort le peuple », mais je ne me souviens pas comment il l'a formulé exactement », apparaissent non seulement possibles mais non rares.

L'explicitation inverse, de non-textualité<sup>31</sup> de *e* par rapport à *e<sup>0</sup>* emprunte deux voies :

(a) celle du marquage d'un abrègement local par l'indication en *e – etc., etc. ; et patati et patata ; gnagna ; blablabla...* – des coupures effectuées dans la littéralité du *e<sup>0</sup>*, renvoyé par là, de façon désinvolte à une prévisibilité prolixe sans intérêt, et par le recours aux substituts indéterminés – *un tel, tel... tel, ci... ça, machin, truc...* – dont la fréquence, notamment dans l'échange interlocutif, manifeste combien aisément le souci de la littéralité cède le pas à celui de l'économie et de la vivacité de la représentation du dire, comme par exemple<sup>32</sup> en :

- (50) Les projets de vacances, faut se méfier... On dit/ on va faire ci, on va faire ça... on visitera tel truc, *etc.* et finalement..., mais, bref, ça fait rêver ! [Conv. privée 20.07.2013].

(b) celle des *caractérisations globales* du « *e* » de DD, reformulation paraphrastique passant par les *en substance, en gros, je résume, pour faire court, (du / dans le) genre, style, etc.*<sup>33</sup>, marquant, souvent de façon ostentatoire que c'est dans un écart délibéré à son référent *e<sup>0</sup>* qu'est énoncée l'image « *e* » qu'en propose le DD :

- (51) Il a vu le notaire, *en résumé* c'est /ne vendez pas, ça va remonter [conv. 07–2005].  
 (52) Il refusait de répondre, *genre* « j'ai rien vu, je peux rien dire », alors le flic s'est énervé... [conversation, « Il » témoin d'un accident de circulation, 16–06–2012].

une telle explicitation correspondant, dans le cadre du récit romanesque, à un affichage de la présence du narrateur, comme, par exemple chez Balzac :

- (53) — Je le sais bien, répondit Eugène d'un air sec. Tout le monde aujourd'hui se moque donc de moi ! dit-il en jetant son chapeau sur les coussins de devant. Voilà une escapade qui va me coûter la rançon d'un roi. Mais au moins je vais faire ma visite à ma soi-disant cousine d'une manière solidement aristocratique. Le père Goriot me coûte déjà au moins dix francs, le vieux scélérat ! Ma foi, je vais raconter mon aventure à madame de Beauséant, peut-être la ferai-je rire. [...]. Si le nom de la belle vicomtesse est si puissant, de quel poids doit donc être sa personne ? Adressons-nous en haut. Quand on s'attaque à quelque chose dans le ciel, il faut viser Dieu !

*Ces paroles sont la formule brève* des mille et une pensées entre lesquelles il flottait [Balzac, *Le Père Goriot*, chap. 1, Folio, p. 37].

---

<sup>31</sup> Cf. les exemples cités ci-dessus chap. 4.2.1.3, p. 123 et chap. 7 exemples (4a), p. 228 et (13), p. 235. Les travaux de Mochet (1994 : 261), (1996 : 73), Rosier (1999 : 239 sq.), Norén (2004 : 98 sq.), Rosier (2004 : 240 sq.), Marnette (2005 : 40 sq.), Branca *et al.* (2012 : 210 sq.) offrent une riche moisson d'énoncés avec marquage de non-textualité.

<sup>32</sup> Cf. chap. 4 ex. (47), p. 123 les *etc.* ironiques de Gide, et (49) ci-dessus où la marque d'abrègement (*etc. etc.*), vient renforcer la dérision amorcée – à l'inverse – par l'affichage initial de textualité.

<sup>33</sup> Cf. marqueurs de paraphrase, chap. 7.2.2.2, p. 239.

- (54) Deux jeunes gens bien mis [...] se rencontrent un matin sur le boulevard [...] ils se prennent par le bras ; et s'ils partent du théâtre des Variétés, ils n'arriveront pas à la hauteur de Frascati sans s'être adressé *une question un peu drue dont voici la traduction libre* : – Qui épousons-nous pour le moment ?... [Balzac, *Physiologie du mariage*, ch. XI].

L'évaluation interprétative multifactorielle du rapport  $e^0/e$  quant à leur identité matérielle fait intervenir, notamment, les langues, variétés, genres, positions discursives... propres à chacun des deux plans de l'image « *e* » produite en **A** et de son référent  $e^0$  élément de  $a^0$ . Ainsi est-ce par « contrat générique » qu'est requise l'exactitude littérale de ce qui relève de la citation académique, tels, dans cet ouvrage, par exemple, les recours aux écrits d'autres linguistes ou les exemples empruntés aux textes littéraires ou médiatiques – où tout écart éventuel est (s'il n'est pas indiqué comme tel) à considérer comme « fautif ». À l'inverse, on peut penser au concert multilingue des déclarations politiques sur la scène internationale, ramené en « *e* » à la langue du média qui les représente ; à la transmutation de rigueur de la variété des paroles recueillies « à chaud » dans les commissariats, dans le langage normé des « *e* » des procès-verbaux de police<sup>34</sup> ; aux jeux délibérés ou involontaires des « traductions » – non explicitées comme telles – qu'opèrent les DD, tel l'exemple – souvent cité – qu'en propose Proust en le commentant avec humour :

- (55) Et Françoise, nous transmettant les commissions de la marquise : « Elle a dit : Vous leur donnerez bien le bonjour », contrefaisait la voix de M<sup>me</sup> de Villeparisis de laquelle elle croyait citer textuellement les paroles, tout en ne les déformant pas moins que Platon celles de Socrate ou saint Jean celles de Jésus [M. Proust, *À la Recherche du temps perdu*, Éd. de la Pléiade, 1954, t. 1, p. 622].
- (56) La prof, elle dit /Grouillez-vous, le chauffeur c'est pas un mec cool, pour trois minutes de retard il fait des emmerdes [Adolescente à un groupe de sortie scolaire, entendu mai 2014].
- (57) Car y disait à ses Apôtres: /— Aimez-vous ben les uns les autres, / Faut tous êt'copains su'la Terre, / Faudrait voir à c'qu'y gn'ait pus d'guerres / Et voir à n'pus s'buter dans l'nez, / Autrement vous s'rez tous damnés [Jehan Rictus, *Le Revenant, in Les soliloques du pauvre*, 1897].

Deux points encore sont à noter, de nature différente, au sujet de cette question de la (non-)textualité du « *e* » de DD : l'un (a) touchant au signe typographique du guillemet, l'autre (b) relevant de la nature du référent  $a^0$  représenté au DD.

---

<sup>34</sup> Le film *Quai des Orfèvres* propose un savoureux exemple de l'élaboration par l'officier de police d'une de ces déclarations en « *je* » dans lesquelles le signataire renâcle à devoir se reconnaître.

**(a)** Le guillemet portant sur le *e* de DD, s'il est signe d'autonymie ne l'est pas de textualité, comme en atteste la normalité de son usage avec des « *e* » donnés – ou évidemment reçus – comme non textuels, tels (60) ci-dessous. En revanche, dans le cas de la modalisation autonymique d'emprunt – glosable en *X*, pour reprendre les mots de *l* – il indique une reprise littérale des mots d'un autre dire.

**(b)** La description canonique du DD – réalisé en *il a dit* : « *e* » – est celle du rapport (1) *fidèle*, (2) *d'un* acte d'énonciation, (3) *factuellement* réalisé. On sait à quel point, sur ces trois points, cette présentation ne résiste pas à l'observation du fonctionnement du mode : il faut évidemment prendre en compte les cas fréquents où les RDA, et parmi elles les DD<sup>35</sup>, s'opposent au point (2), en renvoyant à une pluralité (itérativité pour un *l*, *l* collectif...) de dires autres, ou au point (3) en représentant un (des) discours virtuel(s) (futur, hypothétique, nié...) et on a vu combien le point (1) de la fidélité est intenable. Mais, pour être également mis en défaut, ces trois points ne sont pas pour autant solidaires.

La nature *factuelle* du référent *e<sup>0</sup>(a<sup>0</sup>)*<sup>36</sup>, notamment, n'est pas une condition pour que se pose la question de la textualité – stricte, forte, approximative, nulle... – du rapport entre ce référent et son image autonyme « *e* » : cette dimension est également pertinente – et également présente – dans le cas des actes *a<sup>0</sup>* présentés comme hypothétiques, niés, futurs, ... Les exemples abondent – là encore sur le mode explicite ou interprétatif – illustrant le même parcours que dans le cas des actes réalisés, de rapports de similitude stricte (c'est par exemple le cas lorsque l'on prévoit un « mot de passe », comme en (58), par exemple) ou que, en (59) c'est une formulation précise que l'on conseille, déconseille de dire, regrette de ne pas avoir dit... ou que l'on évoque un référent « du genre de » l'image présentée, comme en (60) :

- (58) [...], il demandera madame de Saint-Estève. N'oubliez pas le *de*... Et il dira : Je viens, de la part du procureur-général chercher ce que vous savez... À l'instant vous aurez trois paquets cachetés... [Balzac, *Splendeurs et Misères des courtisanes*, p. 281, *idt*]
- (59) a Je ne lui ai jamais dit textuellement « *e* » comme j'aurais dû le faire.  
b. Ne lui dis surtout jamais « *e* », ce sont des mots qui lui font voir rouge.  
c. Si tu arrives à lui placer « *e* », c'est un sésame pour entrer dans ses bonnes grâces.

---

<sup>35</sup> Sur cette question cf. chap. 2.2.1, p. 41 ; ces cas sont largement illustré dans les travaux évoqués note 31 ci-dessus.

<sup>36</sup> Que celle-ci soit effective ou donnée comme telle dans la fiction narrative dans laquelle l'explication de l'écart au référent – comme on l'a noté pour (53) ou pour le renard de La Fontaine qui, au corbeau, « tint à peu près ce langage » – renforce, avec la présence de la voix narrative, l'illusion référentielle.

- (60) Supposons qu'il se soit trouvé à l'Élysée [...] une voix pour dire *en substance* à la nation « Eh bien, oui, c'est vrai, pendant cette épouvantable bataille d'Alger [...]. » oui, rêvons, supposons qu'un tel langage ait été tenu [*Le Nouvel Observateur*, 05-11-1978].

ou au contraire d'écart entre « *e* » et son *e<sup>0</sup>* virtuel en termes de variété, d'étendue ou de latitude, marquée par *en substance*, *du genre de*

- (61) a. Dis-lui poliment : « j'en ai marre ».  
 b. Expliquez sur deux colonnes : « C'est la faute de la dette».

Ainsi, l'existence – et la fréquence – des DD à référents non-factuels ne constitue-t-elle pas, en soi, à mes yeux, l'argument qu'y trouve R. Martin (1983) contre la description du DD « par la notion de littéralité » : si celle-ci ne peut, en effet, être donnée comme propriété définitoire du DD, ce n'est pas parce que

dans un contexte futur *Tu lui diras* : « ... » (Ces paroles n'ont jamais été dites ; l'idée de littéralité n'a aucun fondement) (Martin 1983 : 94)<sup>37</sup>.

puisque l'espace de variation du rapport de l'image « *e* » à son référent (*en gros vs textuellement*) est ouvert, que le référent soit (*il a dit* : ...) ou non (*dis lui* :...) réalisé :

- (62) Il lui a dit/Dis-lui      en gros/textuellement : « ... ».

Même si on peut penser que la réception des représentations de dires autres non-réalisés<sup>38</sup> a tendance, en l'absence d'indication dans l'un ou l'autre sens, à pencher interprétativement (si elle se pose le problème...) du côté du non-littéral, la possibilité de la littéralité n'est nullement évacuée ni, avec elle, la « question » de la littéralité. Et si, en effet, « il faut chercher ailleurs [que dans la littéralité] un critère acceptable de définition » pour DD, ce n'est pas pour cette raison de paroles « jamais dites » – où me semble jouer une perspective non linguistique de vérifi-

---

<sup>37</sup> Argumentation souvent reprise : cf. par exemple Rosier (1999 : 238) qui, à la suite de Martin, invoque « l'emploi du DD en contexte futur, en hypothétique négative » (associé aux cas de « valeur allusive, sujet collectif etc. ») comme « autant de preuves linguistiques qui démontent le mythe » de la « fidélité du DD ».

<sup>38</sup> Il en va de même pour les représentations en DD ne référant pas à une énonciation unique – itérativité, sujet collectif... qui sont également invoquées comme « argument ultime que le discours qui est rapporté n'est pas reproduit littéralement » (Norén 2004 : 100, renvoyant à l'argumentation de Rosier évoquée ci-dessus, note 37) : compatibles, comme les DD d'actes non réalisés, avec des explicitations ou des interprétations en images littérales (slogans d'une foule, « scie » d'une collectivité, tic ou radotage d'une personne...), ou non-littérales, leur existence « n'évide » pas non plus la problématique de la textualité du DD et de son degré.

cabilité dans le réel – mais parce que, au plan général de tous les DD, à référents réalisés ou non, se manifeste, explicitement ou interprétativement, le caractère *ouvert* du rapport entre la séquence autonyme « *e* » et le référent  $e^0(a^0)$  dont elle est présentée comme l'image.

**Remarque 3 : DD et paraphrase.** On a posé (chap. 7.2.1.2, p. 231) le caractère transverse à la RDA de l'opération paraphrastique : à l'œuvre dans les énoncés (48), (51) à (57), (60), (61) ci-dessus, son explicitation éventuelle y passe par les mêmes formes qu'en DI ou MAS – *en substance, je résume...* – et elle s'y présente, en DD, avec la même latitude de transformations radicales inhérente à la paraphrase discursive autour du « pivot du sens ».

Ce constat que la paraphrase est susceptible de s'exercer dans le cadre du DD – et non pas seulement dans celui du DI – ne conduit nullement à un « rapprochement » entre DD et DI qui irait au-delà... du dit constat. C'est seulement en ce sens, restreint, qu'il me semble possible d'admettre la remarque de J. Rey-Debove à propos des DD (autonymes) où « les paroles rapportées le sont pour leur contenu [...]. De telle sorte que le discours direct se rapproche beaucoup du discours indirect (1978 : 231) » et, plus difficilement encore, sa reprise par M.T. Charlent (2003 : 160) en termes plus radicaux, d'un DD, dans ces cas, « sémantiquement équivalent au discours indirect ».

Les deux énoncés

- (63) a DI Il lui a demandé, en substance, s'il allait bientôt se décider.  
 b DD Il lui a dit en substance : Est-ce que vous allez bientôt vous décider ?

s'ils explicitent, en effet, pareillement le caractère paraphrastique de la représentation qu'ils offrent d'un référent  $e^0(a^0)$ , ne s'opposent pas moins quant au statut – sémiotique, et, conséquemment, syntaxique et énonciatif – conféré à la dite représentation du contenu de  $e^0(a^0)$  : intégrée au dire de **L** dans le premier, là où le second « fait parler **I** », c'est-à-dire présente l'image syntaxiquement détachée et énonciativement hétérogène, d'un énoncé prêté à **I**.

*A fortiori* je ne partage pas l'analyse de L. Rosier (1999 : 114) jugeant que ce que j'ai appelé (Authier 1978 : 75) « traduction autonyme » « met à mal [...] l'opposition binaire [DD/DI] dans son principe métalinguistique ». Ce qui est « mis à mal », à mes yeux, par l'existence de DD paraphrastiques, c'est l'opposition entre un « DD-textuel » et un « DI-reformulant », et non pas l'opposition entre un DD autonyme (et susceptible, par là, d'entrer en rapport de représentation textuelle ou non textuelle avec son référent) et un DI non-autonyme<sup>39</sup>.

### *(iii) Positions différentes sur la textualité et l'autonymie*

Cette approche des deux plans où se situe le « *e* » – celui de sa forme de langue, autonyme, « présentant des mots » comme image de l'énoncé autre, et celui de la mise en œuvre en discours de cette forme, incluant, *parmi ses possibles*, un

---

<sup>39</sup> Le caractère non-autonyme de DI n'excluant pas sa combinaison avec de la modalisation autonymique d'emprunt (*cf.* chap. 7.2.2.3 (ii), p. 241, et ci-dessous 3.3.2, p. 300).

rapport de textualité entre l'image et le référent, s'écarte de deux positions opposées touchant la textualité et/ou l'autonymie (mention).

**(a)** *La première, qui fait de la « textualité » une propriété définitoire du DD, connaît deux versions :*

- celle de la *stricte fidélité* aux propos rapportés qui, en termes de propos reproduits « tels quels », « textuellement » ou « fidèlement », « dans [leur] forme originale » ou « exacte », dans le respect du « signifiant des paroles citées », ... est, au-delà des grammaires scolaires suivant majoritairement la doxa sur ce point, largement représentée<sup>40</sup> ;
- celle d'une fidélité « *aménagée* », faisant place, souvent introduits dans les descriptions sur un mode concessif, restrictif, à des approximations, accommodements, déformations, conférant à la fidélité littérale le statut d'une « *prétention* », ou d'une « *apparence* »<sup>41</sup>. Sans entrer dans l'analyse précise de la diversité des formulations proposées – diversité réelle quant à l'ampleur des « *latitudes* » envisagées, d'un simple lissage des spécificités orales à une « *déformation* »<sup>42</sup>, ou au statut de celles-ci, entre « *mensonge* » et « *approximation reconnue* » –, ce que l'on peut noter est qu'aucun de ces traitements, allusifs il est vrai, ne répond à la fois

---

**40** Ainsi, par exemple : le DD « reproduit textuellement les paroles dites » (Grévisse, 1959/1975 : § 1060) ; au DD « l'énoncé est reproduit sous la forme exacte qu'il prend dans la parole ou la pensée » (Wagner et Pinchon, 1991 : 30) ; le DD est « rapporté dans sa forme originale » (*Le Robert*, 2<sup>e</sup> éd., article DIRECT) ; dans le DD « le locuteur L<sub>1</sub> cède la parole à un locuteur L<sub>2</sub>, en reproduisant fidèlement ses propos » et il « respecte le signifiant des paroles citées » (Jeandillou, 1997 : 71) ; le DD passe par « le fait de rendre "mot pour mot" ce qu'un autre a dit, et qui se manifeste par la reproduction formelle et fidèle d'un propos » (Sarfati, 1997 : 59).

**41** Ainsi, par exemple : « [...] l'énoncé rapporté est *censé* redonner fidèlement, dans leur littéralité, les propos tenus par autrui [...]. » (Le Goffic, 1993 : § 190) ; « [Le discours d'autrui] est rapporté *tel quel*, comme une citation. Cependant, la fidélité littérale au discours rapporté n'est qu'*apparente* : ainsi, le discours direct ne reproduit pas les caractéristiques du discours oral, qu'il neutralise le plus souvent. » (Riegel *et al.*, 1994 : 597) ; « Les guillemets typographiques *certifient*, *prétention fondée ou non*, la littéralité du propos. Ils s'accommodeent d'une approximation reconnue. » (Wilmet, 1997 : § 562).

**42** Ainsi peut-on s'interroger sur le plan où s'inscrit, dans les fréquentes reprises dont elle est l'objet, la formulation de Genette (1983 : 34), ce « contrat de littéralité [qui] ne porte jamais que sur la *teneur* du discours » : celui de la neutralisation à l'écrit des « particularités de l'élocution – timbre, intonation, accent, etc. », de la traduction interlangue, évoqués par l'auteur comme « entam[ant] quelque peu la littéralité », ou, plus radicalement, celui d'un paraphrasage en langue à signifié constant, ou celui d'un paraphrasage en discours où la « *teneur* » serait de l'ordre du sens ?

- 1 – au caractère possiblement *radical* de la non-identité des manières de dire de *e* et de *e<sup>0</sup>* (c'est-à-dire à un écart qui ne serait pas ramenable à du lissage ou des approximations) ;
- 2 – à l'affichage possiblement *ostensible* de la reformulation effectuée (c'est-à-dire ni « censément », ni « prétendument » fidèle) ;
- 3 – à la nécessité de rendre compte du *mécanisme* par lequel une même forme s'avère compatible avec la plus stricte littéralité et avec la reformulation la plus lointaine.

C'est sur ce dernier point que se concentre, à mon sens, le flou qui affecte les descriptions du DD comme relevant de la fidélité « aménagée », et auquel entend répondre l'articulation des deux plans, de la *forme* autonome – présentant, dans leur littéralité, les mots qu'elle énonce – et du *rappport au référent e<sup>0</sup>(a<sup>0</sup>)* dont elle propose une représentation, scrupuleusement attachée aux manières de dire de celui-ci ou radicalement libérée de celles-ci. Faute de cette distinction, la formulation de « citation littérale » oscille entre les deux plans – sémiotique de la chaîne montrée, et sémantico-discursif de son rapport à l'énoncé qu'elle représente –, débouchant sur une problématique « citation littérale qui ne l'est cependant pas »...

**Remarque 4 : Sur des traitements de DD autonomes non textuels.** Les descriptions proposées dans Authier (1978) ou (1992–1993), si elles soulignent les points 1 et 2 ci-dessus, en disjoignant explicitement autonymie et textualité, ne font, en termes de *cas* de « traduction autonome », par exemple, qu'approcher le point 3 du mécanisme, sans le dégager dans sa généralité : celle, pour tout DD de *l'assignation interprétative en discours*, pour la séquence « *e* » et les mots que, linguistiquement autonomes, elle présente, d'un *degré de textualité* dans le rapport qu'elle entretient avec son référent.

Le traitement – différent – proposé par J. Rey-Debove (1978) et, à sa suite, par M.-T. Charlent (2003) de la question de la textualité d'un « *e* » de statut autonome, s'il prend en compte les cas de paraphrases radicales, comme ceux des restitutions approximatives, présente à mon sens deux difficultés :

- celle, critiquée ci-dessus, du flottement – ou de la contradiction – touchant la textualité, entre raideur du « en principe » et laxisme, voir « fausseté » du « en pratique », comme dans :

Les paroles rapportées en style direct sont exactement rapportées : non seulement elles ne subissent aucune modification dans leurs termes et l'ordre de leurs termes, mais de plus elles se doivent *en principe* d'en être l'icône intégrale : [intonation, typographie,...]. [...]. Il s'en faut qu'*en pratique* les paroles soient fidèlement rapportées, [...]. (Rey-Debove, 1978 : 211)

ou, chez Charlent (2003 : 159), la conjonction d'un DD qui, *structurellement*, « SIGNIFIE que la citation est textuelle » et des DD produits « tous les jours » qui sont « *en réalité* très approximatifs et donc tous un peu faux. »

- celle qui consiste à poser, pour les cas de paraphrase radicale, un mécanisme propre de paroles rapportées « pour leur contenu » par un autonome ayant valeur de « nom de signifié » :

Le rapporteur donne le sens du discours [...] dont il parle [...] sans s'intéresser à la forme. La séquence qu'il utilise est toujours syntaxiquement un autonyme mais son signifié est maintenant « le sens "X" » (Charlent 2003 : 160)

postulant ainsi, au principe des fait de non-textualité – sans que la frontière entre les deux apparaisse aisément traçable – deux mécanismes absolument hétérogènes.

La distinction entre les deux plans de l'image qui, structurellement, EST autonome et du rapport que cette image entretient avec son référent qui PEUT présenter tous les degrés de fidélité, permet de poser un mécanisme *unique*, plaçant la possibilité de l'écart dans son principe – et non *via* les « tolérances » de la « réalité » d'un côté et la spécification d'un rapport « pour le contenu » de l'autre.

**(b) La deuxième option, antithétique**, prend crucialement en compte tous les faits qui s'opposent à la définition du DD par sa textualité – stricte ou aménagée – pour lui opposer une définition du DD *exclusivement centrée* – à travers des approches théoriques et des formulations diverses – sur l'indiscutable (*cf. chap. 2*) co-présence au DD, dans un même énoncé, de *deux systèmes d'ancre énonciatif*.

Ainsi Faucher (1978) récuse-t-il les approches textuelles du DD – et la « résignation à l'à peu près » dont relèvent les caractérisations contradictoires de la fidélité « aménagée » – passant à côté « DU » plan où se joue, pour lui, l'opposition DI/DD : celui *d'un* vs *des* « appareils référentiels » mis en œuvre par L. On retrouve dans Martin (1983 : 84) ces mêmes étapes : (1) « La littéralité du DD tient du mythe », (2) « Il faut chercher ailleurs un critère acceptable de définition », (3) « Ce critère est celui de l'espace énonciatif », unique en DI, là où le DD en comporte deux distincts, puisque « L recrée, à l'intérieur de sa propre parole, l'espace d'un locuteur l ».

Chez d'autres auteurs, le rejet de la textualité comme critère définitoire du DD est solidaire – cause ou conséquence, c'est selon – du rejet du caractère autonome de la séquence **e** du DD<sup>43</sup>. Cette démarche, qui assimile autonymie (ou mention) et « textualité » repose sur l'extension – implicite et, à mon sens, erronée (*cf. ci-dessus p. 263*) – du fonctionnement de l'autonymie (mention) référant à des unités de langue (*type*) à celui de sa mise en œuvre comme référant à des éléments de discours (*token*) : dès lors que l'on prête à tout autonyme ce qui est propre à l'autonyme de *type* – l'identité matérielle entre lui et le signe qu'il désigne –, l'observation de la « non-textualité » du DD conduit logiquement à exclure ce mode du champ de l'autonymie-mention.

---

**43** Martin (1983) rejette également l'autonymie du DD, mais c'est sur une autre base, liée à la question du sens et de la référence de « **e** » (*cf. ci-dessous 2.2.3*).

**Remarque 5 : L'autonymie du DD aux prises avec les assimilations autonymie/textualité.**

Ainsi, la juste critique par Ducrot (1984 : 196 *sq.*) de l'enfermement du DD dans la reproduction matérielle des paroles prononcées passe-t-elle, au profit de la seule caractérisation du DD comme fait de « double énonciation »<sup>44</sup>, par un refus de la « mention ». Entendue restrictivement comme « notion logique » illustrée par les classiques « exemples » du type : « Table a cinq lettres », c'est-à-dire limitée à son fonctionnement en référence à des types, la mention est, de fait, totalement inadéquate à rendre compte du rapport entre un « *e* » montrant des mots, comme image (très, ou pas du tout) fidèle de ceux du *e<sup>o</sup>* référent. La conclusion de Ducrot (1984 : 199) :

rien ne force à soutenir que les occurrences mises entre guillemets constituent une mention et qu'elles désignent des entités linguistiques, celles qui ont été réalisées dans le discours original.

me paraît relever – par glissements de la « mention » à « des entités linguistiques » et à « celles [du] discours original » – de la confusion, déjà relevée ci-dessus, entre les deux plans, à distinguer, de la forme (autonyme) et de son référent (énoncé autre), la première proposant une représentation du second que, en effet, « rien ne force » à enfermer dans le registre de la « copie conforme » de l'énoncé original, mais cela n'exclut pas que cette représentation – non conforme – ne relève de la *mention*.

De ce rejet de la mention en DD dès lors que la non-littéralité est vraiment prise en compte, Anscombe (1985 : 15) se démarque, notant que :

la notion de mention et donc de rapport au style direct est plus compliquée qu'il n'y paraît.

Évoquant « le rôle particulier de ce type de mention qu'est le style direct », il envisage que :

A dit : « *p* » met en scène [...] un A locuteur, non nécessairement de *p* mais d'un discours dont la matérialité a quelque chose à voir avec celle de *p*. [La] coïncidence entre ces deux discours [apparaissant comme] accidentelle et non essentielle.

Chez plusieurs auteurs ayant mis, à juste titre, l'accent sur la non-fidélité du DD<sup>45</sup>, on retrouve, clairement explicitée, cette même assimilation – que je récuse – entre autonymie et textualité ; ainsi, par exemple :

On ne peut pas dénoncer la fidélité factice du DD sans mettre en cause son statut autonyme (Rosier, 1999 : 163)

Les conceptions autonymique et mimétique de la citation presupposent une fidélité textuelle entre l'énoncé d'origine et sa reproduction au DD (Tuomarla, 1999 : 24).

---

**44** « La possibilité toujours ouverte de faire apparaître, dans une énonciation attribuée à un locuteur, une énonciation attribuée à un autre locuteur. » (Ducrot, 1984 : 196)

**45** L'enrichissement de la description des faits de non-textualité étant une contribution significative de l'ensemble des travaux de M.-A. Mochet et de l'étude de U. Tuomarla (2000).

Dans la mesure où ces formes [DD futurs, niés, imaginés...] ne correspondent de fait à aucune textualité véritable, le statut autonyme du discours rapporté est mis en cause (Mochet, 2003 : 168).

Cette assimilation entraîne des choix divers : rejet, pour Rosier (1999), du traitement autonymique, cohérent avec sa position « anti-métalinguistique » ; remplacement – déroutant, sur lequel on revient ci-dessous – de l'autonymie par la modalisation autonymique pour rendre compte du DD (Tuomarla, 2000 : 26) ; ou partage problématique – et reconnu comme tel par l'auteur (Mochet, 2003 : 174) – entre deux types de citations en DD, selon que textuelles (ou non) elles relèveraient de l'autonymie (ou pas), alors même qu'elles « présentent de grandes similitudes (au plan syntaxique ou sémiotique) » et que le « partage » entre elles relèverait souvent de l'interprétation et de ses incertitudes.

Aux difficultés de ce « partage » difficile, répond, en affirmant la disjonction entre les deux plans – de la forme et du rapport discursif au référent – l'autonymie posée comme fait structurel, formel, commun à tous les DD, en deçà des valeurs et interprétations dont il est porteur en discours au plan de la textualité.

*(iv) Conclusion : Une autonymie définitoire, un rapport textuel au référent possible.*

a) Au total, reconnaître le statut autonyme (ou de mention) de la séquence « *e* » du DD permet, à condition de maintenir l'écart qui existe entre le plan du signe – la séquence autonyme à signifiant fixé – et celui du référent – l'énoncé autre – de rendre compte de la question de la textualité en échappant à l'alternative d'un DD défini *par sa textualité* ou, au contraire, *sans rapport* avec celle-ci.

Dans l'espace de variation qui s'ouvre quant au rapport – non contraint au plan des signifiants – entre la séquence autonyme et le référent dont elle est donnée comme « image », il est possible d'assigner à la textualité – *i.e.* à l'identité image/référent – la place qui lui revient en DD. Elle ne constitue, en effet, *qu'un des fonctionnements possibles* – rendus tels par l'autonymie – du DD, ce qui interdit de faire de celui-ci un mode de « rapport textuel », fût-il « aménagé »...

Mais la réalité de cette possibilité – celle d'une restitution strictement littérale – interdit, symétriquement, pour le DD la simple mise « hors-jeu »<sup>46</sup> de cette dimension de la textualité au profit, comme unique propriété, du double espace énonciatif : le DD est, en effet, le seul mode de RDA à présenter cette possibilité et partant, notamment, le seul recours de RDA face aux énoncés que L « ne com-

---

46 Tel le « la littéralité du DD tient du mythe » de Martin (1983 : 94), dont il convient de restreindre la portée critique au DD défini comme rapport textuel.

prend pas »<sup>47</sup>. Entre une textualité promue au statut de propriété définitoire, ou, à l'inverse, effacée comme non-pertinente dans la caractérisation du DD, il y a place pour une reconnaissance de la pertinence, pour le DD, de cette dimension sur laquelle, sur un mode qui lui est propre, ouvre le statut autonome de l'image « *e* » qu'il présente.

**b)** Relativement à la problématique de l'articulation énonciative des deux actes **A** et **a** mis en rapport dans tout énoncé de RDA, le DD nous est apparu (chap. 2) comme le seul mode à présenter la solution de « l'étanchéité »<sup>48</sup> des deux constituants : conférant au « *e* » le caractère de corps étranger dans le déroulement de **E**, tant au plan de la combinatoire syntaxique que des ancrages énonciatifs.

De la même façon, le statut autonome strict<sup>49</sup> (de mention) du « *e* » de DD apparaît comme une propriété du seul DD dans l'ensemble des modes de RDA. Et cette propriété sémiotique qui se trouve, avec la « monstruation de mots » qu'elle comporte, au principe de la gamme étendue des effets de sens propres au DD, est à reconnaître aussi comme étroitement solidaire de son fonctionnement syntactico-énonciatif : le statut autonome de la séquence « *e* » permet, en effet, de rendre compte, au plan syntaxique, du fonctionnement régulier de « n'importe quoi » en « *e* » comme constituant de la phrase **E**, comme, au plan énonciatif, de la possibilité pour un **L** d'énoncer, parce que « désembrayés » par leur statut autonome, des *moi-ici-maintenant* étrangers à sa **Sit A** d'énonciation. À l'hétérogénéité syntaxique et énonciative de « *e* » dans **E** répond son hétérogénéité sémiotique – corps étranger autonome (en mention) dans un énoncé standard (en usage).

C'est par le jeu, solidaire, de ces *deux* propriétés – *autonymie et dualité syntactico-énonciative* – qu'il ne partage avec aucun autre mode de RDA que le DD peut se caractériser, différentiellement, en langue ; cette définition s'écartant donc, diversement, des caractérisations du DD comme

- a) mode *textuel*, en tant que celle-ci apparaît *inexacte* ;
- b) mode du *double espace énonciatif*, en tant qu'elle est *insuffisante* – parce qu'ignorant l'autonymie qui, formellement, permet cette dualité ;

<sup>47</sup> Cf. : « Il criait quelque chose comme “Yasak, yasak”, et je ne comprenais pas... ; Le malade répète /norenō/, énigmatiquement ».

<sup>48</sup> Selon la formulation heureuse de Berrendonner (1981 : 139), à condition de ne pas oublier les possibles « intrusions » de **L** dans le cours de « *e* » évoquées ci-dessus en 4.2.1.3, p. 123.

<sup>49</sup> L'autonymie stricte, propre au DD, se distinguant de l'autonymie « bivocalisée » réalisée dans le Biv-DIL, cf. 5. ci-dessous.

c) mode de la « distanciation », ou de l’« identification », ou..., en tant que ces caractérisations se situent, dans leur diversité, au plan des *effets de sens* auxquels se prête la forme abstraite du DD et non de cette forme elle-même<sup>50</sup>.

### 2.2.3 Référence et sens de la séquence autonyme en DD

#### (i) *de token vs autonyme de type*

Sur la base de l’opposition entre signe ordinaire (en usage), renvoyant au monde, et signe autonyme (en mention), renvoyant à un signe, une identification a été parfois posée entre autonymie et « *enfermement dans l’univers du signe* » : une séquence autonyme s’avèrerait, alors, structurellement, coupée du sens, privée d’accès à la référence mondaine actuelle, soustraite à l’implication de son énonciateur, par opposition à une séquence ordinaire porteuse de toutes ces dimensions.

De fait, c’est ce qu’oppose la charge affective, pragmatique, de l’usage en (64) au caractère « dévitalisé » de son autonyme dans l’énoncé métalinguistique (65)

(64) — Et pourquoi tu ne veux pas m’accompagner ?

— Parce que !

(65) Les subordonnées en *parce que* sont à l’indicatif.

On a suffisamment évoqué plus haut (chap. 5) les « aventures du sens » (et les manipulations) qu’offre aux séquences « *e* » de DD la double recontextualisation à laquelle elles sont soumises ; elles ne font que renforcer ce dont l’expérience quotidienne du DD nous assure sur le mode de l’évidence : une séquence « *e* » au DD n’est aucunement « refermée sur l’espace du signe » mais s’inscrit, partie prenante, dans le mouvement du sens et de la référence au monde du dire de L.

---

**50** C'est cette approche du DD comme forme abstraite que P. von Münchow (2001, 2004) fait travailler avec pertinence dans son étude des effets discursifs de ce mode dans le cadre du journal télévisé. On trouve chez Berrendonner (1981 : 199 *sq.*) – avec une conception de la « mention » plus extensive que celle qui est mise en œuvre ici comme assimilable à l'autonymie – une caractérisation des « mentions explicites (ou directes) » (DD) « par la conjonction des trois propriétés suivantes » : a) un « type de mention » marquant explicitement comme différentes les deux instances de parole  $E_0$  et  $E_1$ , et permettant à l'énonciateur de  $E_1$  « de rapporter mimétiquement  $E_0$  sans être aucunement engagé par cette dernière », b) une « segmentation » possible des constituants relevant de  $E_0$  ou de  $E_1$  en rapport « d'étanchéité syntaxique », et c) « corrélative » des précédentes propriétés « l'opacité référentielle de ce genre de mention », l'énoncé présentant « deux réseaux de repérage déictiques strictement étanches ».

### Si l'on envisage

- (66) Je lui ai demandé pourquoi elle ne voulait pas m'accompagner, et tout ce que j'ai pu en tirer, c'est un « parce que » buté.

il est clair que, tout aussi autonyme que celui de (65) le *parce que* de (66) y est, en revanche, porteur d'une charge de sens et d'affect – apparentable à celle qu'il avait en (64) – via sa *représentation* par **L** comme *parole* à lui adressée.

Touchant la question de la textualité – c'est-à-dire de la conformité au référent langagier – on a vu qu'il était crucial de ne pas confondre, pour la forme linguistique stable et abstraite du signe autonyme, ses emplois en référence à un *type*, impliquant l'identité textuelle, et ceux en référence à un *token* qui ne l'impliquent pas. Il en va de même touchant la question de la « référence mondaine » et du sens de ces signes qui, structurellement, signifient – et réfèrent à – des signes. Saisis dans le cadre (ou le carcan) sémiotique de l'autonymie, ces signes n'en sont pas nécessairement « captifs », coupés de l'univers : selon leur contexte d'emploi et, notamment, selon qu'ils sont énoncés en référant à des éléments de langue ou de discours (*types/tokens*), les autonymes vont demeurer « lettre morte », si l'on veut, comme en (65) ou s'ouvrir sur le monde et le sens (66).

C'est l'écrasement du plan des autonymes de *tokens* sur celui des autonymes de *types* qui se trouve au principe de diverses mises en cause du statut autonyme de la séquence « **e** » du DD qui, à travers des formulations diverses, se ramènent à l'argumentation suivante :

#### 1) *le DD renvoie au monde* :

le DD, tout en étant présenté comme un dire ne cesse à aucun moment de renvoyer à l'univers (Martin, 1983 : 106)<sup>51</sup> ;

#### 2) *le signe autonyme, « signe de signe » (ou en mention) ne renvoie « qu'à lui-même* :

Le signe informe sur lui-même (= autonymie) et non sur le monde (Tuomarla, 2000 : 23). Une solution fréquemment apportée consiste à considérer que le discours qui apparaît entre guillemets n'est pas utilisé mais simplement mentionné : en d'autres termes, lorsque Pierre prononce “je viendrai demain” *il ne fait pas référence à quoi que ce soit d'extra-linguistique*, il se contente de citer le discours de Marie. (Moeschler et Reboul, 1994 : 332).

#### 3) d'où le « **e** » de DD n'est pas autonyme :

---

<sup>51</sup> Repris dans Rosier (1999 : 113), Tuomarla (2000 : 23).

Impossible à mon sens d'utiliser dans la définition du DD la notion d'autonymie (Rey-Debove 1978) ou celle apparentée de réflexivité Recanati (1979), Martin (1983 : 106).

Si, on l'a dit, on ne peut que souscrire au point (1), le point (2), en revanche, confond les propriétés de langue de l'autonyme – signifier et désigner des signes – et le déploiement de ses possibilités en discours – où ces signes (signifiés) sont susceptibles, selon le contexte, de rester dans l'espace du signe, ou d'avoir accès, secondairement, à une référence mondaine<sup>52</sup>. Dès lors, une fois disjoints les deux plans de la structure sémiotique de l'autonyme et de sa prise – contextuelle – de référence, le point (3) perd son caractère de conséquence logique...

*(ii) Les autonymes de token renvoient – indirectement – au monde.*

- (67)
- a. Tu prendras plaisir à la sortie de demain.
  - b. Soulignez les éléments déictiques dans la phrase : « Tu prendras plaisir à la sortie de demain. »
  - c. — Je lui avais dit: « Tu prendras plaisir à la sortie de demain. », mais elle n'a pas eu lieu ce jour là et il a été déçu.
  - d. — Je lui avais dit qu'il prendrait plaisir à la sortie du lendemain, mais elle n'a pas eu lieu ce jour là et il a été déçu.

Le rapprochement – comme ci-dessus (64), (65), (66) – de ces énoncés fait nettement apparaître que, là où l'autonyme de *type* de la consigne métalinguistique (b) se présente, avec son signifié (et son référent virtuel), enfermé dans l'univers du signe<sup>53</sup>, s'opposant radicalement par là à l'usage ordinaire des signes dans l'énoncé (a), porteur de sens et de référence actuelle dans sa situation d'énonciation.

<sup>52</sup> Cf. la question polémique adressée par L. Rosier (1999 : 115) au traitement autonyme du « *e* » de DD : « parlerait-on pour dire des signes de signes, sans référence à l'univers de réalité qui nous entoure ? » : certes non ! mais autonymie n'implique pas exclusion de la référence actuelle.

<sup>53</sup> Si les autonymes de *type* excluent la référence actuelle inhérente à l'usage ordinaire, et accessible de façon médiate pour les autonymes de *tokens*, insistons sur le fait qu'il n'y a pas, pour autant, dans leur cas, disparition du signifié – et de la référence virtuelle – ; on peut même dire que, dans une certaine mesure, il n'est pas possible « d'échapper » au signifié, inévitablement présent, et susceptible d'entrer en résonance avec le discours (co-texte et situation) dans lequel figure l'autonyme. C'est ce dont témoigne le choix des exemples forgés des grammaires et travaux de linguistique, qui manifestent dans leur souci de neutralité, ou de moralité, ou de connivence, ou de provocation... une évidente non-indifférence à leur contenu : je renvoie au drolatique dialogue, par exemples interposés, offert par *La Grammaire d'aujourd'hui* (Arrivé et al. 1986), dans lequel, via des notes de bas de page, l'éditeur propose des alternatives « convenables » aux exemples de langue forgés par les auteurs :

tion, il n'en va pas de même pour (c) où c'est évidemment au sens et à la référence *actuelle* associée à la séquence autonyme de *token* que s'articulent – par enchaînement logique et reprise anaphorique – les propositions coordonnées.

Le caractère régulier de ce fonctionnement ne doit pas masquer ce qu'il a de spécifique, et qui le distingue de celui de (d) : l'accès, en (c), à la référence actuelle et au sens de « *e* » est réel, mais il est conditionné, *médiatisé*, par la représentation co-textuelle de la situation d'énonciation *a<sup>0</sup>*, par rapport à laquelle la séquence autonyme recevra référence et sens. C'est dans cette mise en rapport que les éléments « arrachés » par l'autonymie à leur ancrage référentiel direct dans la situation en *a<sup>0</sup>* de leur énonciation – *tu, demain...* – peuvent « récupérer » une référence et entrer dans une relation de type co-référentiel<sup>54</sup> avec des désignations *il, elle, ce jour là*, au fonctionnement référentiel ordinaire; de même que le signifié de la séquence autonyme devient partie prenante du sens global de **E** (où joue le *mais* de (67c)).

Le caractère médiat – secondaire, dit M.-T. Charlent<sup>55</sup> – de l'accès à la référence et au sens pour les autonymes de *tokens* s'impose lorsque, pour diverses raisons, le travail interprétatif passant par la mise en rapport de « *e* » et de la représentation co-textuelle de son énonciation achoppe

– sur un « calcul » qui s'avère problématique :

- (68) A—Avant-hier, il a dit : « Je viens après-demain » !

B—Oui, mais attends, ça fait quoi, ça ?

– sur une représentation de *a<sup>0</sup>* si pauvre qu'elle laisse référence et sens de « *e* » « en souffrance » :

- (69) Distraitemment, j'entendais les gens qui passaient : « Oh ! moi je te le déconseille... Venez, je vais vous le montrer... Ça c'est une bonne nouvelle... »

Derrière l'apparente proximité de (67 c et d) quant à la prise en compte par **L**, en **E**, du sens et de la référence du *e<sup>0</sup>* qu'il représente, apparaissent deux traitements différents du « transfert contextuel » (de *a<sup>0</sup>* vers **A**) inhérent à la RDA : la traduc-

Dire : *la maîtresse de Roger est rousse*<sup>1</sup>, c'est présupposer que Roger a une maîtresse.

1. N. d. E. Autre exemple : *la voiture de Roger est bleue*, etc.

ou

L'infinitif comme forme nominale [...] apposition : *ses seules exigences : boire, rire, faire l'amour*<sup>1</sup>. 1. N. d. E. Autre exemple : *ses seuls souhaits : aimer, prier, rendre heureux*.

54 Selon le mécanisme que J. Rey-Debove (1978 : 233) a décrit sous le nom « d'anaphore infidèle ».

55 (2003 : 155) dans l'article qu'elle consacre aux mécanismes de « L'autonymie dans le discours direct ».

tion énonciativement homogène que le DI effectue – avec le transfert de déixis qu'elle suppose – va de pair avec, pour les signes énoncés « en usage », un *accès direct* à la référence et au sens dans l'expérience partagée de l'énonciation de **A** ; c'est, au contraire, un sens et une référence à *construire, indirectement*, que met en place le DD, à partir des éléments qu'il présente, disjoints – séquence « **e** » autonyme énonciativement « désancrée » et représentation d'un cadre permettant son « réancrage ». Là où le DI propose une interprétation « faite » de **e<sup>0(a<sup>0</sup>)</sup>**, l'interprétation d'un « **e** » de DD est toujours, si évidente qu'elle apparaisse, comme « à faire » du fait d'une autonymie « en attente » de sens et de référence<sup>56</sup> – cette propriété sémiotique de base trouvant à se déployer, discursivement, dans les effets de RDA « objective », sans intervention de **L**, auxquels (de façon illusoire) se prête le DD.

Ainsi l'autonymie est-elle tout à fait compatible avec le fait – d'évidence – que les propos rapportés au DD le sont en tant que, comme énoncé, ils sont porteurs de sens, au double plan de l'énonciation représentée **a** et de l'énonciation effective **A**.

Au-delà, notons que certains *effets de sens* auxquels se prête le DD – le « **e** » présenté comme énoncé autre résonnant simultanément comme énoncé **e** adressé *hic et nunc* par **L** à **R** – loin d'apparaître comme mettant en cause le statut autonyme de « **e** », reposent, au contraire, spécifiquement sur lui. Pensons<sup>57</sup> (évoqués chap. 5.4.2, p. 190) au vendeur adressant à sa cliente un « vous avez tort » sous couvert d'un récit présentant cet énoncé, ou au « Ô prince ! c'est à vous qu'on parle » de Bossuet, interpellant, de fait, le roi à travers la remontrance de Nathan à David : c'est sous le masque – indispensable – de la forme de langue manifeste de la séquence autonyme « **e** » que – interprétativement, par une dérivation sémiotico-énonciative reposant sur l'identité matérielle des deux séquences S et S' – peut surgir, implicite, en discours, la séquence homonyme ordinaire, « en usage », habitée comme telle par son énonciateur **L**.

Cette dérivation en discours – qu'elle soit le fait de la stratégie rhétorique, de la « ruse » de l'inconscient débordant l'intentionnalité, de l'interprétation hasardeuse de **R**... – correspond à un *trajet interprétatif*, à partir de la forme autonyme, linguistiquement définie<sup>58</sup>.

---

**56** On a vu ci-dessus (chap. 5.5.2, p. 182) comment des textes jouaient, créativement, à ne pas combler cette attente.

**57** Cf. Authier-Revuz (2003 : 86–88).

**58** Cette question a déjà été rencontrée (chap. 4.2.1, p. 119) à propos de la désactivation/« réactivation » illocutoire du « **e** » de DD.

**Remarque 6 : Le masque – bien réel – de la forme autonome.** Il est clair que, distinguant le plan de la langue et de ses formes (où se situe le statut autonome du « *e* » de DD) de celui du discours et des effets de sens qui s'y produisent (tels une parole *e interprétable* comme adressée en usage par **L à R** « sous couvert », « à l'abri » de sa forme « *e* » autonome en DD, *I dit* « *e* » à *r*), je ne considère nullement que ces ruses de l'autonymie mettent en cause le statut autonome du « *e* » de DD ; l'effet de sens, au contraire, *requiert* pour s'accomplir le masque – bien réel – de la forme autonome.

L'interrogation critique de U. Tuomarla (2000 : 32) repose en revanche sur l'indistinction entre les deux plans ; un fonctionnement discursif de la forme autonome comme « masque » d'un dire non-autonome, conduisant à récuser l'autonymie elle-même (« prétendue autonymie ») comme forme ; ainsi :

Authier-Revuz (1982, p. 142) admet elle-même qu'il existe des cas fréquents où la prétendue autonymie est exploitée par le L, par des « ruses intentionnelles de l'autonymie quand sous le masque des mots présentés comme "objet" de la parole, les mots visent bien à être entendus, en fait, comme "de la parole" directe, où le JE est bien le JE... » Pourquoi alors persévérer à parler d'autonymie à propos de ces cas où les mots ne signifient plus réellement à un niveau 'méta' ?

Ce qui se produit dans ces cas – un sens « second » que « libère » l'autonymie marquée par une forme de langue – n'est pas essentiellement différent des cas de dérivation illocutoire (*pouvez-vous me passer le sel ? -> passez-moi le sel*), de sous-entendu (*il fait froid -> ferme la fenêtre*) ou des dépliements homonymiques (*je ne vis vraiment qu'au bord de la mer -> de la mère*) : poserait-on la question dans ces cas de « persévéérer à parler » d'énoncé interrogatif, de constat quant à la température, ou de préférence géographique, c'est-à-dire de la forme de langue à partir de laquelle se produit le sens autre ?

On notera que de tels effets de sens peuvent se produire également, hors de la ressemblance entre les deux situations du *token e<sup>0</sup>(a<sup>0</sup>)* et de *A* comme dans les cas rappelés ci-dessus (chap. 5), avec des autonymes de *type* (hors situation d'énonciation *a*) sans que nul, à ma connaissance, en ait dénoncé l'autonymie comme « prétendue » : c'est ce dont témoigne (*cf. note 53 ci-dessus*) le récepteur choqué par le sens, en *A*, d'exemples – autonymes – de grammaire, ou, de façon intentionnelle, le jeu raffiné, analysé par J.M. Fournier (2003 : 109) de l'écriture grammaticale de l'Abbé Girard où un « exemple qui vient illustrer la démonstration formule en même temps la conclusion de l'argumentation » ; ou, sur le mode involontaire, attesté, ce cri du cœur, inconscient, « tu m'empoisonnes », jailli sous couvert d'exemple de grammaire – et salué comme tel, à la confusion de son auteur, par le rire de l'assistance –, lors d'un colloque consacré au discours rapporté, dans un dialogue entre deux participants, le premier *A* s'adressant, à l'issue de la communication de *B*, à celui-ci, crispé et désireux de ne pas prolonger les débats :

- (70) A. - Que faire des formes comme *Il a dit, en anglais : « Je suis ton ami »* ?  
 B. - Ce n'est pas différent du cas très courant de *Il a dit en substance : « Tu m'empoisonnes »*.

Au-delà de ces divers cas, ponctuels, accidentels ou prémédités par l'énonciateur, de mots reçus en usage « derrière » leur autonymie marquée, on peut évoquer comme cadre propice à ce jeu sémiotico-énonciatif, celui, très particulier de la situation analytique, échappant aux normes communes de la relation interlocutive : d'un *I a dit à r : « e »*, relaté par un patient au discours direct, peut surgir et s'imposer dans l'écoute de l'analyste, sensible à la matérialité des mots

articulés *hic et nunc* à son intention, par delà le – ou en deçà du – contexte représenté, le **e** homonyme que, par la voix de son inconscient – « grand rhétoriqueur » a-t-on dit – le patient lui adresserait « en direct » :

Patient : Il lui a dit : « Vous ne l'emporterez pas au Paradis ». /Psy : Je ne l'emporterai pas au Paradis ? /Patient : ...?... Mais enfin, il ne s'agit pas de vous... /Psy : Vous avez bien dit : « Vous ne l'emporterez pas au Paradis » ?

O. Mannoni (1969 : 145) rappelle comment, « d'une façon surprenante », Freud, à propos du refus d'un patient de souscrire à l'interprétation faite par l'analyste de sa parole, « invoque la loi autrichienne qui punit les crimes de lèse-majesté. D'après cette loi, s'il est évidemment punissable de *dire* que l'empereur est un âne, il l'est tout autant de *dire*, en essayant de se mettre soi-même hors de cause, que *quelqu'un d'autre a dit* que l'empereur était un âne », la vigilance policière rejoignant cocassement ici la « troisième oreille » de l'analyste dans l'attention à déjouer les ruses de l'opposition et celles de l'inconscient pour « dire » sous le masque du « parler d'un dire autre ».

**Remarque 7 : Un rejet de l'autonymie du DD solidaire de celui de la langue.** C'est l'ensemble des fonctionnements discursifs de la séquence « **e** » de DD – sa possible non-textualité, son accès au sens et à la référence actuelle, ses effets de sens « désautonymisants » – qui sont, on l'a vu, susceptibles d'être convoqués comme autant d'arguments amenant à rejeter le statut autonyme de celle-ci. De façon globale, cette démarche relève, à mon sens, d'une distinction insuffisante entre le plan de la langue et du système différentiel de ses formes abstraites et celui du discours et de l'infinité des interprétations qui s'y produisent. La démarche qui – au lieu de les reconnaître l'un et l'autre, et leur nécessaire articulation – tend à absorber-diluer la distinctivité du premier dans les continuums du second, à travers les « extensions », « élargissements », « hybridisations » des catégories de langue, est, par exemple, celle que suit U. Tuomarla dans le cadrage théorique (2000 : 22–40) de sa riche étude du fonctionnement discursif du DD.

Posant que

Si on considère le DD du point de vue sémiotique comme forme autonyme, on néglige le fonctionnement discursif du DD en contexte. (*ibid.* : 32)

La caractérisation formelle du DD comme autonyme ne rend pas compte des phénomènes discursifs qui accompagnent cette forme de discours : ironie, dramatisation, modalisation, thématisation [...] (*ibid.* : 40)

elle conclut de là à l'obligation de « rejeter l'hypothèse de l'autonymie pure » et de recourir à « un emploi étendu de la notion de modalisation autonymique » (*ibid.* : 32) qui, par le cumul entre usage et mention que présente cette forme, serait mieux apte à rendre compte des divers emplois du DD.

Ce rejet de l'autonymie au nom des fonctionnements discursifs du DD dont elle ne « rend pas compte » pêche, à mon sens, à plusieurs niveaux solidaires :

- celui d'une caractérisation formelle de l'autonymie souffrant d'un *défaut d'abstraction*, dans la mesure où la stricte « textualité » ou l'exclusion du sens qui sont données comme des *propriétés* de la forme autonyme sont *déjà* des effets contextuels, ceux de l'autonyme *employé* en référence à des *types*, et que la forme abstraite, générale, de l'autonyme en langue, qui se situe *en deçà* de ces effets, ne présente pas ces propriétés, qui seraient en effet incompatibles avec certains fonctionnements discursifs du DD ;

- celui de l'*articulation*, manquante, de ce plan de la forme de langue avec les effets de sens en discours dont celle-ci n'a pas à « rendre compte » directement, mais avec laquelle elle doit être *compatible*, via des *trajets discursifs* et interprétatifs très divers.

La solution préconisée par U. Tuomarla pour répondre à la diversité des fonctionnements discursifs du DD est celle du recours à un « emploi étendu de la modalisation autonymique », associé à « l'idée d'un continuum » usage/mention, la notion de MA étant « [redéfinie] comme ambiguïté de statut sémiotique (mention+usage) » (2000 : 233)<sup>59</sup>. On notera brièvement ici, avant de revenir ci-dessous sur la modalisation autonymique :

- que les différences entre séquence « **e** » du DD et segment porteur de MA (*cf.* 3.3, ci-dessous) sont telles, notamment au plan de la syntaxe (faisant rupture au DD vs intégrée en MAE) et des ancrages énonciatifs (distincts au DD vs intégrés à A en MAE), qu'elles interdisent la réduction des deux formes à un traitement commun fût-il assoupli par une « extension » et parcouru par un continuum ;
- que la conjonction d'usage et mention posée (*cf.* 1 ci-dessus) comme définitoire de la modalisation autonymique relève – non d'une co-présence ou d'un « mélange » des deux ingrédients, qu'ils soient faits de langue ou effets de discours, mais – d'une *structure* définie en langue comme hiérarchisant (1) une référence mondaine à laquelle s'ajoute (2) une référence au signe par le moyen duquel se fait la première.

Une telle structure est donc inadéquate à rendre compte du fonctionnement de la séquence « **e** » de DD, que ce soit dans son fonctionnement régulier – de référence (première) au signe, donnant, via le co-texte, accès à la référence actuelle et au sens – ou dans des effets de sens particuliers comme celui d'une dérivation « désautonymisante ».

Répondre à la complexité des fonctionnements discursifs du DD par cette modalisation autonymique « élargie » en co-présence, à degré variable, d'usage et de mention, revient, à mes yeux, à faire l'économie – dans une sorte de zone indécise entre langue et discours – du procès langagier essentiel de conversion du sémiotique au sémantique, pour reprendre les termes benvenistiens, et des trajets menant de la fixité différentielle du premier – dont relève la forme de l'autonyme – à la variété des effets de sens du second<sup>60</sup>.

---

**59** Voir aussi les formulations des p. 160–161 et de la Conclusion p. 232–233.

**60** De fait, ce qui peut apparaître comme une divergence sur un point « technique » (autonymie ou modalisation autonymique du DD) engage deux conceptions opposées de la description : l'écart est manifeste entre la démarche descriptive, ancrée dans les formes de langue que je m'efforce de suivre et celle qu'explique en conclusion U. Tuomarla (2000 : 232) admettant « une certaine indifférence à l'aspect syntaxique » qui l'amène à attribuer à « la plupart de [ses] exemples un fonctionnement en modalisation autonymique sans tenir compte du critère syntaxique » (opposant DD et MA), « même les exemples en DD pur ». L'écart réside d'ailleurs déjà dans la lecture de Benveniste : l'objectif donné en effet, comme « la perspective ouverte » par Benveniste, de « *non plus* décrire un ensemble de régularités formelles (la langue) *mais* rendre compte de l'activité langagière », m'apparaît étranger à l'auteur de « *La forme et le sens dans le langage* » qui se donnait pour tâche de « *continuer Saussure* pour aller plus loin »...

### 3 Modalisation autonymique et RDA

Pas plus que les autres opérations métalingagières envisagées précédemment – catégorisation, paraphrase, autonymisation stricte – la modalisation autonymique n'est une forme propre au champ de la RDA. Mais là où pour les autres opérations, le discours autre apparaît, par opposition à la langue d'une part, et au discours en train de se faire (ARD) d'autre part, comme l'un des objets auxquels elles sont susceptibles de s'appliquer, la modalisation autonymique relève, elle, définitoirement, du secteur ARD, de l'auto-représentation du discours, et c'est secondairement, en tant que le discours autre apparaît comme l'un des paramètres à l'œuvre dans ces « boucles » du dire en retour sur lui-même, que cette forme entre dans le champ de la RDA.

On rappellera d'abord quelques éléments de caractérisation de la modalisation autonymique en général (3.1)<sup>61</sup>, avant d'envisager le secteur particulier par lequel cette forme participe – comme l'un de ses modes – de la RDA : la modalisation autonymique d'emprunt (MAE) (3.2).

#### 3.1 Un mode dédoublé opacifiant de dire : « l'arrêt sur mot » de la *modalité autonymique*

On renvoie à la présentation schématique de l'opposition à trois termes placée au début (1) de ce parcours du champ de l'autonymisation : signes ordinaire, autonyme et « avec modalisation autonymique ». Cette dernière formulation nous inscrit d'emblée dans l'ordre du cumul sémiotique (« avec ») d'ordre énonciatif (« modalisation »).

Il revient à J. Rey-Debove, à propos du phénomène observable en (71) ou dans son exemple type (72) :

(71) Une seule scène surnage, si l'on ose écrire, celle de la piscine.

(72) C'est un marginal, comme on dit aujourd'hui.

d'avoir – dans le cadre hjelmslevien de son approche linguistique du métalingage – dégagé et décrit<sup>62</sup> la structure complexe qui est à l'œuvre : celle d'un

---

<sup>61</sup> Dont Authier-Revuz (1992), (1995/2012) proposent une description systématique, résumée dans (1993) et présentée de façon synthétique dans (2007).

<sup>62</sup> Au-delà des remarques auxquelles le phénomène est réduit jusqu'alors, en marge de l'opposition « reine » entre mention et usage, dans les approches logiques : cf. Carnap (1934 : § 74) et ses « pseudo-object sentences » constituant un « intermediate field », cité in Rey-Debove (1978 :

« cumul hiérarchisé du contenu “monde” et du contenu “signe” par lequel le monde est signifié. » (1978 : 231)

Ce *cumul* est traité dans les termes d'une « connotation langagière réflexive », permettant de signifier en bloc la chose et son nom, par laquelle

La transparence ordinaire du discours E(C), qui tolère n'importe quels termes pour parler des choses est brusquement opacifiée par une précision métalinguistique. (1978 : 253–4)

Ainsi, (72) est-il décrit comme conjonction de deux énoncés, parlant respectivement du monde et d'un mot :

- (72) a C'est un marginal (ou un inadapté, un inclassable, etc.)
- b On dit aujourd'hui « marginal » pour parler d'une personne qui [...]

l'articulation des deux y déterminant le « blocage de la synonymie », propre à l'autonymie, sur le signe qui réfère pourtant au monde. Le cumul de ces deux sémiotiques (« on emploie le signe et on le cite tout à la fois ») est *hiérarchisé* : c'est la sémiotique dénotative qui est dominante : l'énoncé (72) parle comme l'énoncé (72a) d'une personne, et c'est secondairement, *via* « l'en plus » de la connotation, qu'il parle du mot par lequel il est parlé de la personne. Contrairement à l'autonyme, dont l'opposition sémiotique (et référentielle) au signe ordinaire se traduit au plan morpho-syntaxique par la « nominalisation » de l'autonyme, et pour lequel, de ce fait, le marquage par des présentateurs métalinguistiques ou des signaux supra-segmentaux (typographiques ou intonatifs) est redondant, le signe-avec-modalisation autonymique se comporte, au plan morpho-syntaxique, *comme* le signe ordinaire<sup>63</sup> : aussi le marquage métalinguistique – explicite ou supra-segmental – est-il non-redondant.

---

254) ; ou Quine (1951), avec ses « occurrences non purement désinformatives ». On notera que, à la différence de Quine, reconnaissant bien à ces occurrences « mixtes » la capacité de jouer « deux rôles à la fois », d'être « utilisées pour désigner tout en faisant l'objet du discours » (Recanati 1979 : 82), Carnap, lui, passe « à côté » du *cumul* sémiotique propre à cette structure, traitée comme « syntactical sentences » (phrases métalinguistiques) « disguised as object-sentences » (phrases ordinaires) (*cf.* Rey-Debove, *ibid.*). La spécificité des « mixed » ou « hybrid quotations », opposant leurs séquences « used and mentioned simultaneously », aux faits de « pure use » et de « pure-mention », fait l'objet d'un recueil récent (de Brabanter (éd.), 2003) relevant d'une approche philosophico-logique du langage.

63 Chez Rey-Debove, là où l'opposition signe ordinaire/signe autonyme est traitée en termes d'homonymie – c'est-à-dire de rapport entre deux signes différents, présentant (ici sur le mode particulier d'une production illimitée de métahomonymes) le même signifiant – le rapport signe ordinaire/signe avec connotation autonymique est envisagé comme relevant de la polysémie touchant « UN SEUL ET MÊME MOT (même catégorie grammaticale) ».

C'est dans la filiation directe de cette notion, et renvoyant au même domaine d'observables, que se situe la modalisation autonymique, le changement de dénomination marquant un déplacement de point de vue<sup>64</sup>. Pour l'essentiel, ce déplacement tient à l'inscription de la double sémiotique – renvoyant à la fois à la chose et au mot – dans une perspective énonciative de modalisation du dire, inscrivant ce phénomène dans le vaste ensemble des formes, évoqué au chapitre 1, marquant – incidentes au dit ou au dire – l'attitude de l'énonciateur par rapport à ce qu'il énonce : dans cet ensemble, par rapport aux modalités portant sur le contenu propositionnel :

P, j'en suis sûr, il le faut, malheureusement, ...

et par rapport à celles qui sont incidentes au fait du dire, mais qui, comme les premières, ne « s'arrêtent » pas à la forme de celui-ci :

P, si tu veux tout savoir, il faut le dire, franchement, ...

la modalisation autonymique présente la spécificité – via la mise en jeu de l'autonymie – d'un *accompagnement opacifiant*, bloquant la synonymie, de mots du dire :

X, c'est le mot, pour ainsi dire, aux deux sens du mot, selon l'expression de ...

Là où, donc, la différence entre mot ordinaire/à connotation autonymique est conçue, comme polysémie, dans l'espace du signe, la configuration (méta-)énonciative de la modalisation autonymique s'inscrit, elle, dans le cadre du *dire du signe* : on peut en proposer la formulation suivante :

- (73) au mode de dire simple d'un élément X en tant que renvoyant à un référent  $x$   
 $X \rightarrow x$   
 s'oppose le mode complexe de dire, en dédoublement opacifiant, tel que la nomination du référent  $x$  s'effectue en faisant intervenir, en quelque façon, l'autonyme  $X'$ , homonyme du signe  $X$   
 $[...X'] \rightarrow x$

Ainsi définie, la configuration énonciative complexe de la modalisation autonymique permet en outre de répondre à une difficulté formelle posée par le traite-

---

<sup>64</sup> Pour une analyse détaillée des rapports de filiation/déplacement de la connotation à la modalisation autonymique, cf. Authier-Revuz (1995/2012 : 41–54).

ment du phénomène en termes de connotation : celle que posent les formes du type *ce qu'on appelle X'*, figurant, par exemple en (74) et (75)

- (74) [...] ce qu'on appelle curieusement les mariages mixtes comme si tous ne l'étaient pas [M. Sitruk, entretien in *Libération* 16–06–1987].
- (75) [...] on en arrive ainsi à ce qu'il faut bien appeler un avilissement des esprits [J.C. Milner, *De l'école*, 1984, p. 141].

Cette forme, extrêmement courante, présente bien (comme le font (71) et (72), par exemple) le cumul des deux références mondaine et langagière (un type de mariage et l'expression *mariage mixte*, par exemple), mais celui-ci s'effectue sur un mode qui ne peut être ramené au schéma de la connotation autonymique<sup>65</sup> : là où celle-ci implique la *présence* sur la chaîne du signe en usage (*surnage* en (71), par exemple), à laquelle vient *s'ajouter* une référence au signe, relevant de la mention (*si l'on ose écrire*), on voit que dans la forme *ce qu'on appelle X'* le cumul s'opère sans qu'apparaisse le signe en usage ; seul apparaît sur la chaîne le signe autonyme (ou en mention) porteur de la référence langagière (au mot), mais il apparaît inscrit dans un syntagme nominal complexe « d'appellation », tel que c'est par ce SN complexe que s'effectue la référenciation mondaine (à la chose), via le « détour » d'une représentation de l'appellation :

[ce que l'on appelle [X]<sub>i</sub>]<sub>j</sub> où *i* réfère au mot et *j* réfère à la chose nommée par X

Qu'il soit traité en cumul sémiotique (connotation) ou en configuration métá-énonciative, c'est de façon générale que se pose la question des formes sous lesquelles le « en même temps » des deux plans se linéarise : si l'on veut, comment les « boucles » du dire revenant sur lui-même s'appliquent-elles sur le fil du dire ?

Si par rapport au mode de dire simple d'un X renvoyant à un référent *x* tel que :

- (76) Il faudrait un peu de charité dans cette affaire.

les formes suprasegmentales – signe double de guillemets, italique, variation intonative – sont à même de réaliser le cumul matériel du dire d'un élément et de son auto-représentation dans le strict « en même temps » du fragment modalisé

---

<sup>65</sup> Signalant (1978 : 257), à l'issue de son parcours de la « connotation signalée par un commentaire métalinguistique » (1978 : 253–258), l'existence de la forme *ce qu'on appelle X*, J. Rey-Debove la caractérise comme « construction sémantiquement proche » de la forme *X, comme on l'appelle*, sans poser explicitement la question de son « intégrabilité » formelle au domaine de la connotation.

(77) Il faudrait un peu de « charité » dans cette affaire.

il n'en va pas de même pour les formes segmentales qui exigent des « solutions » syntaxiques au problème de la réalisation linéaire du cumul métalinguistique. C'est à la diversité des agencements syntactico-sémantiques permettant la mise en jeu de l'autonyme X' dans la nomination du référent mondain x que répond le caractère non-spécifiant de la formulation (73) quant au mode formel sur lequel se réalise « l'intervention » de X' : trois types (incluant *ce qu'on appelle X'*) de linéarisation du « en même temps » sémiotico-énonciatif, à même de commuter avec X ou X', peuvent notamment être dégagés<sup>66</sup> :

- (78) a. Il faudrait un peu de *charité*, *je dis bien charité*, dans cette affaire.
- b. Il faudrait un peu de, *j'allais dire charité* dans cette affaire.
- c. Il faudrait un peu de *ce que j'appelleraï charité* dans cette affaire.

analysables respectivement comme :

**a. succession** sur la chaîne de X et de X' (ou d'un représentant métalinguistique<sup>67</sup>), comme en :

- (79) Écrire du divan ou du fauteuil, repérer ce qui s'y passe dans ce qui s'y dit, au fur et à mesure (qu'est-ce que « fur », au juste ?) sans laisser échapper [...] [J. Rousseau-Dujardin, *Couché par écrit*, 80, p. 176].
- (80) [...] j'ai besoin [...] d'une cuite salvatrice. Il me faut cette violence, cette déflagration. J'éclate, je m'émettre. Oui, c'est le mot, je m'émettre [G. Depardieu, *Lettres volées*, 88, p. 43].

**b. superposition** en un segment de la chaîne de X et de X' ; on voit qu'en (78b), le segment *charité* est analysable *à la fois* comme N ordinaire déterminé par « un peu de » dans le SN suite de l'impersonnel *et* comme N autonyme, objet direct de « *j'allais dire* » ; ainsi en :

- (81) Richelieu crée cette institution qui a le rôle de, on dirait aujourd'hui haute autorité de la langue française [journal télévisé A2, 12–12–1985].

---

**66** Pour une description systématique, voir Authier-Revuz (1992b, partie III) « Les formes du dédoublement énonciatif de la modalité autonymique », ou, plus schématique, Authier-Revuz (1995/2012, chap. 3 et 4), ainsi que, sur des points particuliers Authier-Revuz (1987a, 2002)

**67** Dans les successions de type X, *ce mot...*, la relation qui unit l'occurrence d'un X, signe ordinaire, renvoyant au monde et une désignation métalinguistique renvoyant au signe X', n'est pas celle d'une classique co-référence anaphorique, mais celle d'une *référence*, de l'ordre de la deixis textuelle, au mot X' figurant comme objet sur la chaîne du dire ; cette relation particulière, caractéristique des « boucles » réflexives du dire sur lui-même est analysée in Authier-Revuz (1987b) comme « *pseudo-anaphore déictique* ».

(82) Ils ont fait des, je crois vraiment qu'il faut dire progrès, même si les résultats ne sont pas toujours nets, pendant ce trimestre [réunion scolaire, mars 1983].

c. le *détour*, en « ce qu'on appelle X », qui, à l'association directe d'un terme X à un référent, substitue la représentation d'une nomination de ce référent par X, comme ci-dessus en (74), (75).

### 3.2 Le dire autre : une des « rencontres » que le dire fait dans ses mots.

Dans l'avancée ordinaire du dire, oublieuse des mots par lesquels il va son chemin, la boucle méta-énonciative de la modalisation autonymique est doublement une figure de « l'arrêt-sur-mot » : elle suspend le déroulement uni du dire pour y inscrire la « greffe » d'un commentaire, dans le même mouvement qu'elle suspend l'ordinaire (illusion de) transparence des signes – consommés comme médiateurs sur le mode des évidences inquestionnées de « ce qui va de soi » – en donnant corps à un signe pris comme *objet* du dire, du fait que, comme *moyen* du dire, il « ne va pas de soi ».

Elle apparaît comme une émergence sur la chaîne de *l'auto-dialogisme*<sup>68</sup>, celui « des rapports dialogiques [...] du locuteur avec son propre mot »<sup>69</sup> que repérait Bakhtine avant que, dans des cadres théoriques divers – linguistiques, psychanalytiques – ne soit thématisée la part cruciale que l'auto-réception prend au processus de l'énonciation : ainsi, par exemple, Culoli, évoquant le « dédoublement du sujet » inhérent à la pratique langagière dans laquelle « [...] on parle pour autrui et en même temps il se produit une réponse intérieurisée [...] »<sup>70</sup>.

Les formes – manifestes – de la modalisation autonymique peuvent être considérées comme autant de *réponses* extériorisées que l'énonciateur apporte à la « rencontre », ponctuelle, qu'il fait dans son dire, de « quelque chose » qui

**68** Sur cette question, cf. Authier-Revuz (1995/2012 : 144–160) : « La modalisation autonymique comme forme manifeste de l'auto-dialogisme ». J. Bres (2005a) propose, pour « auto-dialogisme », le terme peut-être plus heureux de « dialogisme intralocutif ».

**69** Bakhtine (1929/1963 : 239).

**70** (1971 : 72), cf. aussi Lacan (1981 : 33) : « C'est une des dimensions essentielles du phénomène de la parole que l'autre ne soit pas le seul qui vous entende. [...] dans la parole humaine [...] l'émetteur est toujours en même temps un récepteur [...] on entend le son de ses propres paroles. » et, plus récemment, le déplacement radical de l'approche linguistique vers le pôle de « l'audition intérieure » qu'effectue G. Bergounioux (2004) : « Pourquoi parle-t-on du “locuteur” quand c'est d'un “auditeur” qu'il devrait être question ? ».

en *altère* – y faisant jouer « de l'autre » – l'évidence, le « UN » de ce qui va de soi<sup>71</sup>.

Dans l'infinie variété des commentaires venant redoubler le dire aux points où il « accroche »<sup>72</sup>, se dessinent les visages de ce que les énonciateurs éprouvent comme altérité, écart, au cœur du dire d'un mot ; à suivre au pied de la lettre ce que les énonciateurs disent au sujet de leur dire d'un X, on peut repérer quatre axes de problématisation du dire de cet X, relevant de

1. la non-coïncidence du *discours à lui-même*, traversé par des discours autres

X, j'emprunte ce terme à..., pour reprendre le mot de... ; ce que l'appelle..., le, l'dirait... ; ...

2. la non-coïncidence *entre les interlocuteurs*<sup>73</sup>, que sépare leur irréductible singularité

X, passez-moi l'expression ; si vous voyez ce que je veux dire ; je crois que vous n'aimez pas le mot ; X, comprenez Y ; comme vous venez de dire ; ce que vous appelez X

et, au-delà de ces deux espaces de dialogisme – interdiscursif et interlocutif ou co-énonciatif –

3. la non-coïncidence *entre les mots et les choses*

X, c'est le mot ; le mot est faible ; pour ainsi dire ; c'est beaucoup dire ; ce qu'on pourrait peut-être appeler X

---

71 Mouvement qui emprunte parfois les formes mêmes du dialogue : X..., X ? Non le mot ne convient pas ; X (oui, c'est bien X que je veux dire) ; X (?) ; ...

72 Cf. chap. 1 ex. (26) à (28), (30), p. 23.

73 Dans la variété des rapports co-énonciatifs que mettent en scène les formes renvoyant au TU (cf. Authier-Revuz, 1990, 1995/2012 chap. 5), ce qui relève du « parler avec les mots de l'interlocuteur », peut être réparti, de façon non discrète, en deux types : dialogisme interlocutif *large*, renvoyant à un dire du TU *ailleurs* que dans l'échange en cours – ce que vous avez l'habitude d'appeler ; comme vous aimez dire, comme tu as dit l'autre jour... – vs dialogisme interlocutif *immédiat*, inscrit dans l'échange *hic et nunc* – comme vous venez de dire... – : le premier peut être intégré à la sphère du dialogisme interdiscursif, comme l'une de ses régions, (cf. ci-dessous schéma [XV]) là où le second présente des formes particulières (de l'ordre de la reprise immédiate non-marquée notamment) relevant d'une étude spécifique.

4. la non-coïncidence des mots à eux-mêmes, « déstabilisés » par l'autre mot, l'autre sens que fait jouer en eux cette « intégrale des équivoques » – polysémie, homonymie, anagrammes, ... – qui est propre à une langue :

X, au sens propre ; aux deux sens du mot ; à tous les sens du mot ; sans (avec) jeu de mot ; c'est le cas de le dire ; ...

La géographie des altérités représentées par le dire, ainsi esquissée à partir des commentaires métá-énonciatifs, appelle plusieurs commentaires.

Les secteurs indiqués, s'ils correspondent à des formes explicitement spécificatrices, ne dessinent pas une partition discrète : les recouvrements sont nombreux, par exemple entre l'emprunt de mot (1) et sa caractérisation comme (in) adéquat (3) ; à côté de commentaires explicitant le(s) paramètre(s) en jeu dans l'arrêt-sur-mot, on notera que la forme, purement typographique, du guillemet ne marque que le *fait* de l'arrêt-sur-mot<sup>74</sup>, requérant une interprétation discursive de la (des) non-coïncidence(s) en jeu, et que, au-delà, s'ouvre, et dans tous les « secteurs » de non-coïncidence, l'espace, non délimitable, de la modalisation autonymique non marquée, identifiée interprétativement conformément – ou non... – à l'intention de l'énonciateur.

Et, surtout, si l'irruption des « mots des autres » – ou plus exactement, on l'a vu, des mots dits « ailleurs », qui peuvent être ceux de L, dans un autre discours – est bien (secteur 1) *l'un* des visages que peut prendre, explicitement ou interprétativement, l'altération de la transparence du dire, entrant par là dans le champ de la RDA<sup>75</sup>, la configuration métá-énonciative de la modalisation autonymique ne saurait y être ramenée<sup>76</sup> : sa valeur, définie précédemment (en (73)), se situe, en langue, en deçà d'un rapport spécifique aux affleurements du déjà-dit, qui ne sont qu'un des secteurs de sa mise en œuvre.

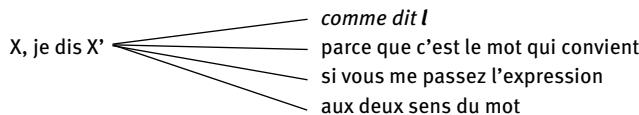
---

<sup>74</sup> Contrairement aux descriptions qui en sont souvent données et qui l'enferment dans le secteur (1) des mots empruntés (« cités »), et/ou dans le registre de l'inadéquation (du secteur (3)). Sur le guillemet de modalisation autonymique, analysé comme « archi-forme » de celle-ci, cf. Authier-Revuz (1992b, t. 1 : 496–545), et, pour une présentation rapide, Authier-Revuz (1998). C'est seulement *en contexte* que le guillemet sur « charité » (77) pourrait être interprété comme « je ne sais comment dire » (secteur 3), « comme tu aimes à dire » (secteur 2) ou « pour parler de façon chrétienne » (secteur 1), par exemple.

<sup>75</sup> Cf. chap. 12.4 « L'autre dire partie prenante de l'auto-représentation ».

<sup>76</sup> Comme c'est souvent le cas : cf., par exemple, l'article « Modalité autonymique » dans Détrie et al. (2001 : 189), où cette forme est envisagée seulement comme marque « dialogique » de « l'altérité énonciative », faisant entendre « outre la voix de l'énonciateur » celles de « l'énonciataire », « d'un tiers », de la « voix publique ».

Le jeu, dans les formes suivantes – effectivement observables en discours –, d'une même principale *je dis X'* et d'une diversité d'expansions circonstancielles



illustre cette ouverture sur une large diversité de champs dans le dédoublement du dire.

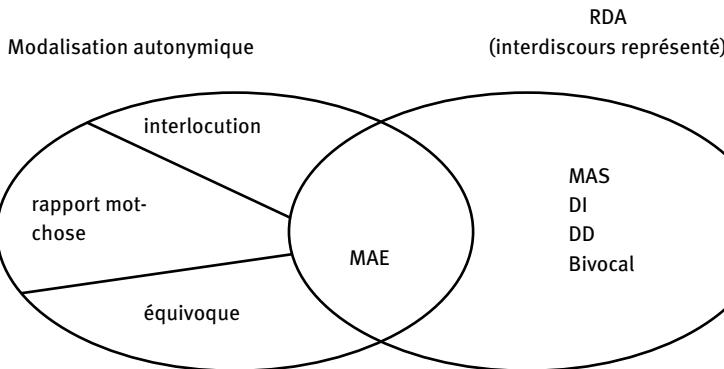
Il en va strictement de même pour la connotation autonymique telle qu'elle est définie par J. Rey-Debove (1978) : en dépit du privilège accordé – dans les exemples proposés comme base de l'analyse, comme dans l'interprétation proposée de la fonction en discours de la structure (*cf.* Remarque 8, ci-dessous) – au secteur du « langage des autres », c'est clairement en deçà d'une telle particularisation qu'est dégagée, dans son abstraction, cette forme de langue : dans sa définition comme cumul sémiotique (ne spécifiant pas ce qui se trouve en jeu dans l'opacification du mot), comme à travers l'observation de la variété sémantique des formes explicites par lesquelles elle se réalise, donnée comme incluant

toute réflexion langagièrre sur le mot employé à l'intérieur de la phrase qui l'emploie (*avec le sens de, au sens propre, si je puis dire, si j'ose dire, etc.*) (1978 : 256) ;

suivie d'une série d'exemples qui sont majoritairement étrangers au champ du « langage de autres » – *littéralement, pas au figuré mais au propre, au sens le plus fort, c'est le mot, ...*

Ainsi, qu'elle soit traitée en connotation ou en modalisation autonymique, cette configuration sémantico-énonciative n'est pas, en tant que telle, une forme de la RDA ; c'est en tant qu'elle est, explicitement ou interprétativement, spécifiée comme MA *d'emprunt de mots* (MAE) qu'elle participe de ce champ – ce qu'on peut schématiser ainsi (les tracés séparant les diverses zones n'étant pas à prendre comme des frontières discrètes) :

[XV]



**Remarque 8 : Hétérogénéités, dialogismes et modalisation autonymique : flottements...** La question du rapport entre connotation/modalisation autonymique et discours autre donne lieu à de nombreux flottements, reposant, à mon sens, sur deux mouvements solidaires.

A) Le premier consiste à *rabattre le fait de l'hétérogène* traversant l'énonciation – de façon *constitutive* (cf. chap. 10), autant que dans ses émergences *représentées* au fil du dire<sup>77</sup> – sur la seule dimension « *dialogique* », de la mise en jeu, dans un discours, des *discours autres*. L'hétérogène qui affecte le dire – tant au plan de ce qui le constitue que de ce qu'il en représente – est aussi le fait notamment de ces non-coïncidences *non-dialogiques*, impliquant non des discours autres mais le jeu de la langue, sous son double visage : de système différentiel vecteur de « manque » dans la nomination, et de corps d'équivoque pourvoyeur « d'excès ». Et, à aborder les discours par leurs connotations/ modalisations autonymiques, on voit combien c'est à travers *l'ensemble des champs* de non-coïncidence que se dessine – extraordinairement différenciée selon les genres et les énonciateurs, et éclairante quant aux enjeux de leur dire – la géographie (méta-) énonciative de ce qui, pour chacun, ne « va pas de soi », dont la seule prise en compte de la non-coïncidence interdiscursive donnerait une image tronquée.

Cette réduction, fréquente, prend notamment la forme d'une distorsion entre les deux plans d'hétérogénéité – restreinte à l'interdiscursivité au plan constitutif, alors qu'elle est reconnue, au plan « représenté », dans les divers champs de non-coïncidence ; ainsi, par exemple, dans Sarfati (1997 : 73) :

J. Authier-Revuz (1995) distingue [...] l'hétérogénéité constitutive et l'hétérogénéité montrée. Le concept d'hétérogénéité constitutive réaffirme le postulat bakhtinien selon lequel tout discours porte trace d'autres discours. Quant à lui, le concept d'hétérogénéité montrée réfère d'une part aux différentes formes du discours rapporté et d'autre part à quatre autres formes au moyen desquelles le sujet parlant fait retour sur ses propres paroles [énumération des divers secteurs de non-coïncidence].

77 Cf. Authier-Revuz (1982a, 1984, 2012).

ou, d'une façon très proche, à l'article « Hétérogénéité montrée/constitutive » de DAD (2002), ramenant explicitement l'hétérogénéité constitutive à la seule domination du discours par l'interdiscours<sup>78</sup>, là où, au plan de l'hétérogénéité montrée, sont mentionnées les « quatre types de gloses » de non-coïncidences.

B) Le second consiste à *confondre les deux plans*

1- de l'*autodialogisme* inhérent au redoublement du dire de X par sa représentation, dans la connotation/modalisation autonymique, et

2- du dialogisme *interdiscursif*, éventuellement mis en jeu dans le cadre du premier.

C'est le glissement que présentent, à mon sens, les formulations de J. Rey-Debove (1978), interprétant la connotation autonymique comme

une sorte de cryptodialogue intérieur à une seule énonciation, où l'énonciateur [...] s'amuse, se moque, s'indigne des paroles de l'autre. [...] le lieu où l'énonciateur tient compte du langage des autres (p. 266)

formulations qui, sauf à en restreindre la portée, (« le lieu où l'énonciateur peut, *entre autres*, tenir compte... »), sont abusivement réductrices – et en discordance – par rapport à la caractérisation formelle qui les précède. Ce « cryptodialogue » ne se situe pas au même niveau que l'autodialogisme posé ci-dessus : le premier – relevant du dialogisme interdiscursif de L avec les mots de l – n'est qu'un des aspects que peut prendre, dans certaines des modalisations (connotations) autonymiques, le « dialogue » de L « avec ses propres mots », inhérent, lui, à la configuration réflexive de la MA (CA). C'est fréquemment que l'on trouve – facilitées par la polysémie du verbe « citer »<sup>79</sup>, se prêtant, à partir de la formule « on emploie et on cite à la fois » à un glissement de la « mention » à la « citation » au sens courant de présentation de discours autre – des définitions réductrices de la connotation autonymique comme « fragment d'un discours autre, une sorte de citation, mais utilisé par le locuteur primaire [L] dans son propre discours » (Perret (1994 : 102)) ; ou, tracées diversement, des distinctions entre connotation et modalisation autonymique, incompatibles avec les définitions qui les fondent chez Rey-Debove (1978) pour la première et Authier-Revuz (1995/2012) pour la seconde : ainsi, par exemple, Tisset (2000 : 95–100) disjoignant la connotation, affectée au seul « mentionner le dire d'autrui », des « boucles réflexives ou modalisation autonymique » renvoyant, elles, au « évaluer son dire » ; ou les analyses de textes faisant jouer comme deux catégories distinctes les « commentaires méta-énonciatifs » de la MA et la connotation autonymique in Maingueneau (1998 : 84–89).

---

78 De la même façon que, dans cette définition de Maingueneau (1996 : 46) : « L'hétérogénéité constitutive : Le discours est dominé par l'interdiscours ».

79 Cf. ci-dessous, chap. 9, Appendice, p. 360.

### 3.3 La modalité autonymique d'emprunt (MAE) et les autres formes de RDA

Secteur de la MA, caractérisé par la mise en jeu d'un discours autre dans son dédoublement auto-dialogique, la MAE constitue un mode à part entière de la RDA, relevant du « parler (du monde) avec les mots d'un autre discours » – ou parler « avec des mots d'emprunt ».

#### 3.3.1 La MAE, mode autonome de RDA, distinct du DD

La MAE apparaît dans le dire, indépendamment de toute autre forme de RDA, ou même de contexte référent à un quelconque discours, comme – outre les exemples ci-dessus (72, 74, 81...) – dans :

- (83) La tentation berninesque – construction du Louvre – avait été, comme disent les horticulteurs, une greffe qui ne prend pas [Ph. Beaussant, *Vous avez dit baroque ?*, p. 104].
- (84) Je crois qu'il fait un peu ce qu'on appelait taxi-boy, dans les thés dansants troisième âge du coin, mais il est plutôt gentil [conv. 25–05–08].

Le faisceau des propriétés – sémiotiques, énonciatives, syntaxiques – que, comme MA, il présente, suffit à différencier ce mode de RDA de l'ensemble des autres modes, et notamment du mode DD – mettant en jeu aussi « de l'autonymie » – auquel on le ramène souvent. Rappelons, en illustrant cette opposition par les deux exemples suivants proposés comme faisant référence au même  $e^0(a^0)$  :

- (85) DD Paul a dit en gros : « C'est une option absurde, je suis contre ! »
- (86) MAE Personnellement, je m'en tiens à cette solution « loufoque » comme dit Paul, et cela même s'il « s'y oppose ».

que :

- à l'*opposition sémiotico-énonciative de base* entre
  - (a) : autonyme de *token* autre (DD), référant structurellement à des mots, donnés comme énoncés (ailleurs) et, de ce fait, à même de porter, contextuellement et indirectement, une référence au monde (*cf. ci-dessus 2.2.3*),
  - et (b) : modalisation autonymique : ajoutant à la référence au monde, première, une référence au mot – ici, dans le cas de la MAE, venu d'ailleurs – par lequel s'accomplit la première,
- répond l'*opposition syntaxique* entre
  - (a) : la rupture – et l'anomalie – syntaxique, au DD, de « l'étanchéité » syntaxique de la séquence « **e** » en **E** ;

et (b) : des fragments en MAE inscrits dans une continuité syntaxique ordinaire – il suffit d'effacer les marques typographiques, et l'élément facultatif *comme il dit*, pour rétablir une phrase ordinaire ;

– et *l'opposition énonciative* entre

(a) : une séquence « **e** » ancrée énonciativement en **a**, à la différence de l'ancrage en **A** de l'énoncé – présentant donc une dualité hiérarchisée d'ancrages ;

et (b) : des fragments en MAE relevant de (c'est-à-dire intégrés à) l'ancrage énonciatif global en **A** de l'énoncé – présentant donc un ancrage unique (cf. : *il « s'y oppose »*).

À quoi on ajoutera que tandis que, pour les mots montrés par **L** comme image autonyme du référent **e<sup>0</sup>(a<sup>0</sup>)**, la « *textualité* » n'est pas une obligation mais seulement une possibilité, (a), le caractère de *reprise textuelle* – modulo les modifications intégratrices des ancrages énonciatifs – que présente l'élément modalisé est au contraire une propriété spécifique à la MA d'emprunt<sup>80</sup>, (b): ainsi (85) et (86) sont-ils, relativement à un **e<sup>0</sup>(a<sup>0</sup>)** donné, parfaitement compatibles, ils pourraient fort bien constituer un dialogue, sans désaccord, entre un **L<sub>1</sub>** et un **L<sub>2</sub>**, voire même s'enchaîner dans le dire du même **L** parlant d'abord du dire d'un **e<sup>0</sup>** par un DD « *en substance* », ne reprenant pas les mots mêmes de **e<sup>0</sup>**, puis enchaînant en parlant du monde et en empruntant des mots de **l** – *loufoque, [s']oppose*. Ainsi, l'arrêt sur les mots, non transparents, de « **e** » que présentent, par le fait de leur commune dimension autonymique, les deux modes DD et MAE, correspond-il à deux traitements différents de la littéralité du discours autre.

Le tableau [XVI] suivant résume les traits qui opposent le fonctionnement de l'élément « **e** » dans E, selon qu'il relève de la MAE ou de la séquence autonyme d'un DD :

(XVI)

	MAE	DD : Autonyme de <i>token</i>
intégration syntaxique	+	-
intégration énonciative	+	-
manière de dire de <b>l</b>	+	∅

<sup>80</sup> On a vu ci-dessus, chap. 7, note 12, p. 231, le cas où la « *reprise* » d'une formule, de l'ordre d'un « *pour imiter* », pour dire « *à la façon* »..., relève non de l'identité mais de la similitude formelle. Le même fonctionnement s'observe avec la reprise allusive (MAE non marquée), cf. chap. 11 (2), (26) p. 427, 447 et Remarque 1 p. 435, par exemple.

Il faut souligner, concernant ce dernier trait – de reprise littérale –, que, au-delà du seul DD, c'est de l'ensemble des autres modes de RDA – tous susceptibles de relever d'un paraphrasage radical – que la MAE se distingue par le renvoi exact aux « manières de dire » du discours autre qui est, pour elle seule, définitoire.

Par ailleurs, on a privilégié ci-dessus – notamment pour souligner l'intégration syntaxique propre à la MAE par opposition au DD – les cas où la MAE porte sur un fragment de phrase ; mais, mode de RDA à part entière, cette modalisation du dire « en emprunt de mots » n'est nullement cantonnée à ce fonctionnement « local » : il peut – explicité ou non – porter sur une phrase entière<sup>81</sup> – énoncé autre ordinaire, citation bien connue, proverbe... – :

- (87) Comme dit toujours Paul, il ne faut pas baisser les bras...
- (88) A – Tu as vu Roger et Claudine ?  
B – Oui... la femme est l'avenir de l'homme comme disait l'autre ! (Conversation, 13–03–2000, à propos du mariage d'un ami jugé désastreux par A et B).

Dans ce cas, la mise hors jeu du critère d'intégration syntaxique opposant MAE et DD est source, lorsque ces formes sont non marquées explicitement – i.e. un « *e* » phrasique sans *I dit...* ou *comme dit I* – de phénomènes d'ambigüité, indécidabilité ou neutralisation<sup>82</sup> ; ainsi, la reprise, identifiée comme telle, du même vers d'Aragon, mais sans son explicitation comme MAE de (88), s'ouvrirait-elle, en (88')

- (88') A : [...] / B : Oui... la femme est l'avenir de l'homme !

sur ce jeu interprétatif entre : *Aragon a bien dit : ...* et *comme a dit Aragon*, c'est-à-dire entre DD non-marqué (DDL) et MAE non-marquée (allusion).

### 3.3.2 La MAE combinable avec tous les modes de RDA

Mode autonome de RDA – spécifiant comme venus d'un autre discours des mots énoncés par L *hic et nunc*, hors du contexte d'un autre mode de RDA –, la MA d'emprunt est susceptible d'intervenir dans le cadre de *tous* les autres modes de RDA<sup>83</sup>. Le cumul de la MAE avec MAS, DI, DD et Bivocal que présentent des

---

**81** Et même, au-delà, constituer le régime d'énonciation de genres de discours, écrits ou oraux, relevant – parodie, pastiche, ... – d'un dire « à la manière de ».

**82** Ce qui – faut-il le rappeler – ne conduit aucunement à « confondre » les deux catégories ou à mettre en cause le fait de leur opposition, voir ci-dessous 9.3.3.1 ; cf. aussi chap. 3. (63), p. 101.

**83** Noté par R. Martin (1983 : 109), en termes d'« îlot textuel » : « *Remarque 2.* — DD, DI et DIL sont compatibles avec les guillemets des “îlots textuels”, fragments dont les connotations, les

formes complexes de RDA, s'effectue selon une diversité de formes et d'effets de sens qui ne peuvent être envisagés que dans le cadre du fonctionnement propre à chacun des modes : aussi le parcours suivant de quelques configurations fréquentes de cumul ne vise qu'à illustrer schématiquement cette compatibilité de la MAE avec tous les autres modes de RDA.

— *en MAS ou DI*

- avec MAE, *émanant de L*, redoublant, localement ou globalement, une séquence de sa reformulation d'un dire de *l* par un « pour reprendre les mots » *de ce dire*<sup>84</sup> :

- (89) Pertusier qui, en 1815, a vécu longtemps à Constantinople nous raconte que lorsque le printemps ramenait la saison des amours – c'est son style et non le mien – un petit oiseau [...] [A. T'Serstevens, *Flâneries dans Istanbul*].
- (90) [...] il a demandé fort curieusement si vous n'étiez pas « devenue mienne » (sic) à Tours pendant mon service militaire [J.-P. Sartre, *Lettres au Castor*, juillet 38].
- (91) Pour un peu ils [les psychanalystes] ne rencontraient plus, à les croire, que des « cas impossibles » [J.-B. Pontalis, *Perdre de vue*, 1988].
- (92) Pour Patrick Devedjian, toutes « *les attaques dont [il est] l'objet trouveraient leur source dans [sa] lutte contre la corruption* ». [Libération, 17-07-2008, p. 14, *idt*].
- (93) Le président aime à répéter que « *les usines, c'est [son] truc* ». [*idt*, Libération, 04-03-2008]
- (94) Madame Victorine de Chastenay prétendait *qu'il avait l'air d'une âme qui avait rencontré par hasard un corps et qui s'en tirait comme elle pouvait* : définition charmante et vraie. [Chateaubriand, *Mémoires d'Outre-tombe*, XIII, 7, *idt*].

- avec MAE, *émanant de L*, redoublant une séquence de sa reformulation *d'un dire* par un « pour reprendre les mots » *d'un autre dire* :

- (95) Je ne sais pas si ça te plaira, les [X] y sont allés et ils ont dit qu'ils avaient trouvé ça un peu / prise de tête, comme tu dirais [Conversation à propos d'une pièce de théâtre, 10-06-2005].
- (96) D'après ce qu'ils m'ont dit, ce qu'ils aiment, pendant le week-end, c'est avant tout /trôler dans les bois [Conversation 16-10-1985, la marque intonative sur /trôler étant, sur le mode de la connivence, donnée à reconnaître comme un « comme dirait Colette », par un L coutumier des emprunts à cet auteur].

---

présupposés ou la valeur appréciative ne sont pas ceux de *L* (voire de *l*). L'îlot textuel sous-entend toujours un “comme dit *x*”, où *x* est ou non identifiable par l'interlocuteur».

<sup>84</sup> J. Rey-Debove évoque ces formes : « Le discours indirect qui utilise les guillemets relève de la connotation autonymique /*l* dit que « *X* » comme il dit/ [...] (1978 : 229) » en soulignant que « Rien n'est changé pour la puissance [transformatrice] du discours indirect : les séquences non isomorphes restent exclues. (p. 261) », observation qui interdit de faire des éléments guillemetés (« îlots textuels », cf. 3.3.3 ci-dessous) des « fragments de DD ».

- (97) Il a fait le point de façon, je trouve, assez convaincante, et, en gros, il a dit que /nous avions perdu une bataille mais que nous n'avions pas perdu la guerre... Bref, ne baissons pas les bras ! [oral, après une assemblée syndicale universitaire, mai 1995, la marque intonative donnant à reconnaître la formule de Gaulle en 1940].

– *en DD*

- avec MAE, *émanant de l* – qui signale son recours à une locution chrétienne, une expression « chic » et savante, un texte littéraire – et que **L** *reproduit* en « **e** » :
- (98) Klossowski en vient à écrire : « Les catastrophes modernes se confondent toujours – à plus ou moins brève échéance – avec la “joyeuse nouvelle” d'un faux “prophète” » [...] [V. Descombes, *Le même et l'autre*, p. 214].
- (99) Puis s'adressant à Emma, qui portait une robe de soie bleue à quatre falbalas :  
— Je vous trouve jolie comme un amour ! Vous allez faire florès à Rouen [Flaubert, *Madame Bovary*, II, chap. 14, *idt*]
- (100) Nous n'eûmes pas plutôt fait l'un et l'autre le compte de notre fortune que, parodiant le mot de Walter dans la *Vie d'un joueur*, nous nous écriâmes presque simultanément: « Ah! tu n'as pas d'argent! Eh bien, mon cher, il faut nous associer ! » [H. Berlioz, *Mémoires*, 1870, chap. 12].
- avec MAE, *émanant de L*, redoublant un fragment du **e** autonyme par lequel il représente l'énoncé de *l*, d'un « pour reprendre ici ses mots mêmes que je souligne... » (*cf. chap. 4* (53)-(56)) :
- (101) —Mange ta soupe, grogne la mère, elle est déjà toute « réfroidie » ! (L. Pergaud, *La Guerre des boutons*, chap. 5).
- (102) En l'honneur de l'écrivain, la princesse jouera une scène de séduction encore mieux filée que pour Victurnien. J'ai été bien calomniée, dit-elle. Et pourquoi ? Parce que ma mère était jalouse de mon mari, que mon mari était jaloux de moi [...]. Un amant, moi ? Je n'ai fait que « des malices d'enfant. Je suis allée en Italie avec un jeune étourdi que j'ai planté là quand il m'a parlé d'amour » (*id.*, p. 53). Autant de mots, autant de contre vérités [F. Marceau, *Balzac et son monde*, p. 93, à propos des *Secrets de la princesse de Cadignan* : le passage entre guillemets reprend exactement les mots de la princesse dans le roman].

– *en Bivocal-DIL*

- avec MAE interprétable comme *émanant de l*, marquant avec complaisance son recours à un langage à la mode, ou cru..., et que **L** *reproduit*<sup>85</sup> :

---

<sup>85</sup> Sans exclure la possibilité, en l'absence d'une MA explicitée, d'une interprétation en « comme il disait » émanant de **L**, ou encore, du cumul des deux, en « comme il disait en soulignant le mot... ».

- (103) Hussonnet déclara son déjeuner un peu trop lourd. Sénecal critiqua la futilité de son intérieur. Cisy pensait de même. Cela manquait de « cachet », absolument [Flaubert, *L'Éducation sentimentale*, II, 2].
- (104) Homais [...] exposa sur les femmes des théories immorales. Ce qui le séduisait par-dessus tout, c'était le *chic*. Il adorait une toilette élégante dans un appartement bien meublé, et, quant aux qualités corporelles, ne détestait pas le *morceau* [Flaubert, *Madame Bovary*, III, 6, *idt*].
- avec MAE, *émanant de L*, marquant des mots de sa RDA (« un incapable... boulot ») comme textuellement repris au *e<sup>0</sup>(a<sup>0</sup>)* représenté :
- (105) Les coups de téléphone virulents sont en majorité dus à des problèmes de livraison. Il y a eu cette femme dont la commande avait du retard. J'étais « un incapable qui ne [savait] pas faire son boulot » [Libération, 21-03-2005, témoignage d'un téléopérateur de vente par correspondance].
- (106) Sermon paternaliste de [X] : Est-ce que je ne comprends pas que « les temps ont changé » ? Que je regarde un peu les choses en face ! Que je me décide à voter « dans le réel » et non « en rêve » et blablabla et blablabla... [cité chap. 4 ex. (70)]].

La grande variété de fonctionnements, ici seulement esquissée, qui se déploie à travers ces divers contextes de RDA, pour cette *forme unique* qu'est la MAE, passe – notamment – par le jeu, différentiel, des traits suivants :

- *statut sémiotique* d'ensemble – ordinaire (DI, MAS) ou autonyme (DD) – du *e* de RDA *dans lequel* s'inscrit la MAE ;
- MAE *explicitée* ((89), (95)), ou seulement *marquée* comme MA (typographie, intonation) ((93), (96)) : le travail interprétatif portant donc – avec incertitude et recouvrements – sur (1) l'assignation au champ de l'emprunt d'une MA par rapport aux autres champs de non-coïncidence<sup>86</sup>, et (2), dans ce cas, l'identification de la source de l'élément emprunté<sup>87</sup> ;
- modalisation émanant de *L*, et que **L** ne fait que reproduire dans la RDA qu'il énonce ((98), (103)), ou bien modalisation qui est *le fait de L* ((97), (102), (105)...);

---

<sup>86</sup> Comme dans cette MA où **L** signale le jeu de mots qu'il entend dans la formulation qu'il propose (conforme ou non à l'original) du dire de *l* : « Il dit qu'il ne veut pas faire de la publicité systématique, qu'il compte plus sur le bouche à oreille, c'est le cas de le dire ! » [conversation, novembre 1994, Il : professeur de chant], dans lequel c'est pour le défigement joueur qu'il y perçoit qu'elle est explicitement modalisée par **L**, et non comme emprunt.

<sup>87</sup> Le cas de la MAE non-marquée – « allusion » – requérant de plus l'identification interprétative de la présence même d'une MA.

- dans ce dernier cas, d'une modalisation par **L**, renvoi par celui-ci aux mots de *cet e<sup>0</sup>(a<sup>0</sup>)* auquel réfère sa RDA (*cf.* (91), (101), (102)... ) ou bien à des mots relevant d'un autre acte d'énonciation (*cf.* (95), (96), (97)...);
- « étendue » du segment modalisé allant du mot ((101), (103)) au syntagme, jusqu'à la totalité de ce qui, dans la RDA, relève de la (re)formulation du **e<sup>0</sup>** (c'est-à-dire ce qui n'y relève pas de la catégorisation) : (93), (94), (100), par exemple.

### 3.3.3 L'« îlot textuel » : un cas particulier de MAE en contexte de RDA

#### énonciativement intégrée

Ce terme est pris ici dans l'acception où il avait été proposé dans Authier (1978 : 28, 73–74), et étudié plus avant dans Authier-Revuz (1996) ; il désigne *une* des configurations d'apparition de la MAE, en contexte de RDA,

(107) *I<sub>i</sub>* dit que/selon *I<sub>j</sub>*, ... « X » (pour reprendre les mots de *I<sub>j</sub>*)

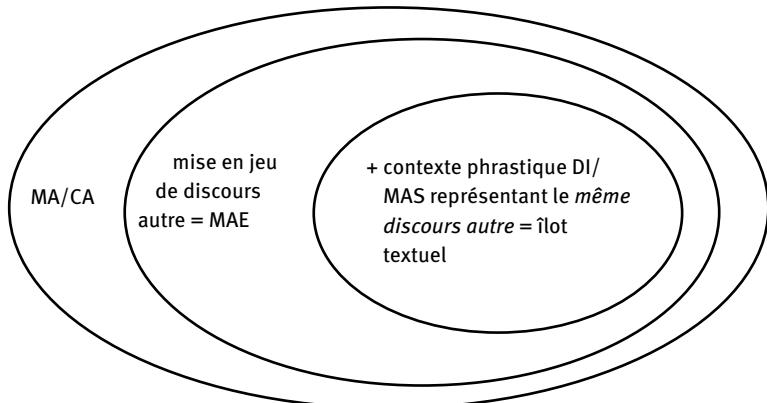
telle qu'elle figure en (89 à 92) ci-dessus ; et telle que les énoncés du type (93), (94), que l'on peut appeler DI ou MAS « quasi-textuels », en présentent une variante avec un « X » d'étendue maximale – forme déjà rencontrée (chap. 7.2.2.3.(ii) p. 241), sous l'angle du fonctionnement paraphrastique, comme cas particulier de paraphrase « à variation minimale ».

Dans le processus de reformulation paraphrastique, en DI ou MAS, d'un **e<sup>0</sup>(a<sup>0</sup>)** par des mots énoncés « en usage » par **L**, « l'îlot textuel » manifeste la résistance – locale ou étendue – opposée par la matérialité signifiante du **e<sup>0</sup>(a<sup>0</sup>)** à sa traduction, « bloquée » par la MAE. Ce cas particulier de MAE présente donc les *propriétés suivantes* :

- (1)** contexte d'une RDA à statut sémiotique ordinaire, et ancrage énonciatif unique : DI, MAS ;
- (2)** MA qui est *le fait de L*, caractérisant un élément de sa reformulation d'un dire autre
- (3)** comme manière de dire *empruntée* (MAE) – et non tout autre valeur de MA – et,
- (4)**, empruntée à *ce dire*, et non à un autre.

Le schéma suivant résume la place de l'« îlot textuel » dans la modalisation (connotation) autonymique, dont il est un cas – contextuellement – particulier :

[XVII]



Le caractère commun de cette configuration<sup>88</sup> – fréquent voire stéréotypique dans la presse, les parcours critiques d’ouvrages... – ne doit pas masquer le caractère interprétatif (hormis les cas d’explicitation comme dans la parenthèse de (107)) de l’identification des points (2), (3), (4), si « automatique » que celle-ci puisse apparaître. L’étendue importante du segment modalisé, notamment, paramètre allant fortement dans le sens d’une interprétation en MA d’emprunt (point (3)), n’implique cependant pas strictement le point (4) : ainsi, en (97), la MAE d’étendue maximale renvoyant à un autre dire que celui de *l* ne fait pas de celui-ci un « DI quasi-textuel »<sup>89</sup>.

Il est clair qu’ainsi définies, ces formes, dites d’îlots textuels, qui s’opposent au « *e* » de DD, au triple plan dégagé ci-dessus (3.3.1) par leur intégration syntaxique (1) et énonciative (2) et leur textualité obligatoire (3), ne peuvent être décrites, comme c’est souvent le cas<sup>90</sup> – confondant les deux modes – comme des « fragments de DD » : ainsi, Rabaté, par exemple, parlant (2002) d’« îlots textuels de DD » pour des « fragments de DD d’empan limité », réunit-il (2008, chap. 8), pour illustrer la « représentation des voix populaires à travers l’emploi

<sup>88</sup> Voloshinov (1977 : 181) l’identifie, en l’illustrant d’exemples de romans, comme « variante verbalo-analytique [qui] intègre à la construction indirecte les mots et les tournures du discours d’autrui. »

<sup>89</sup> Le mécanisme interprétatif jouant pour reconnaître comme îlots textuels des MAE en contexte de DI/MAS, apparaît comme partie prenante d’un fonctionnement discursif global, celui du discours autre « attaché » à l’objet du dire *vs* « associé » au Discours, analysé dans Authier-Revuz (1995/2012 : 300–323), *cf.* aussi ci-dessous chap. 15.

<sup>90</sup> Cf. par exemple, Perret (1994 : 102) : « L’îlot textuel est un fragment de style direct [...] », Auchlin *et al.* (2006 : 81) : « îlots de discours direct ».

d'îlots textuels » (p. 524) chez A. Ernaux, des énoncés relevant aussi bien de la MAE (a) que du DD (b) :

- (108) (a) MAE Au pensionnat on ne pouvait pas dire que j'avais *moins bien que les autres*, [...] (*idt*)  
 (b) DD Mon père, [...il] engueule ma mère « t'en mets toujours trop, t'as pas le compas ».

Par conséquent, cette *configuration complexe de RDA*, cumulant de façon régulière deux modes de RDA (DI/MAS et MAE) référant au même acte d'énonciation **a<sup>0</sup>**, ne constitue pas une forme « mixte » ou « hybride » « mêlant » DI et DD<sup>91</sup>.

Les éléments marqués – guillemets et/ou italiques – qu'ils soient brefs (90, 91) ou étendus (92 à 94) ne présentent pas la rupture énonciative induite par l'autonymie : ils sont pleinement intégrés, syntaxiquement et énonciativement, à l'énoncé de DI ou de MAS, caractérisés par leur ancrage énonciatif unique en **A**, et cela, selon le fonctionnement régulier de la MAE, que cette intégration de la MAE à l'énoncé ne requiert pas d'accommodation de déictiques (89, 91) ou que cette intégration à l'ancrage en A y présente une trace (92 : [il est], [sa] ; 93 : [son]) ou au contraire qu'elle y soit « lissée » (90) *mienne* ; (94) : *avait...*).

Il importe de souligner ce point qui permet, différenciellement, de dégager la spécificité des cas, autres et peu fréquents, où, en effet, DI et MAS « basculent » dans du DD dans le cadre phrastique<sup>92</sup>, sur le mode

- (109) Un ami<sub>i</sub> [...] demandait à Gerfaut<sub>i</sub> s'il fallait qu'il<sub>i</sub> divorce à ton<sub>i</sub> avis. [déjà cité chap. 4, note 17, p. 110].  
 (110) Mais vous<sub>i</sub> étiez proche de lui<sub>i</sub> à cette époque ? Dans *Les Masques* (1957), vous<sub>i</sub> évoquez une conversation, un jour d'automne, « en taillant mes<sub>i</sub> haies de buis pendant qu'il<sub>i</sub> binait un dessous de roses trémières »... [Conversation avec R. Debray<sub>i</sub> (= vous) in A. Wald Lasowski *Althusser et nous*, PUF, 2016, p. 56].  
 (111) [...] Mary<sub>i</sub> s'était brusquement jetée sur Joan<sub>i</sub> qui lui<sub>i</sub> demandait de remédier à « ce désordre abominable que tu<sub>i</sub> viens de semer » [M. Barnes *Un voyage à travers la folie*, 1976, p. 337, cité in Authier (1978 : 74)].

et d'en interroger – conditions d'apparition et effets discursifs – le mouvement transgressif.

---

**91** Analyse présente chez de Gaulmyn (1983) décrivant un ensemble de formes du type *il dit que...* « X » comme « forme mixte », « di-dd », « discours indirect comportant un îlot textuel de discours direct entre guillemets » (p. 231 ; aussi p. 243), reprise en termes de « formes intermédiaires ou mixtes » in de Gaulmyn (1996 : 30) ; cette conception d'une forme « mixte », « mêlant critères du direct et de l'indirect » intervient notamment dans l'argumentation centrale de L. Rosier (1999) en faveur d'un rapprochement des formes du DD et du DI (cf. p. 112, 114, par exemple).

**92** Cf. Authier-Revuz (1996 : 97–101), (2004 : 48–49).

De la même façon, si on peut parler de « DD avec que » pour des occurrences du type *il, dit que je,...* qui, observables sans être fréquentes en français contemporain (*cf. chap. 9* (15–17) p. 342), présentent dans le cadre phrasistique la dualité d'ancrages énonciatifs en **A** et en **a** propre au DD, il n'en va pas de même pour des énoncés du type :

- (112) Il affirme que « la situation s'améliore » ; Le ministre estime que « nous sommes sur la bonne voie ». (avec un nous incluant **L** et **R**) ; Montaigne dit que la mort est le bout pas le but de la vie.

inscrivant de façon régulière une MAE, locale ou étendue, dans un DI, pour lesquels une analyse en « DD avec que » relève de l'effacement de la distinction entre « **e** » de DD et MAE (*cf. Remarque 9* ci-dessous).

Cette analyse en « DD avec que » – par opposition à la description comme DI avec MAE formulée ci-dessus – est, dans une perspective autre que celle de cet ouvrage, proposée par U. Tuomarla (2000 : 147–156) ou Rosier (2002, 2008 : 95–97), pour des exemples, très communs dans la presse, du type :

- (113) [...] il prophétise que « *le siècle qui s'annonce sera un siècle de droite* », plus conservateur que progressiste [*N. Obs.*, 1997, cité in Tuomarla 2000 : 149]  
 (114) À Paris, la délégation nord-vietnamienne [...] affirme que « la force d'union des peuples vietnamien, khmer et lao est invincible » [*Le Monde*, 1970, cité in Rosier 2008 : 96].

cette extension à « du DD » d'éléments guillemetés dans l'incidence de verbes de parole introducteurs étant susceptible d'aller jusqu'à des segments présentant des accommodations à l'ancrage des déictiques en **A** (soulignés ci-dessous)

- (115) MM. Raymond Barre et J. Chirac [...] ont indiqué dans une déclaration commune qu'ils « **s'opposeront** ensemble à tout changement de la loi électorale actuelle » [*Le Monde* 28 mars 1985, cité d'après Grévisse-Goose, 1983, in (Rosier 2002 : 27)]  
 (116) [Edith] se dit « heureuse de porter **sa** part de la croix pour le salut du peuple juif ». [*N. Obs.* 15.10.1998, p. 24, cité in Tuomarla (2000 : 34)]

**Remarque 9 : Polysémie de « îlot textuel ».** On notera par ailleurs que la fortune de ce terme (trop ?) « parlant » d'îlot textuel lui a conféré une redoutable polysémie... À côté d'emplois correspondant à la définition rappelée ci-dessus en [XVII] (mise en œuvre par exemple par P. Von Münchow (2001 : 433*sq.*), A. Krieg (2003 : 263*sq.*), G. Komur (2003)), notons d'autres emplois (ne relevant pas de la confusion MAE/DD) :

- celui de R. Martin (1983), étendu – au delà de ce que délimite le schéma (XVII), illustré par (89–94) – à toute MAE *en contexte de RDA* (*cf. note 83, ci-dessus*) ;
- celui, tout à fait autre, de Nølke *et al.* (2004 : 77–83) qui (1) s'attachant aux fragments guillemetés « hors DI », (2) esquiscent une « typologie des IT » qui, au-delà des manifestations d'un discours autre (notre MAE) comprend les cas où « le locuteur-narrateur discute avec lui-même » à propos du langage (inclusif par là d'autres champs de la MA) : la notion convoquée de « textualité » – classiquement associée à l'idée d'un rapport de plus ou moins

grande similitude formelle à un autre discours, et centrale à ce titre pour la MAE, ne renvoyant alors qu'à ce qui est le fait, définitoire, de toute modalisation autonymique, sa réflexivité opacifiante sur les mots énoncés<sup>93</sup>.

## 4 Note récapitulative sur le guillemet

On notera, ici, quelques points pour synthétiser les remarques éparses faites au fil du chapitre à propos des guillemets<sup>94</sup>.

Principal signe typographique de statut métalinguistique<sup>95</sup>, il est la marque de l'*autonymisation* la plus neutre qui soit : en deçà des oppositions entre *type* (12) et *token* (13–14) pour les autonymes, comme entre signe autonyme et en modalité autonymique (10). Ainsi, les guillemets interviennent-ils dans le marquage de la RDA, au titre de la place qu'y occupe l'autonymisation, mais *sans être* par eux-mêmes une *marque de RDA* : c'est contextuellement qu'ils deviennent signal de DD, littéral ou non (plutôt que d'autonyme de *type*), ou de MAE (plutôt que toutes les autres valeurs, extérieures à la RDA, de la modalité autonymique).

Comme signe *double* il indique de façon univoque sa portée, remplissant de façon spécifique une fonction de *délimitation* des « *e* » que n'assurent pas de façon régulière les marqueurs morpho-syntactiques : ainsi, au DD, en (117, 117'a, b, c) où les guillemets désambiguissent l'étendue du « *e* » dans **E**, et avec elle le sens de l'énoncé :

- (117) Il dit : Je suis inquiet. Cela me fait du souci. Il ne parvient pas à se détendre.
- (117'a) Il<sub>i</sub> dit : « Je<sub>i</sub> suis inquiet ». Cela me<sub>k</sub> fait du souci. Il<sub>i</sub> ne parvient pas à se détendre. [k = L]
- (117'b) Il<sub>i</sub> dit : « Je<sub>i</sub> suis inquiet. Cela me<sub>j</sub> fait du souci. » Il<sub>i</sub> ne parvient pas à se détendre.
- (117'c) Il<sub>i</sub> dit : « Je<sub>i</sub> suis inquiet. Cela me<sub>j</sub> fait du souci. Il<sub>j</sub> ne parvient pas à se détendre. »

et (118) en MAE :

- (118) L'homme est le résultat d'un curieux bricolage, comme dit François Jacob, au niveau évolutif [*Le nouveau F*, mars 1983, p. 85].

---

<sup>93</sup> Cf. aussi Fløttum (2004 : 122) explicitant l'emprunt de ce terme « fort heureux » et son extension « aussi bien [...] hors DI », et au delà du renvoi au discours autre, à tout fragment guillemeté (non de DD) – c'est-à-dire, au total, à toute MA.

<sup>94</sup> Je renvoie à Authier-Revuz (1992b : 496–545), (1998) et, pour une présentation schématique, (1995/2012 : chap. 3.5)

<sup>95</sup> Comme le souligne J. Rey-Debove (1978 : 48), dans son inventaire des ressources du métalangage naturel, qui ne lui adjoint que le tiret de dialogue, d'emploi plus restreint ; on y ajoutera la part des emplois de l'italique où il commute, ou se combine, avec les guillemets.

où, faute de guillemets, le lecteur – sauf s'il connaît l'énoncé source – ne peut identifier avec certitude l'empan de l'emprunt...

Ce signe typographique n'a pas de strict correspondant *oral*<sup>96</sup> : la signalisation prosodique des « *e* » de DD et de MAE apparaît à la fois en défaut et en excès par rapport aux guillemets graphiques : à travers le continuum des réalisations intonatives, accompagné de la gamme modalisante des « gestes » de guillemets, elle ne présente pas le caractère *discret* du signe double, ni pour le marquage d'un fait autonyme, ni pour la délimitation du segment concerné ; et, ignorant la *neutralité* du guillemet, pure marque d'autonymisation, elles « chargent » celle-ci d'ironie, de rejet, d'adhésion, de complicité, d'emphase, etc.

L'opposition<sup>97</sup> entre le caractère *redondant/non redondant* du signe typographique dans l'identification respective des « *e* » autonymes/en modalisation autonymique, telle qu'elle apparaît, par exemple, en (35b), où le segment autonyme est syntaxiquement identifiable comme tel, vs (77) où la modalisation autonymique requiert la marque :

(35b) [...] ressortait du comme d'habitude interrogatif lancé par Monsieur Louis [...].

(77) Il faudrait un peu de « charité » dans cette affaire.

témoigne de la différence de statut entre le corps étranger (sémiotique, syntaxique, énonciatif) de l'autonyme et le fonctionnement intégré de l'élément modalisé.

Mais le rôle du guillemet ne se ramène pas à ce constat : d'une part, on l'a vu ex. (42), il est des autonymes qui, hors construction phrastique, ne sont identifiés comme tels, univoquement, que par le signe typographique ; et, d'autre part, des guillemets, redondants quant à l'identification d'un fait d'autonymie syntaxiquement marqué, pourront (*cf.* (117) ci-dessus) ne pas l'être quant à leur fonction de délimitation. Inversement, lorsque la modalité autonymique est explicitée par un commentaire méta-énonciatif la pertinence du guillemet est ramenée à la fonction de délimitation.

La *neutralité* du guillemet, relativement à l'opposition (sémiotico-syntactico-énonciative) entre autonymie et modalisation autonymique, conduit à une *configuration* graphique courante où c'est une séquence hétérogène qui est enclose entre les deux guillemets, juxtaposant en deux phrases contiguës, une MAE d'îlot textuel et un DD, conjoints au titre de leur dimension autonymique partagée, sur le mode (119), comme en (120), (121) par exemple :

---

96 Comme le note Anis (1989 : 35).

97 Soulignée par Rey-Debove (1978 : 259), formulée par Klokow (1978 : 15), dans une étude consacrée au guillemet, en termes de guillemets « conventionnels » vs « modalisants ».

- (119) Il dit que /selon lui... « MAE. DD ».
- (120) Il raconte qu'il a « toujours eu peur de perdre [ses] cheveux. Je me disais : merde, c'est fini pour le personnage du grand blond » [Libération, 25–01–2001, p. 48].
- (121) Selon Xavier Emmanueli, ce texte, tant attendu par les associations, « *ne pourra pas se faire sans elles. Nous les consulterons largement. [...] on ne parachutera rien* » [Libération, 07–01–2008, p. 13, *idt*].

Voloshinov (1929 : 182), qui signale cette configuration graphique, l'illustre par la variante, également courante, à « double verbe de parole » de part et d'autre de la séquence guillemetée :

- (122) Il dit que... « MAE. **e** de DD » dit-il.
- (123) [...] il, déclara [...] que celui-ci avait été [...] et « *n'élevait pas les enfants comme il faut. Sans moi, le petit, il aurait été bouffé par les poux* » ajouta-t-il [...]. [Dostoïevski, cité in Voloshinov (1929 : 182), italiques de Voloshinov]

Quelle que soit la variante – avec ou sans incise pour le DD – la « mise en facteur commun » par le guillemet, indifférent à l'opposition autonymie/modalité autonymique, de la dimension autonymique inhérente aux deux formes, n'altère pas la régularité – syntaxique, énonciative, sémiotique – des deux unités phrastiques distinctes (DI ou MAS à îlot textuel, puis DD).

Cette configuration typographique fréquente, sans rapport avec les émergences – transgressives (et de ce fait intéressantes) – de DD *dans* une phrase de DI ou de MAS, telles (109–111) ci-dessus ou :

- (124) Le livre commence à l'hôpital, au moment où Catherine Duby<sub>i</sub> évoque magistralement comment « ma<sub>i</sub> vie tient à un fil » [Libération, 09–2008].

ne saurait non plus être versée au compte de l'« hybridicité/mixité » des formes de discours rapporté, sur la base de leur analyse comme « formes de DD avec *que* ». La disposition que note (119) occupe pourtant, au titre de « DD en *que* », une place non négligeable dans les argumentations en faveur de la « mixité » dans le champ du « discours rapporté » : il en est ainsi, par exemple, de ces énoncés<sup>98</sup> dans lesquels je marque le découpage en phrases (1 de DI, 2 de DD) de la séquence entre guillemets :

- (125) Emmanuel avance quelques explications : « ... ». {Et d'ajouter que si « *fonctionnaire c'est avoir des priviléges, il ne faut pas justement se laisser aller au train-train.*<sub>1</sub> {Mais je sens que ça évolue. Peut-être parce que certains qui entrent aujourd'hui dans l'administration viennent d'ailleurs, avec un autre esprit».}<sub>2</sub> [Libération, 30–09–1996, *idt*]

---

<sup>98</sup> Relevés respectivement chez Tuomarla (2000 : 154–155), Maingueneau (2000 : 130) comme exemplifiant « l'hybridation » du « DD avec *que* ».

- (126) {Pris dans un flot de souvenirs qui ressurgissent, ce dernier raconte que sur le moment « c'était trop dur à supporter.}<sub>1</sub> {Je n'avais plus de réflexe. J'étais devenu spectateur ».}<sub>2</sub>  
 [France-Soir, 19-03-1997]

Cette configuration typographique (119) de succession immédiate entre guillemets « MAE. DD. » permet – sans que cela soit une contrainte – de marquer la contiguïté, dans l'énoncé **e<sup>0</sup>**, objet de la représentation, des éléments ainsi juxtaposés en « **e** », comme en (120, 121, 125, 126), contrairement à la disjonction en deux couples de guillemets, illustrée par (127), qui est compatible avec toutes les possibilités quant à l'enchaînement dans la temporalité de **a<sup>0</sup>** (*cf.* (128)) des deux éléments :

- (127) À l'heure où la précocité gagne tous les sports, lui, dit qu'elle lui a dérobé une partie de son enfance. Vite parvenu aux alentours de la 20<sup>e</sup> place mondiale, il a senti, malgré les encouragements flatteurs, « que ça ne durerait pas ». « Je suis arrivé trop jeune sur le circuit. » [Libération, 29-04-1997].
- (128) Il<sub>i</sub> a dit que ... « MAE ». « DD » (enchaîne-t-il<sub>i</sub>, complète-t-il<sub>i</sub> aussitôt, ajoute-t-il<sub>i</sub> au bout d'un moment, dit-il<sub>i</sub> aussi, dit-il<sub>i</sub> par ailleurs, volontiers,...).

On notera, en anticipant sur la spécificité de l'autonymie bivocalisée (du Biv-DIL, ci-dessous 5) distincte de l'autonymie stricte du DD, que l'on retrouve la possibilité de conjoindre entre guillemets des éléments hétérogènes – DD et Biv-DIL sur la base de leur commune dimension autonymique, comme dans les deux exemples (cités par Wagner et Pinchon (1991 : 99)<sup>99</sup> pour illustrer l'alternance du style direct et du style indirect libre) :

- (129) a Il [La Chapelle] me demanda ce qu'il avait à faire. « Démentir, lui dis-je, les deux mémoires et leurs preuves par un mémoire et des preuves contraires et bien évidentes... Si au contraire il n'était pas en état de présenter un mémoire de cette transcendance, se taire et tendre le dos en silence sous la gouttière. » (Saint-Simon).
- b M. Aubin... décacheta la lettre, tressaillit et, d'une voix basse, avec un regard profond : « C'est un malheur qu'on vous annonce. Votre neveu... Il était mort. On n'en disait pas davantage. » (G. Flaubert).

---

<sup>99</sup> Si la comparaison du deuxième exemple avec le texte original de « Un cœur simple » dans lequel seul le DD est entre guillemets interdit d'attribuer le placement des guillemets à Flaubert – et peut, dans le premier exemple, conduire à s'interroger sur la responsabilité de Saint-Simon – ces exemples constituent néanmoins, en tant qu'énoncés par les auteurs de la grammaire, des occurrences de guillemets « englobants ».

## 5 Une autonymie « bivocalisée »

### 5.1 Les modes autonymiques de la RDA : une trilogie

Les deux structures de l'autonymie et de la modalisation autonymique, définissables et observables indépendamment du champ de la RDA, se réalisent dans celui-ci au travers, respectivement, des deux modes du DD et de la MAE ; ceux-ci s'opposant par là au DI et à la MAS dont les modes de représentation s'exercent comme reformulation paraphrastique d'un contenu qui, « en usage », n'implique pas<sup>100</sup> le plan d'une matérialité signifiante « mentionnée ».

En revanche, c'est du champ de la RDA que relève la reconnaissance, commune, d'une dimension autonymique du Bivocal-DIL qui se manifeste à travers les métaphores classiques convoquées pour saisir le « mélange », la « superposition des voix » de son énonciation double : dans leur diversité apparaît quelque chose de la *corporéité* du dire représenté : c'est le « *ton* » du référent *e<sup>0</sup>*, la singularité de la parole d'un *l* que sa représentation *e fait entendre* ; le « discours rapportant se faisant l'*écho* d'une autre voix »<sup>101</sup> ; une voix qui en « mime » une autre<sup>102</sup>, etc.

C'est à cette dimension autonymique que renvoie le très imprécis « quelque chose de la forme », noté ci-dessus (chap. 2.2.2, p. 56) dans la spectrographie de l'énonciation pratiquée par la RDA, comme élément requis pour le mode Bivocal-DIL, aux côtés du DD et de la MAE. La partition opérée dans le champ de la RDA par l'autonymie est très explicitement mise en avant par G. Philippe (1997) dans sa belle étude de la représentation du « discours en soi » (intérieur) dans les romans de Sartre : s'y manifeste, en effet, un « choix de l'autonymie »<sup>103</sup>, « inscrivant le paysage verbal de la conscience » avec ses variations plus ou moins « contrôlées » sur un clavier DD, DDL, DIL, excluant tout recours au DI qui, contrairement à ces modes, évacue « le souci de la monstration »<sup>104</sup> lexicale, syntaxique, rythmique

---

**100** Même si, bien entendu, ils peuvent l'admettre, via la MAE (*cf.* MAS et DI avec îlots textuels, ou quasi-textuels).

**101** Herschberg-Pierrot (1993 : 116).

**102** Ph. Lejeune (1980 : 31).

**103** Philippe (1996 : 138 *sq.*) et (1997 : chap. 4).

**104** « Monstration » est, bien sûr, pris par G. Philippe dans un sens équivalent à *mention* ou à *autonymie*, c'est-à-dire ne relevant ni de la conception de l'ensemble de la RDA comme « monstration » (*cf.* ci-dessus Remarques 1, 2), ni de l'acception (*cf.* Nölke *et al.* 2004 : 63, 76) où le « montré » s'oppose – « par ses « phrases indépendantes », au DDL et DIL – par exemple au « dit » du DD introduit, explicitant par *l'inquit* le fait de la représentation.

qui les caractérise, en se situant « sans changement de mode sémiotique » au plan sémantique d'un contenu à reformuler.

Cet accord sur l'appartenance du Bivocal-DIL à une trilogie « autonymique » de la RDA – c'est-à-dire produisant des images d'un dire autre « à signifiant résistant » – débouche sur une interrogation quant au statut sémiotico-énonciatif de cette « bivocalité autonymique » par rapport aux configurations, classiquement identifiées dans la langue, de l'autonymie et de la modalisation autonymique mises en œuvre, dans le champ de la RDA, par le DD et la MAE. Autrement dit se pose la question de l'exacte incidence de cette bivocalité énonciative – « paradoxale, instable, contre-nature<sup>105</sup>... » – sur le fonctionnement de la mention.

Ce qui suit ne prétend pas fournir une « réponse » à cette question mais seulement quelques éléments dont il faut sans doute tenir compte pour en envisager une.

Je rappelle (3.1 ci-dessus et tableau XVI) les traits par lesquels – au-delà de leur commune « dimension autonymique » – DD et MAE s'opposent, comme l'illustrent, à partir d'un même référent **e<sup>0</sup>**, ces énoncés

- (130) a DD Jean a dit : « C'est un plan ringard, ça ne me dit rien ».
- b DD Jean a dit : « Ça ne me plaît pas, c'est démodé ».
- (131) MAE Jean n'est pas venu à cette fête « ringarde », qui ne « lui disait rien ».

au triple plan

- *énonciatif* : des ancrages référentiels du **e**, en **a** au DD (130), en **A** en MAE (131),
- *syntaxique* : du **e** isolable au DD, intégré en MAE,
- de la *littéralité* : du **e** mentionné par rapport au référent **e<sup>0</sup>**, prescrit en MAE, possible au DD (130 a vs b).

## 5.2 Bivocal et MAE à ne pas confondre

On peut être tenté, sur la base, saillante, de l'ancrage de la déixis primaire – personne et temps – en **A** que, dans la trilogie autonymique, le Bivocal

- (132) a Biv-DIL Jean<sub>i</sub> a fait la moue : « C'était un plan ringard, ça ne lui<sub>i</sub> disait rien ».
- b Biv-DIL Jean<sub>i</sub> a fait la moue : « Ça ne lui<sub>i</sub> plaisait pas, c'était démodé ».

partage avec la MAE (131) (et non avec le DD (130)) de rapprocher ces deux modes.

---

**105** Cf. chap. 4.3.

Tel était le cas dans ma première approche du discours rapporté<sup>106</sup>, assimilant le DIL au « parler avec les mots de *l* » de la « connotation autonymique » empruntée à J. Rey-Debove, « étendue » aux dimensions de l'énoncé.

C'est aussi ce qui joue, me semble-t-il, dans les renvois au DIL<sup>107</sup> d'éléments intégrés à la syntaxe de l'énoncé – relevant selon moi de MAE du type « comme dit *l* » – tels, par exemple dans :

- (133) Je lus hier [...] une lettre du bonhomme La Maison ; [...] il ne m'en dit pas un mot, et salue toujours humblement Madame la Comtesse, comme si elle était encore à mes côtés [Madame de Sévigné, lettre du 21 octobre 1671].

l'appellation « Madame la Comtesse » (renvoyant à Madame de Grignan, destinataire de la lettre de sa mère) caractérisée « fragment de DIL » dans une étude stylistique (de Boissieu *et al.* 1987 : 102) ; ou encore les majuscules d'emphase marquant la distanciation ironique de l'auteur cité (J.P. Martin) vis-à-vis de l'écho excessif donné selon lui à Céline par l'université, que J.-M. Viprey analyse comme DIL dans le commentaire qu'il en donne :

- (134) (« Ce Génie de la Littérature aura donné des gages, par avance, à cette horreur » : notons les majuscules de discours indirect libre) [Viprey, 2001 : 133, idt].

Cette assimilation du Bivocal-DIL et de la MAE paraît criticable à plusieurs égards. Il y a d'une part la différence irréductible dans le rapport du dire à un dire autre<sup>108</sup> entre le « parler *comme* » de la MAE et le « parler *avec* » du Bivocal : le premier relève de *l'emprunt par L de mots de l*, dont il fait usage en mentionnant<sup>109</sup> leur caractère d'emprunt ; le second n'est pas, lui, le fait d'un « emprunt » de mots par **L**, mais d'un *partage* du dire, divisé entre les deux paroles de **L** et **l**.

Loin de troubler cette opposition, le cas – certes minoritaire, mais non exceptionnel<sup>110</sup> – où c'est un énoncé entier qui est énoncé « en MAE », l'éclaire : ainsi, dans

---

<sup>106</sup> Authier (1978 : 76–85) « Note sur le discours indirect libre » et (1979 : 224 *sq.*).

<sup>107</sup> Cf. aussi (4.1.3.3 Remarque, p. 115) l'« effet de DIL », évoqué à propos d'un « ce connard de... » dans un DI.

<sup>108</sup> Inscrite dans l'opposition (chap. 3) entre le *parler d'après* (une source) dont relève la MAE, comme la MAS, et le *parler de*, dont relève, aux côtés des DD et DI, le Biv-DIL.

<sup>109</sup> Cf. ci-dessus 3.1, p. 287, le cumul sémiotico-énonciatif hiérarchisé de la connotation/modalisation autonymique où « on emploie le signe et [en plus] on le cite ».

<sup>110</sup> Cf. chap. 3.3 « Oignez vilain, il vous poindra (comme dit le proverbe) » et ci-dessus (88) « la femme est l'avenir de l'homme comme disait l'autre ».

- (135) C'est évidemment une bonne nouvelle, mais, comme disait la Maman Bonaparte : « Pourvu que ça dourre ! » [corresp. 02–04–2005].

**L** prend à son compte l'énoncé qu'il emprunte, avec ses mots et sa modalité d'énonciation : il s'exclame comme Lætitia, là où, au bivocal (136), la modalité d'énonciation est montrée comme celle de **I**, aussi étrangère au **L**, qui ne « l'emprunte » pas, qu'elle le serait au DD (137)

- (136) Biv X<sub>i</sub> a appelé. Est-ce qu'on peut l<sub>i</sub>emmener, toi ou moi, à Roissy, à 5 heures du matin, demain ? Il rêve ! [oral 10–04–2005].
- (137) DD X<sub>i</sub> vient d'appeler. Est-ce que vous pouvez m<sub>i</sub>emmener [...] ? Il rêve !

Si c'est sur une série de propriétés que le Biv-DIL s'oppose strictement à la MAE, ce qu'il partage, ou non, avec le DD doit être précisé.

### 5.3 Divergences/convergences avec le DD

#### 5.3.1 La textualité du **e**

Contrairement à la MAE, impliquant la *textualité* des « manières de dire » mentionnées sur le mode d'un « comme il dit », le Bivocal peut – à l'instar du DD – proposer comme image, en mention, du **e<sup>0</sup>** représenté, des reformulations résumantes, en substance, ostensiblement stylisées ou caricaturées...

Ainsi peut-on aisément « convertir » au Bivocal les divers DD affichant leur caractère non-textuel, tel par exemple le long monologue intérieur de Rastignac (53)

Tout le monde aujourd'hui se moquait donc de lui ! [...] il fallait viser Dieu !

qui accepterait aussi bien qu'au DD le commentaire du narrateur

Ces paroles sont la formule brève des mille et une pensées entre lesquelles il flottait.

De même, le bivocal, comme le DD, fait aisément place aux impatiences de **L** coupant court – *etc., et patati et patata,...* – à la poursuite d'un dire prévisible, répétitif et/ou stéréotypé : ainsi, outre le *blablabla* stoppant l'évocation du « sermon paternaliste » évoqué ci-dessus (106)

- (138) Descends de là, Pitoune.

[...] j'ai sauté d'abord et j'ai pleuré ensuite, exigeant de remonter. Pourquoi pas ? {Il avait voulu que je voie, et maintenant je ne voyais plus, et gnagnagni et gnagnagna.} [C. Baroche, *Et il ventait devant ma porte*, 1989, p. 330].

- (139) — J<sub>i</sub>ai surpris les Labbé [...] j<sub>i</sub>ai écouté leur conversation. J<sub>i</sub>en étais le seul objet, mais pour être précis, au seul titre de gêneur menaçant de compromettre leur situation matérielle, financière et sociale. {Comment tournerait l'inévitable procès ? Quelle part de fortune sauveraient-ils ? etc., etc...} Dois-je<sub>i</sub> donner des détails ? Est-ce vraiment nécessaire ?  
Le président secoua la tête [P. Nord, *La Vierge du Rhin*, Fayard, 1970, procès de « je<sub>i</sub>» accusé faussement].

comme aussi aux *ceci/cela* ; *celui-ci/celle-là*, *l'un...l'autre* sans antécédent, « vidant » l'image du dire de ses éléments jugés sans intérêt

- (140) La môme demande pardon. {Elle s'est laissé entraîner... Elle ceci, elle cela.} [San Antonio, *De A jusqu'à Z*.]
- (141) Quand il retrouve Sophie, il n'arrête pas de gémir. {On lui a fait ceci, on lui a fait cela, on le regarde de travers, il se sent l'objet de sombres calomnies}. Complètement parano, le capitaine [G. Dorman, *Le roman de Sophie Trébuchet*, Albin Michel, 1982, p. 116].
- (142) Il vint des partis d'importance./ La belle les trouva trop chétifs de moitié :/ « Quoi ! moi ? quoi ! ces gens-là ? l'on radote, je pense./ À moi les proposer ! hélas ! ils font pitié :/Voyez un peu la belle espèce ! »/ {L'un n'avait en l'esprit nulle délicatesse ;/ L'autre avait le nez fait de cette façon-là :/ C'était ceci, c'était cela ; /C'était tout} ; car les précieuses/ Font dessus tout les dédaigneuses. [La Fontaine *Fables VII-4*]<sup>111</sup>.

Relevant toujours du caractère « ouvert » – comme le DD – du degré de sa textualité, le **e** bivocal signale aisément (commentaire, guillemets, italiques) autant la non conformité (143) que l'exactitude littérale (144, 145) d'un fragment<sup>112</sup>

- (143) Quelque temps après [F. Mitterrand] me demanda de l'aller voir. [...] Il me dit qu'il prêtait attention à ce que j'écrivais, à mon ton, à mon style... {Serais-je intéressé d'être mêlé à son environnement (il employa un autre mot que j'ai oublié, car celui-ci n'existe pas à cette époque) politique ? Non, je n'avais de goûts que pour l'écriture [...]}] [J. Cau, *Croquis de mémoire*, 1986, Press Pocket, p. 12].
- (144) Rappelle-toi... [...] {Tu avais des lacunes /fatales, c'était ton mot [...] } [exemple chap. 4 (71)].
- (145) Bernard Kouchner, lui, resta longtemps pour exprimer sa colère. Il allait de groupe en groupe pour déplorer [...] le poids des féodalités locales, imperméables à toute évolution. {Bref, pour lui, la coupe était déjà pleine. Il ne resterait pas « avec le PC »} [Le Monde, 14–06–1988, « Matignon par gros temps », *idt*].

---

<sup>111</sup> Texte analysé par A. Jaubert (2000 : 63). Balzac, dans la nouvelle *Le bal de Sceaux*, en offre un plaisant écho dans son évocation des « objections plus bouffonnes les unes que les autres » d'Émilie de Fontaine, jeune aristocrate gâtée, à l'encontre de ses prétendants « l'un avait les jambes trop grosses ou les genoux cagneux, l'autre était myope, celui-ci s'appelait Durand, celui-là boitait [...] ».

<sup>112</sup> Cf. ci-dessus (103–106).

On voit que, loin de la littéralité contrainte de la MAE, la « monstration de signifiant » à l'œuvre au Bivocal-DIL autorise une variation – de la reformulation désinvolte à la fidélité attentive, en passant par toutes les pondérations des manières de dire de **I** et **L**<sup>113</sup> – comparable à celle du DD... à une différence (essentielle) près ; celle de la reproduction à l'identique permise pour le **e** du DD – corps étranger homogènement ancré énonciativement en **a** –, là où la bivocalisation du DIL impose au **e** l'emprise de l'ancre référentiel hétérogène en **A**. C'est-à-dire que le plus maximalement littéral des Bivocal-DIL demeure, contrairement au **e** de DD, inhomogène parce que divisé : le mécanisme de la représentation autonyme à degré de textualité « ouvert » commun au DD et au Bivocal-DIL est nécessairement ainsi « restreint » par la bivocalité.

### 5.3.2 Comportement syntaxique du **e** bival

C'est sur un autre point que, dans la trilogie des formes de RDA à dimension autonymique, le Bivocal-DIL se distingue radicalement de la MAE, alors qu'il le partage, *partiellement*, avec le DD : celui de l'intégration/autonomie syntaxique de l'élément **e** dans le contexte où il s'insère.

Pour la MAE, quelle que soit la forme sous laquelle elle se réalise, on a vu que l'élément modalisé (« *X* », *X*, comme il dit, ce qu'il appelle *X*...) s'intègre syntaxiquement à l'énoncé dans lequel il commute avec le *X* standard correspondant, sur un mode étranger au Bivocal-DIL.

En revanche, si on met en rapport le comportement syntaxique des **e** du Bivocal-DIL et du DD, il faut envisager (i) ce qui les rapproche : la possibilité d'un fonctionnement autonome, et (ii) ce qui les distingue : les constructions dans lesquelles ils peuvent entrer.

#### (i) autonomie de **e** ?

Le Bivocal-DIL rejoint l'autonomie syntaxique que *peut* (*cf.* 2.1.3.b) présenter le DD avec lequel il alterne aisément et n'ignore aucune des formes – typographiques ou intonatives – soulignant cette autonomie<sup>114</sup>, telles guillemets<sup>115</sup>, tirets et/ou

---

**113** Rencontrées (chap. 4 Remarque 4, p. 136) à propos des désignations de **I**, formulées par **L**, outrepasant le mécanisme de l'ajustement référentiel.

**114** La présence d'une incise de type « dit-il » n'est pas pertinente de ce point de vue puisqu'elle est partagée par tous les modes de RDA, MAE comprise (*cf.* chap. 9.3.2.2 (29), (30), p. 351)

**115** Dans le souci de souligner le caractère « ambigu » du DIL, par rapport au DD, on tend volontiers à ignorer l'indiscutable possibilité du marquage du « **e** » de Biv-DIL (*cf.* par exemple Ducrot (1980 : 57), Simonin (1984 : note 61 : 178/202), ou Jeandillou (1997 : 74) ; même si leur mise en

disposition en répliques de dialogue<sup>116</sup>, selon les combinaisons les plus diverses – telles, par exemple :

- (146) Quoi qu'il en soit, M. de Bévallan<sub>i</sub>, à l'audition de ce récit, nous assourdit de ses<sub>i</sub> cris de désespoir.  
– Comment ! M<sup>me</sup> Marguerite avait souffert ces longues anxiétés, et lui<sub>i</sub>, Bévallan<sub>i</sub>, ne s'était point trouvé là ! Fatalité ! [...] il ne lui<sub>i</sub> restait plus qu'à se<sub>i</sub> pendre, comme Crillon ! – Eh bien ! s'il n'y avait que moi pour le dépendre, me dit le vieil Alain en me reconduisant, j'y mettrais le temps ! [O. Feuillet, *Le roman d'un jeune homme pauvre*, 1879, Calmann-Lévy, p. 190].
- (147) [...] je, lui<sub>i</sub>, demandai de nouveau s'il<sub>i</sub> ne voulait pas de nouveau envisager Sophie.  
« – Non ! il<sub>i</sub> irait au diable plutôt que d'envisager Sophie. Allegra ou personne. [...] » [J. Webster, *Mon ennemi cheri*, trad. fr. ].
- (148) – Faudrait peut-être pas aller ce soir, hasarda Lebrac<sub>i</sub> pensif.  
Camus, bondit – Pas aller ! Ben il<sub>i</sub> la baillait belle le général<sub>i</sub>. Pour qui qu'on le<sub>i</sub> prenait, lui<sub>i</sub>, Camus<sub>i</sub> ! Par exemple, qu'on allait passer pour des couillons !  
Lebrac<sub>i</sub> ébranlé se rendit à ces raisons [L. Pergaud, *La guerre des boutons*, chap. 4].
- (149) [Fantec<sub>i</sub>] balbutia un pardon :  
– C'est vrai, qu'il<sub>i</sub> n'aurait pas dû la<sub>i</sub> déranger... elle<sub>i</sub> !...  
– Moi<sub>i</sub> ! répondit Gaud<sub>i</sub>, vivement, et pourquoi donc pas moi<sub>i</sub>, Fantec<sub>i</sub> ?  
La vie lui<sub>i</sub> était revenue brusquement, car elle<sub>i</sub> ne voulait pas encore être une désespérée aux yeux des autres [...] [P. Loti, *Pêcheurs d'Islande*, 1886, Ve partie].
- (150) Il<sub>i</sub> s'informa si Sabine<sub>i</sub> lisait. – Non. D'abord, elle<sub>i</sub> n'avait pas de livres. Il<sub>i</sub> lui<sub>i</sub> offrit les siens<sub>i</sub>. – Des livres sérieux ? demanda-t-elle<sub>i</sub>, inquiète. – Pas de livres sérieux, si elle<sub>i</sub> ne voulait pas. Des poésies [R. Rolland, *Jean Christophe*, tome 3, « L'adolescent » – « Sabine », d'après Lips (1926)].

Ce sont aussi toutes les formes inscrivant le « **e** » de DD dans un rapport de cohérence sémantique – verbe « annonceur » (42), apposition, anaphore – avec le **e**, que partage le Bivocal-DIL : avec verbe (a) ou nom (b) de parole, avec point ou deux points, **e** avec ou sans guillemets, commençant ou non par une majuscule, tels :

(a)<sup>117</sup>

- (151) Le général se mit à *gourmander* sa fille<sub>i</sub> : « Elle<sub>i</sub> avait harcelé Catherine et l'avait mise hors d'haleine alors qu'il n'y avait nulle raison de se hâter » [J. Austen, *Northanger Abbey*, trad fr.].

---

œuvre littéraire a pu privilégier pour le Biv-DIL, plus que pour le DD, la forme à marquage zéro (Jean<sub>i</sub> est arrivé. Je<sub>i</sub> suis ravi./Il<sub>i</sub> était ravi.), les deux modes (à autonomie) peuvent être guillemetés ou non.

<sup>116</sup> Largement illustré dans Bally (1914), Lips (1926 : chap. 5).

<sup>117</sup> Cf. : *Il l'interroge, annonce la couleur, se le reprochait, s'excusa, l'interrompit, larmoyait, interpellait sa femme, se mit à parler, tempête, se lamenta, s'explique*, etc.

- (152) Les flics<sub>i</sub> attaquent sur le thème : Vous<sub>i</sub>, nous<sub>i</sub> avez lâchés. Sarko<sub>j</sub> proteste. {C'est un malen-tendu, il<sub>j</sub> les<sub>i</sub> soutient}. D'ailleurs, ajoute-t-il<sub>j</sub>, le ministère prendra en charge les frais d'avo-cats des policiers accusés de la bavure [Le Canard enchaîné, 23–11–2005, p. 3].

(b)<sup>118</sup>

- (153) Le juge lui, adressa sommairement les *six interrogations suivantes* : — L'effet argué de faux, ne portait-il pas une signature vraie ? — Avait-il<sub>i</sub> eu, avant cet effet, des affaires avec mon-sieur le comte d'Esgrignon ? [...] — N'avait-il<sub>i</sub> pas été absent à telle époque ? Ces questions furent résolues affirmativement par du Croisier.  
[...] le juge termina par *cette foudroyante interrogation* : Du Croisier<sub>i</sub> savait-il<sub>i</sub> que l'argent de l'effet argué de faux était déposé chez lui<sub>i</sub> [...] ? [Balzac, *Le Cabinet des Antiques*].
- (154) Et si Montand, n'a pas annoncé la couleur de l'oseille à l'antenne ce soir là, il a *une expli-cation toute simple* : « Personne ne lui<sub>i</sub> a posé la question » [Le Canard enchaîné, 13-1988, p. 5].
- (155) Elle<sub>i</sub> murmura à ce moment *une question* : quand pourrait-elle<sub>i</sub> recommencer à vivre, alors que jusqu'ici elle<sub>i</sub> ne se consacrait qu'à ses<sub>i</sub> enfants [...] ? Elle<sub>i</sub> s'adressait à moi comme [...] [E. Goldbeter-Merinfeld, *Deuils et fantômes*, 1998, p. 79].
- (156) Actuellement, désenchantement, regrets divers, rancunes diffuses. *Idée de persécution* : « Les prêtres la brûleront comme Jeanne d'Arc. La duchesse de V a empêché son mariage, etc. » [Dr. G. de Clérambaut, *Certificat d'internement infirmerie spéciale de Paris*, 01-12-1920].

De même, un SN de parole<sup>119</sup> y paraît, aisément (a), *après* le **e** de Bivocal-DIL (séparé de celui-ci par un point, deux points ou une virgule), en rapport anapho-rique (souvent explicité par un démonstratif, ou *tel*), de la même façon (b) qu'avec le **e** de DD :

- (157) a « Il<sub>i</sub> ne reviendrait pas. » *Cette déclaration* de Jean<sub>i</sub> les a consternés.  
b « Je<sub>i</sub> ne reviendrai pas. » Telle a été sa<sub>i</sub> dernière parole.

Ainsi, par exemple<sup>120</sup>

- (158) [...] il a cru bon de m<sub>j</sub>'interroger sur mes qualifications pour la situation que j<sub>j</sub>'occupe. Ai-je<sub>i</sub> étudié la biologie au collège ? Jusqu'où ai-je<sub>i</sub> été en chimie ? [...] Ai-je<sub>i</sub> visité cette institution modèle de Hastings ?  
À toutes ces interrogations, je<sub>i</sub> répondis avec affabilité [...]. [J. Webster, *Mon ennemi chéri*, 1948, lettre du 6 mars, trad. fr.]

---

**118** Cf. : *Tirade outragée de X, réponse du conseil, posait des questions, fait la déposition suivante, donne des conseils, fait une demande, adresse un message, faisait des propositions, etc., comme chap. 4. (69) faisait la même réponse : « ... », ou (70) sermon paternaliste de ...*

**119** Plus rarement : voilà ce qu'il dit, il dit cela sur un ton...

**120** Vuillaume (2000 : 117) analyse : À ce mot ; À cette pensée... comme « signaux de clôture » d'un passage au DIL.

(159)<sup>121</sup> Clotilde de Granlieu avait pris Lucien pour causer dans l'embrasure d'une fenêtre et l'instruire des objections de sa famille. — Ayez une terre d'un million et vous aurez ma main, *telle a été la réponse de ma mère*, avait dit Clotilde [Balzac, *Splendeurs et misères des courtisanes*, partie I].

*(ii) e « construits » ?*

Si ces liens « d'annonce » ou de clôture, assurant une cohérence sémantique entre un **e**, syntaxiquement autonome, et son contexte immédiat, sont partagés par le Biv-DIL et le DD, il n'en va pas de même pour les rapports selon lesquels un **e** est susceptible d'être *construit* syntaxiquement : en effet, à l'ensemble des possibilités de construction syntaxique du **e** de DD – correspondant à son statut « nominal » d'autonyme – celles du **e** du Bivocal apparaissent comme *restreintes*.

Ainsi, dans le couple d'énoncés évoqué ci-dessus<sup>122</sup> pour illustrer l'opposition entre « *introducteur* » et « *annonceur* » de DD, on voit que c'est inégalement que la commutation pourrait se faire entre le **e** de DD et de Bivocal-DIL : là où le **e** « *annoncé* » peut relever aussi bien du DD que du Biv-DIL

- (160) a DD Il<sub>i</sub> s'est fâché : j'<sub>i</sub>en ai assez.  
 b DIL Il<sub>i</sub> s'est fâché : il<sub>i</sub> en a/avait assez.

le **e** de Bivocal-DIL n'accepte pas d'être « *introduit* », à la façon du **e** de DD, par un verbe transitif qui le régirait comme COD :

- (161) a DD Il a lancé : je suis fâché.  
 b DIL \*Il<sub>i</sub> a lancé : il<sub>i</sub> était fâché.

De la même façon, un *introducteur* comme

- (162) En s'inclinant devant le souverain, il prononça :

accueille comme COD le **e** de DD mais non celui de Bivocal-DIL

- a je suis votre humble serviteur  
 b \*il était l'humble serviteur de sa majesté

Et il suffit d'adoindre au verbe « *prononcer* » le COD qu'il requiert

- (162)' En s'inclinant [...] il prononça la formule attendue :

---

121 Énoncé au DD de Clotilde comportant un Biv-DIL par lequel celle-ci représente, pour Lucien, les propos de sa mère, au sujet de leur mariage ; un DD équivalent pouvant être : « Qu'il ait une terre d'un million et il aura ta main ».

122 Cf. (41) et (42), p. 260.

pour qu'il soit possible de poursuivre par un (b) Bivocal « annoncé » par ce qui précède.

Si le « *e* » Bivocal n'accepte pas d'être construit en COD, il n'apparaîtra après les verbes transitifs (s'ils ne sont pas saturés comme en (162)) que s'ils sont susceptibles d'un emploi absolu « réouvrant » pour le *e* Bivocal la possibilité d'être « annoncés » par eux, et non construits... Sans chercher à approfondir et préciser cette indication<sup>123</sup>, je m'en tiendrai au constat de la disparité observable entre les *e* de DD et ceux de Bivocal quant à la disponibilité des premiers à intégrer comme SN autonymes certaines constructions syntaxiques que n'acceptent pas les seconds, constat que vient renforcer l'observation – elle aussi à systématiser – du comportement différent des *e* des deux modes quant à leur intégration dans un syntagme nominal.

On a vu comment le DD est apte, par le statut autonyme de son *e*, à intégrer les constructions de type [Det+N] où N est occupé par *e*. Dans aucun des énoncés attestant ci-dessus<sup>124</sup> de cette construction (fréquente), tels, par exemple :

- (34b) [...] qui lâchait un « je suis contrarié » pour dire [...].
- (32) [...] ce : — N'avais-je pas raison, mon ami ? que les femmes [...].

il ne semble aisément de substituer au N (*e* de DD)<sup>125</sup> un Bivocal correspondant comme dans :

- (163) ? [...] Louis Dreyfus, qui lâchait un « il était contrarié » pour dire qu'il était ivre de rage.
- (164) ? [...] le juge obéit et fut assailli par ce :  
— N'avait-elle pas raison ? que les femmes disent aussi quand elles ont tort, [...].

Pas plus que ne paraît probable la version bivocale de cet oral familier

---

**123** Cela supposerait, d'une part, d'affermir, en en questionnant les conditions de fonctionnement, le partage entre verbes de parole susceptibles d'emploi absolu (il a avoué ; il a répondu...) et ceux qui exigent un COD (il a clamé, proclamé, asséné, redit, affirmé...) et de rendre compte de faits délicats, comme par exemple : « Il secoua la crinière comme pour *dire* : *non, il n'avait vu personne* [Elzbieta, *Échelle de magicien*, cité in S. Akesbi (2013)], ou « Soudain l'indiscret lui demanda : « *Où il avait pris ça ?* » Et comme Yves demeurait muet ; « Non, sans blague, de qui est-ce ? » [Mauriac, *Le mystère Fontenac*, cité par Rosier (1996)] » et, d'autre part, d'étendre systématiquement l'examen du comportement des *e* de Biv-DIL aux diverses constructions (pronominisation, passivation, focalisation du SN...) intégrant le *e* autonyme de DD, comme en (34) à (37).

**124** 2.1.3 a, p. 257, 258.

**125** En ayant éliminé de l'exemple original (32) l'apostrophe « mon ami » bloquant la conversion bivocale en « son ami ».

- (165) Son /je perds patience ! a plutôt fait rigoler [oral, sortie de réunion municipale, 15-3-2016]  
 (166)? Son /il perd patience ! a plutôt fait rigoler.

Il n'est pas question de poser brutalement, en termes binaires, « l'agrammaticalité » des suites Det+**e** de Biv : même si, face aux dizaines d'énoncés en Det+**e** de DD, je n'en ai pas relevé d'occurrences, je n'exclus pas leur possibilité ; les jugements des locuteurs sollicités oscillent entre « impossible » et « un peu bizarre » ; et un examen précis des conditions contextuelles – grammaticales, intonatives – facilitant ou empêchant la construction serait en tout état de cause nécessaire.

### *(iii) e « corps étranger » ?*

Si fragmentaires ou embryonnaires que soient ces observations touchant à l'apparition du **e** bivocal en position grammaticale contrainte de SN ou de N, ce qui importe est le constat *d'une différence* avec l'insertion syntaxique du **e** de DD : le **e** bivocal y apparaît en effet comme *tendanciellement rebelle à la recatégorisation nominale* spécifique de l'autonomie (« type » ou « token)<sup>126</sup>. La recatégorisation nominale du **e** de DD va de pair avec son caractère de « **e** » – objet langagier complètement hétérogène énonciativement, syntaxiquement et sémiotiquement – « montré » comme tel, en **E** dans une distance réifiante. Il en va tout autrement avec le **e** de Bivocal-DIL, partagé qu'il est entre les ancrages énonciatifs en **A** et **a** : contrairement au **L** de DD qui peut se représenter comme totalement étranger au **e** qu'il ne ferait « que montrer », le **L** d'un **e** de Bivocal-DIL apparaît explicitement comme *partie prenante* dans le dire d'un **e** dont il assure l'ancrage référentiel – personnel et temporel –, par là, ouvertement impliqué dans l'énonciation de cet **e** que pourtant il montre<sup>127</sup>.

**126** À titre de remarque : la mise en jeu d'un sème « répétitif » pour le dire représenté dans des constructions du type *les habituels/le lancinant « e » ou la rengaine/le refrain du « e »* facilite l'acceptation de la recatégorisation nominale d'un « **e** » bivocal comme en témoignent des énoncés comme :

On a eu *les rituels* « on ne la prévient pas à l'avance, elle n'a pas eu le temps de faire les choses comme elle voudrait, etc. » ; n'empêche, elle était très contente de nous voir, on a eu raison de passer... [corresp. 20–07–1986]

Ils m'ont encore une fois fait *le coup du /ils* sont débordés par le nombre de dossiers à traiter, ils sont en sous-effectif, il faut que je repasse, etc. Ils sont bien gentils, mais maintenant ça urge ! [oral, à propos d'une demande de permis de construire, sept. 2002].

**127** Le caractère paradoxal de cette implication de **L** dans un énoncé « montré » comme celui de **I**, appelle les « pourtant », « cependant », « néanmoins »..., cf. par exemple ces formulations suggestives, en termes de narrateur/personnage : « Le narrateur *prête en somme* sa voix [au per-

Un fait manifeste, de façon saillante, la différence de statut sémiotico-énonciatif des **e** de DD et de Bivocal-DIL, celui de la représentation en **e**, respectivement en DD et en Biv-DIL, du corps le plus « étranger » qui soit : une séquence que **L** ne comprend pas<sup>128</sup>. Là où le caractère strictement autonyme du **e** de DD s'y prête aisément, le partage énonciatif propre au Bivocal-DIL y fait radicalement obstacle :

- (167) Il se plaignait : « binkrānk...binkrānk... » quelque chose comme ça, moi je ne sais pas un mot d'allemand, j'étais embarrassée.

**Remarque 10 :** Dans le cas d'un **e** relevant d'une langue autre que celle où s'exprime **L**, mais qu'il connaît, on voit que l'hétérolinguisme d'énoncés **E** de RDA, observable au DD, où la séquence étrangère a le statut d'un objet *montré*, apparaît en revanche plus problématique au Bivocal-DIL où **L** s'exprime en deux langues dans le même énoncé :

- (168) DD Il a plaisanté : « I don't want to disturb, I call you later ».  
Biv ?? Il a plaisanté : « He didn't want to disturb, he would call me later ».

On notera que, dans le parcours minutieux que propose M. Desnica (2016) des énoncés anglais figurant dans un important corpus de presse « féminine » française, si c'est par centaines que les *what next ?, It's great, Nice to meet you !, Do you speak english ?* « agrémentent » les articles, au DD (à tous les degrés de marquage) et en MAE, il n'y apparaît, en revanche, aucun cas de Bivocal-DIL du type :

- (169) Elle<sub>i</sub> s'assied : « She<sub>i</sub> is delighted ».  
Elle<sub>i</sub> s'enquiert : « Do I<sub>j</sub> speak english ? » (L<sub>j</sub>)

\* \* \* \* \*

Certes insuffisantes, ces observations sur le positionnement du Biv-DIL dans le champ autonymique permettent cependant :

- d'exclure son assimilation à la configuration de la modalisation autonymique d'emprunt<sup>129</sup> (MAE) ;
- de constater sa parenté avec le fonctionnement autonyme du DD, aux plans notamment (outre la nature « ouverte » du rapport de **e** avec son référent

---

sonnage] sans pour autant établir de rupture nette par rapport à sa propre énonciation [...]. Le narrateur [...] fait mine d'adopter le parler [du personnage] sans vraiment lui laisser la parole » (Jeandillou 1997 : 75).

**128** Ce qui peut se produire avec un **e** relevant de la langue de **E** ou d'une autre langue, ou d'un hors-langue, cas aisément rencontré au DD, cf. ci-dessus (18), (23), (24), et note 47.

**129** *A fortiori* à la modalisation (non autonymique) en assertion seconde, MAS (cf. ci-dessus : chap. 3 Remarque 1, p. 73, chap. 4 note 68, p. 142).

- quant à la textualité) de la détachabilité syntaxique, typographique (ou intonative) de la séquence **e** ;
- mais de reconnaître les restrictions (quant au statut morphosyntaxique et sémantique de « corps étranger » du **e**) que – par rapport au **e** de DD, énoncé, à l'instar d'un « type », comme pure monstration – la bivocalité impose par l'implication sémantico-énonciative de **L** dans cet **e** qu'il montre.

À une chaîne, autonyme, d'un **e** de DD (a) répond la possibilité (b) de l'énonciation, en usage, hors RDA, de la chaîne homonyme de même signifié :

- (170) (a) – Jean<sub>i</sub> a dit : « Est-ce que je<sub>i</sub> suis en retard ? »  
 (b) – Est-ce que je<sub>i</sub> suis en retard ? [énoncé par le **L** Jean<sub>i</sub>]

Il n'en va pas de même pour un **e** bivocal (a) :

- (171) (a) Jean<sub>i</sub> s'est inquiété : est-ce qu'il<sub>i</sub> était en retard ?

pour lequel la chaîne homonyme, énoncée en usage, hors RDA

- (b) Est-ce qu'il était en retard ? [énoncé par le **L** Jean<sub>i</sub>]

ne serait – excluant que *il* puisse renvoyer à l'énonciateur Jean<sub>i</sub> –, nullement synonyme.

Le simple usage exclut la division énonciative de la bivocalité : la bivocalité est métalangagière ; elle relève de *l'étage métalangagier*. Énoncer ou interpréter un énoncé comme bivocal suppose de l'appréhender comme « représenté », relevant du plan métalangagier de l'autonymie.

La question classique du « qui parle, le narrateur ou le personnage » pourrait être reformulée – puisque de fait, comme en DD, c'est toujours **L** qui parle – en : telle séquence est-elle énoncée en usage ou (comme représentée) en « mention bivocalisée » ?

Sans doute peut-on rapprocher le constat que l'usage simple ne tolère pas cet ancrage « désuni » du bivocal, attaché qu'il est à l'étage métalangagier du dire, des caractérisations du DIL comme – aux antipodes du dire normal, naturel, ordinaire... – un mode de dire, au sens propre « contre nature »<sup>130</sup>, mode de dire « comme si »<sup>131</sup>, « fictif », ... et y reconnaître – en écho à son analyse aigüe par

---

**130** Selon la formulation d'A. Jaubert.

**131** Cf. par exemple, « figure narrative [...] du comme si », « discours mimé [avec lequel] on reste dans le domaine du comme si » (Lejeune (1980 : 18, 20), « Discours fictif [...] le style indirect libre est un discours du « comme si » (Herschberg-Pierrot (1996 : 116). Rappelons, sans en préciser,

Ph. Lejeune (1980) comme voix « *fabriquée* »<sup>132</sup> – une bivocalité énonciative de *fabrication métalangagière*. Ceci sans oublier que si son caractère « fabriqué », « fictif » en fait une forme évidemment propice au jeu narrateur/personnage du récit romanesque, cette forme n'en est pas moins clairement une forme de la langue, apte à toutes les « *fictionalisations* » dans l'espace interlocutif le plus quotidien.

---

comme il le faudrait, les contours, l'appartenance du Bivocal au registre du « non sérieux » envisagé par Austin, Searle, Recanati.

**132** Évoquant « les mélanges de voix entre le narrateur et le héros » dans *L'enfant* de J. Vallès, Ph. Lejeune (1980 : 31), en fait l'analyse – plus que comme « l'articulation de deux instances chronologiquement différentes » – « comme le résultat du travail intérieur à une voix qui *mime*, casse ses mimes, gouaille, fait la naïve, voix *fabriquée* qui ne rend plus aucun son “naturel” (c'est à dire vraisemblable) mais qui invente peut-être une nouvelle forme de naturel. » (*idt*). Apparaît suggestivement dans cette approche, la complexité du fait de « mimer » où dans le geste qui donne à voir celui de l'autre, ne s'efface pas le geste de celui qui se donne à voir « mimant ».